



**Assortiment choisi**  
Produits phytosanitaires  
pour les cultures maraîchères

2024



**AGROLINE**  
Service & Bioprotect

## Suisse Romande

AGROLINE Moudon  
Tél. 058 433 69 02  
ppl.moudon@fenaco.com



Nicolas Bellon  
Portable 079 638 89 01  
nicolas.bellon@fenaco.com



Lucien Freymond  
Portable 079 834 95 73  
lucien.freymond@fenaco.com



Florence Gasser-Marx  
Viticulture  
Portable 079 408 50 61  
florence.gasser@fenaco.com



David Herminjard  
Portable 076 439 63 73  
david.herminjard@fenaco.com

## GVS LANDI AG



Patrik Eicher  
Portable 076 490 60 77  
p.eicher@gvs.ch

## LAVEBA



Albert Fässler  
Portable 079 438 11 66  
albert.faessler@laveba.ch

## Auxiliaires de culture sous serre nationale



Elke Demessieur  
Portable 079 831 06 36  
elke.demessieur@fenaco.com

## Suisse orientale

AGROLINE Winterthur  
Tél. 058 433 69 60  
pfs.winterthur@fenaco.com



Lorenz Büchel  
Portable 079 463 72 96  
lorenz.buechel@fenaco.com



Remo Dähler  
Portable 079 705 60 28  
remo.daehler@fenaco.com



Lukas Fürst  
Viticulture  
Portable 079 582 28 97  
lukas.fuerst@fenaco.com



Martin Gertsch  
Culture maraîchères  
Portable 079 291 05 15  
martin.gertsch@fenaco.com



Thomas Kim  
Portable 079 671 76 06  
thomas.kim@fenaco.com



Wolfram Lempp  
Arboriculture, petits fruits  
Portable 079 578 84 19  
wolfram.lempp@fenaco.com



Hansjörg Meier  
Portable 079 244 41 28  
hansjoerg.meier@fenaco.com



Ivo Rüst  
Portable 079 423 18 86  
ivo.ruest@fenaco.com



Martin Gertsch  
Portable 079 291 05 15  
martin.gertsch@fenaco.com

## Plateau central/ Suisse centrale

AGROLINE Lyssach  
Tél. 058 433 69 18  
pfs.lyssach@fenaco.com



Christian Bühr  
Culture maraîchères  
Portable 079 350 55 34  
christian.buehr@fenaco.com



Lukas Fürst  
Viticulture  
Portable 079 582 28 97  
lukas.fuerst@fenaco.com



Thomas Kämpfer  
Portable 079 652 05 68  
thomas.kaempfer@fenaco.com



Wolfram Lempp  
Arboriculture, petits fruits  
Portable 079 578 84 19  
wolfram.lempp@fenaco.com



Harald Reiner  
Portable 079 128 60 18  
harald.reiner@landireba.ch



Pirmin Reinhard  
Portable 079 873 86 58  
pirmin.reinhard@fenaco.com



Michael Spätig  
Portable 079 651 42 41  
michael.spaetig@fenaco.com



Adrian Sutter  
Portable 079 652 05 69  
adrian.sutter@fenaco.com



Markus von Gunten  
Portable 079 652 05 36  
markus.vongunten@fenaco.com

<b>Indications / Légendes</b>		2-3	
<b>Restrictions liées aux eaux de surfaces</b>		4-7	
<b>Engrais foliaires, biostimulants, substances de bases, biocontrôle</b>		8-9	
<b>Crucifères</b>	Choux-fleur / Brocoli / Romanesco / Choux de Bruxelles	10-15	
	Choux blancs, -rouges / -à choucroute / -frisés / -de chine / -pommés	16-23	
	Radis / Radis blanc / Rave de Brassica	24-27	
	Rucola en plein champ	28-31	
<b>Composées</b>	Salade	32-37	
	Scorsonères	38-41	
	Chicorée witloof	42-45	
<b>Ombellifères</b>	Carotte	46-55	
	Céleris pommes et branche	56-63	
	Fenouil	64-67	
<b>Chénopodiacées</b>	Betteraves à salade	68-71	
	Epinard	72-75	
	Côtes de bette	76-77	
<b>Légumineuses</b>	Haricots nains	78-81	
	Pois de conserve	82-87	
<b>Liliacées</b>	Oignons	88-95	
	Poireaux	96-99	
<b>Asperagaceae</b>	Asperges (vertes et blanches)	100-103	
<b>Cucurbitacées</b>	Courgettes / Courges / Cornichons / Melon	104-109	
	Auxiliaires d'AGROLINE Bioprotect / Pollinisation	110-113	
	Concombres sous abri	114-117	
<b>Solanacées</b>	Tomates / Aubergines / Poivrons sous abri	118-123	
<b>Valérianacées</b>	Mâche	124-125	
<b>Polygonacées</b>	Rhubarbe	126-127	
<b>Herbes aromatiques</b>	Persil / Ciboulette / Fines herbes	128-131	
<b>Appâts contre les limaces</b>		132-133	
<b>Herbicides foliaires totaux</b>		134-135	
<b>Graminicides</b>		136-137	
<b>Adjuvants, Nettoyage des appareils</b>		138-139	



### Produits phytosanitaires pour cultures maraîchères

LANDI est le lieu où vous pouvez obtenir des informations et poser vos questions sur l'utilisation des PPh. La solution adéquate dépend de la situation sur la parcelle. Le choix d'un traitement ne peut se réaliser qu'avec des observations précises de la culture. Les avis des stations cantonales, l'expérience des années précédentes, les seuils d'intervention, l'homologation OFAG et les remarques sur les étiquettes du produit sont des informations essentielles pour décider d'un traitement.

Notre objectif est de ne recommander à nos membres et clients uniquement si besoin les solutions adaptées à chaque situation et pas plus que nécessaire. À cette fin, tous les LANDI ont à leur disposition l'**Assortiment choisi en lien avec chaque culture**. Ces brochures sont actualisées chaque année. Outre la présente édition cultures maraîchères, des éditions pour les grandes cultures et cultures fourragères, la viticulture, l'arboriculture, les cultures des baies et l'agriculture biologique sont également disponibles. L'assortiment choisi contient les herbicides, fongicides et insecticides les plus pertinents pour la culture. L'efficacité et la cible des produits sont présentées sous une forme claire et structurée.

### Afin de permettre au praticien de faire le bon choix, les tableaux de produits contiennent des informations importantes sur :

La protection de l'utilisateur, les exigences de distance par rapport aux eaux de surface, aux biotopes, les zones d'interdictions vis-à-vis de la protection des eaux souterraines, toxicité pour les abeilles, etc.

L'utilisation en PER ainsi que l'homologation en agriculture biologique.

Les effets / homologation sur les ravageurs et cultures

Votre LANDI vous fournira les informations dont vous avez besoin en tant que praticien pour l'utilisation ciblée des produits phytosanitaires.

Nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué à la mise à disposition de ces brochures.

fenaco AGROLINE

© Copyright by fenaco société coopérative, 3001 Berne, Erlachstrasse 5

Prix CHF 20.-

### Réglementations de transports et extincteurs

Les produits sont répartis en classes et évalués en fonction de leurs dangers potentiels avec des points. En dessous d'une limite libre de 1000 points, le transport est facilité. L'exigence minimale dans ce cas-là est d'avoir un extincteur (2kg) dans le véhicule.

### SGH, le nouveau système mondial d'avertissement des dangers

SGH est l'acronyme de «Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques». La mise en place d'une classification selon des critères harmonisés doit permettre de communiquer au niveau mondial les dangers liés aux produits chimiques à l'aide des mêmes symboles, mentions de danger ou conseils de prudence, sur les étiquettes comme sur les fiches de données de sécurité.



### Important, lire avant chaque application: Notice d'emballage / Clause de non-responsabilité

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Les descriptions de produits dans cette publication servent à une première information générale. Pour une application conforme des produits, les instructions figurant sur l'emballage (étiquette) font foi. Cette édition remplace les précédentes. Les changements de prix, ainsi que les erreurs de texte ou les modifications d'homologation OSAV après l'impression demeurent réservés. fenaco Agrolin décline toute responsabilité en cas d'informations incomplètes ou incorrectes dans cette brochure.

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Contact en cas d'accident impliquant des personnes  
Tox Info Suisse, Zurich

Appel d'urgence: 145



Chemsuisse:  
plus d'informations

### Sécurité pour l'utilisation des produits phytosanitaires et des pompes à traiter

Lors de l'utilisation de produits phytosanitaires, la plus grande attention doit être requise en toutes circonstances pour éviter de polluer les eaux de surface, la nappe phréatique, la dérive sur des parcelles voisines, les biotopes et les zones résidentielles. Ci-après quelques points importants :

- Les récipients, après mise en cuve des produits, doivent être nettoyés proprement avec de l'eau claire qui sera incorporée dans la cuve. Les récipients vides doivent être évacués dans une décharge agréée (SwissGap).
- Les restes de bouillie ne doivent en aucun cas être introduits dans les eaux usées.
- Le rinçage de la cuve doit se faire en deux étapes.
- Première étape obligatoire: rincer immédiatement la cuve avec de l'eau claire au champ. L'eau de rinçage est ensuite épanchée sur la parcelle à vitesse accélérée.
- Deuxième étape: si un rinçage supplémentaire doit être effectué et que l'eau ne peut être épanchée sur la parcelle, celui-ci doit être fait sur une place de nettoyage appropriée.
- La protection de l'utilisateur doit être faite par l'observation des mesures de sécurité inscrites sur les étiquettes de chaque produit ainsi que sur les fiches de sécurité. En règle générale, porter des habits de protection (gants, lunettes, masque de protection ou une combinaison de protection complète). Les habits utilisés lors de travaux de traitements ne devraient être utilisés que pour ce travail. Les habits sales devraient immédiatement être remplacés.

### La protection des utilisateurs est importante

Les produits phytosanitaires peuvent avoir des effets plus ou moins graves sur la santé de l'utilisateur. Non seulement ils sont aigus, mais des effets à long terme peuvent également être déclenchés. C'est à chaque utilisateur qu'il incombe la responsabilité individuelle de se protéger. Utilisez toutes les possibilités existantes.

### Comment me protéger correctement ?

Dans les tableaux de produits suivants, vous trouvez des symboles dans la colonne « Protection de l'utilisateur », dont la signification est expliquée ci-dessous.

### Standard - Protection des utilisateurs pour les cultures spéciales

Préparation de la bouillie				
●	●	●	☑	Gants de protection: A usage unique ou réutilisable (nitrile ou néoprène) (symbole Erlenmeyer, norme EN 374)
●	●	●	☑	Tablier avec manches ou fermeture au dos ou combinaison de protection jetable ou réutilisable (normes EN 14605, DIN 32781, ISO 27065)
●	●	●	☑	Visière ou lunettes de protection fermées (les lunettes normales ne sont pas suffisantes)
Application de la bouillie				
L'application par tracteur avec cabine fermée et filtre à air de type 3 ou 4 (EN 15695) peut remplacer les EPI				
●	●	●	☑	Gants de protection: A usage unique ou réutilisable (nitrile ou néoprène) (symbole Erlenmeyer, norme EN 374)
●	●	●	☑	Combinaison de protection à usage unique ou réutilisable (norme EN 14605, DIN 32781, ISO 27065)
	●	●	☑	Visière
	●	●	☑	Couvre-chef: Capuche fermée
Travaux successifs				
	●	●	☑	Gants en nylon ou polyester avec revêtement en nitrile ou gants à usage unique
	●	●	☑	Habits de travail avec manches longues et pantalon
Equipement supplémentaire selon la notice d'utilisation				
		●	☑	p.ex. Demi-masque ou masque complet contre les particules/poussières (P2/P3) ou contre les vapeurs/gaz (par exemple A2/P2)

### Formulations

Code	Description
AL	Liquide pour application non dilué
AM	Ampoule
CS	Suspension de capsules
DC	Concentré dispersable
DP	Poudre pour poudrage
EC	Concentré émulsionnable
EW	Emulsion de type aqueux
FA	Pièges
FG	Granulé fin
FT	Comprimé fumigène
GB	Appât granulé
GR	Granulé
KL	Emballage associatif liquide/liquide
ME	Microémulsion
OD	Dispersion d'huile
PA	Latex
RB	Appât (prêt à l'emploi)
SB	Appât sur brisures
SC	Suspension concentrée
SE	Suspoémulsion
SG	Granulé soluble dans l'eau
SL	Concentré soluble dans l'eau
SP	Poudre soluble dans l'eau
TB	Tablette
TP	Poudre à épancher
VP	Diffuseur de vapeur
WG	Granulé à disperser dans l'eau
WP	Poudre mouillable
XA	Adultes
XE	Oeufs
XF	Mycélium
XL	Larves
XN	Larves de nématodes
XP	Pupes
XS	Spores
XV	Larves et adultes
XX	Autre
ZC	Mélange de formulation

### Miscibilité / code des formulations

Les codes des formulations indiquent la formulation des produits (liquide, granulé, poudre, etc.). Le mélange de produits se fait en principe selon l'ordre suivant: granulé - poudre - suspension - émulsion. Chaque produit doit être dissous entièrement avant d'ajouter le produit suivant (brasseur en marche). Les mélanges peuvent accentuer les risques de phytotoxicité. Ces risques sont plus élevés avec les produits liquides. Les indications sur les étiquettes des emballages doivent être scrupuleusement respectées.



Seco  
Protection des  
Utilisateurs  
Banque de données



**Mise en œuvre de la réduction des zones tampons contre la dérive et le ruissellement dans les grandes cultures et les cultures fourragères**

**Des bandes tampons de 6 m le long des eaux de surface** (OPD RS 910.13, annexe 1)  
 Pour toutes les exploitations PER, une bande tampon de 6 m le long des eaux de surface est obligatoire. Sur les trois premiers mètres le long des eaux de surface, aucun PPh n'est autorisé. Au-delà, seuls des traitements plante par plante contre les adventices problématiques peuvent être appliqués.

Lors de l'utilisation de produits phytosanitaires (PPh), les exigences fixées dans l'autorisation de mise sur le marché doivent être respectées. De nombreux PPh sont soumis à une obligation de distance en raison du risque de dérive ou de ruissellement pour les eaux de surface, les biotopes ou les zones d'habitation et installations publiques. Ces obligations figurent dans l'index des produits phytosanitaires de l'OFAG ou sur l'étiquette du produit sous forme de phrase SPe 3. A partir de 2023, en plus de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires, de nouvelles obligations en matière de ruissellement et de dérive issue de l'ordonnance sur les paiements directs s'appliqueront dans les PER. Il existe un système de points pour déterminer les exigences minimales. Les mesures possibles pour atteindre le nombre de points minimum sont décrites dans les fiches techniques d'AGRIDEA sur la réduction de la dérive et du ruissellement des produits phytosanitaires.

**Quelles sont les nouveautés des PER ?**

**Ruissellement**

**Obligations en matière de ruissellement**  
 Elles seront régies par deux règlements distincts à partir de 2023. Elles s'appliquent aux parcelles qui remplissent l'une ou les deux conditions suivantes  
**> 2% de pente en amont des cours d'eau / routes et chemins drainés**

**Ordonnance sur les produits phytosanitaires, OPPh**

Lors de l'homologation, chaque produit est soumis aux indications, à savoir charges qui figurent sur l'étiquette et dans l'index des produits phytosanitaires.

Exemple : SPe 3 (R) : 3 points (jusqu'à 4 points sont possibles)

Ces obligations ne s'appliquent qu'aux parcelles avec une pente supérieure à 2% située en amont des eaux de surface et jusqu'à une distance de 100 mètres.

Les obligations SPe 3 ne s'appliquent pas le long des routes et des chemins drainés !

**Ordonnance sur les paiements directs ODP**

Si une parcelle en pente supérieur à 2% est situé en amont d'une route ou d'un chemin drainé ou d'un cours d'eau, il faut toujours respecter 1 point.

La restriction est également valable si le produit n'a pas de point inscrit dans l'ordonnance sur les produits phytosanitaires.

L'obligation est valable pour les parcelles adjacentes et non celles situées à moins de 100 m en amont.

Les traitements en plante par plante ainsi que les utilisations en serres fermées sont exclus de cette exigence PER.

Une route ou un chemin sont considérés comme drainés lorsque l'eau est évacuée – par ex. via des regards – dans les eaux superficielles ou dans une station d'épuration. Les routes et les chemins qui sont drainés par-dessus l'accotement sur la surface voisine ne sont pas considérés comme drainés

Les mesures visant à réduire le ruissellement sont par exemple des bandes tampons enherbées, des mesures de travail du sol, la réduction de la surface traitée ou différentes mesures au sein de la parcelle.

**Dérive**

Pour réduire la dérive, il faut respecter au moins 1 point pour tous les traitements avec des produits phytosanitaires. Un exemple de solution pour réduire la dérive est l'utilisation de buses à injection d'air avec une pression maximale de 3 bars.

La description détaillée des mesures de réduction du ruissellement et de la dérive figure dans les fiches techniques d'AGRIDEA. Les responsables d'exploitation doivent choisir les mesures qui sont les plus appropriées à leur situation spécifique.

Source : Aide-mémoire Agridea Quelles nouveautés dans les PER ? (Version du 10.11.2022)

**Bases légales**

- Ordonnance sur les paiements directs OPD RS 910.13
- Instruction OFAG réduction des risques lors de l'application de produits phytosanitaires.
- www.agroline.ch/fr



**Mesures de réduction des risques concernant le ruissellement**

**Dispositions générales**

Pour les PPh qui présentent un risque pour les organismes aquatiques en cas de ruissellement, des mesures de réduction de ruissellement doivent être prises sur les parcelles (déclivité > 2%) éloignées de moins de 100 m d'une eau de surface. Cela vaut pour toutes les eaux de surface, excepté les eaux éphémères et les eaux épisodiques qui existent uniquement en cas d'événement météorologique extrême. Un système de points indique le degré de réduction du risque que nécessitent de tels PPh ; ces points (1, 2, 3 ou 4) figurent sur l'étiquette dans la phrase SPe3. Lorsque plusieurs PPh sont utilisés en mélange, il faut réduire le risque en fonction du produit qui requiert le nombre de points le plus élevé.

**Dérogations générales**

Les points requis (phrases SPe3) pour les mesures de protection du risque de ruissellement ne sont pas nécessaires dans les cas suivants :

- quand la totalité de la parcelle est éloignée de plus de 100 m de l'eau de surface la plus proche.
- lorsque les PPh sont utilisés sur un terrain plat (déclivité < 2%).
- lorsque les eaux de surface sont situées en amont de la surface où les PPh sont utilisés.
- lorsque les PPh sont utilisés dans une serre.

**Mesures permettant d'atteindre le nombre de points requis**

La combinaison de plusieurs mesures ou le choix de mesures particulièrement efficaces permet de réduire d'autant plus le risque de ruissellement. Les points attribués aux différentes mesures de la table suivante peuvent être additionnés.

**Valeur des différentes mesures possibles**

Mesure :		Valeur points
<b>Travail de conservation du sol</b>	Semis direct	Photo D 1
	Semis sous litière	1
	Semis en bandes fraisées / Semis en bandes	1
<b>Mesures dans la parcelle</b>	Diguettes transversales dans les cultures en buttes	Photo E 1
	Enherbement des passages du tracteur sur toute la largeur	Photo F 1
	Bandes enherbées dans les zones à l'origine du ruissellement (largeur d'au moins 3m)	1
	Enherbement des tournières (3-4m)	1
<b>Mesures en bordure de la parcelle ou entre la parcelle et les eaux de surface</b>	Bordure tampon enherbée de 6m de large	Photo G 1
	Bordure tampon enherbée de 10m de large	2
	Bordure tampon enherbée de 20m de large	3
<b>Réduction de la surface traitée</b>	Traitement sur moins de 50% de la surface (p. ex. traitement en bande ou traitement des ronds de vivaces)	1

Source: Limiter la dérive et le ruissellement – Agridea mars 2021

Etant donné que pour les exploitations PER, une distance minimale de 6 m le long des eaux de surface est obligatoire, 1 point est obtenu la plupart du temps sans modifications supplémentaires. Toutefois s'il y a un chemin entre un cours d'eau et la terre agricole, il n'est pas considéré comme une bande tampon fermée. Dans cette situation, une bande tampon de 6 m doit être disponible, sans considération du chemin. Dérogation: la zone de ruissellement ne doit pas être prise en compte quand la surface à traiter est plane (déclivité < 2%).



Sources :

- D © Wolfgang Sturny, Fachst. Bodenschutz Kt. Bern
- E © Michel Martin, ARVALIS
- F © Urs Zihlmann, Agroscope
- G © Thomas Steiner, Fachstelle Pflanzenschutz BE

**Mesures de réduction des risques concernant la dérive**

Les distances de sécurité le long des eaux de surface sont imposées par le risque de dérive. En prenant des dispositions pour réduire cette dérive, il est possible de diminuer ces distances. Un système de points indique le degré de réduction de la dérive, qui détermine dans quelle mesure la largeur de la zone tampon peut être réduite (voir table « Valeurs des différentes mesures »).

La réduction de la distance requise pour de tels PPH est donnée en mètre, la distance minimale prescrite (6, 20, 50 ou 100 m) est mentionnée sur l'étiquette dans les phrases SPe 3 ou dans l'assortiment choisi. Lorsque plusieurs PPH sont utilisés en mélange, la distance minimale qui correspond à l'exigence la plus élevée doit être respectée. • Les bandes tampons < 50 m adjacentes aux biotopes, zones résidentielles et installations publiques ainsi qu'aux plantes en fleurs dans les parcelles voisines peuvent être réduites à 0 m en prenant les mesures nécessaires. On peut obtenir au maximum 3 points.

Distance prescrite	3 m	6 m	20 m	50 m	100 m
<b>Points nécessaire</b>	Réduction de la largeur de la zone non traitée à...				
1	0 m <sup>1</sup>	3 m <sup>1</sup>	6 m	20 m	50 m
2	0 m <sup>1</sup>	0 m <sup>1</sup>	3 m <sup>1</sup>	6 m	20 m
3	0 m <sup>1</sup>	0 m <sup>1</sup>	0 m <sup>1</sup>	3 m <sup>1</sup>	6 m

<sup>1</sup> Les PER exigent toujours une distance de 6 m au moins par rapport aux eaux de surface (3 m hors exigences PER).

Source: Limiter la dérive et le ruissellement - Agridea mars 2021

**Valeurs des différentes mesures**

Le nombre de points nécessaires pour réduire la largeur de la zone non traitée peut être obtenu en combinant différents types de mesures :

Points	Buses	Matériels	Parcelle
0.5	Buses à injection <b>ou</b> 50% de réduction de la dérive selon la table JKI <sup>1</sup>	Pulvérisateur à rampe avec assistance d'air (Photo A)	
1	Buses à injection avec max. 3 bar de pression <b>ou</b> 75% de réduction de la dérive selon la table JKI <sup>1</sup>	Pulvérisation sous-foliaire dès que l'inter-rang est fermé <sup>2</sup> (Photo B)	Bande végétalisée continue d'au moins 3 m de large et aussi haute que la culture traitée <b>ou</b> Barrière verticale (toile d'ombrage ou haie de protection) présentant un degré d'occultation d'au moins 75% et dépassant la culture de 1 m
1.5		Traitement herbicide en bande, buses au max. 50 cm audessus du sol (Photo C)	
2	Buses à injection avec max. 2 bar de pression <b>ou</b> 90% de réduction de la dérive selon la table JKI <sup>1</sup>		
3	95% de réduction de la dérive selon la table JKI <sup>1</sup>		

Source: Limiter la dérive et le ruissellement - Agridea mars 2021

Une combinaison des mesures dans la même colonne est impossible. Par contre, il est possible de combiner les mesures des buses avec les mesures à la parcelle, par exemple.

<sup>1</sup> Dans la table universelle JKI (Julius Kühn-Institut) des buses à réduction de dérive, il est possible de trouver quelles buses permettent de diminuer la dérive selon la prescription. Il est conseillé de consulter un professionnel pour choisir la buse la plus appropriée. [www.agroline.ch/fr/service/Informations-techniques](http://www.agroline.ch/fr/service/Informations-techniques)

<sup>2</sup> Pulvérisation sous-foliaire (Dropleg), condition pour une réduction de la dérive: les buses doivent être placées dans les cultures à inter-rangs fermés, de telle sorte que le produit ne soit pas pulvérisé par-dessus ou à côté des plantes.



A



C



B

Sources:  
 A © Joël Petermann, Alphatec  
 B © Rolf Haller, Lohnunternehmer  
 C © Basile Cornamusaz, SFZ

# LANDOR Engrais foliaires

**Pour un rendement maximal et de haute qualité en cultures maraîchères**

**Garanti une croissance optimale**

**Fortifie les plantes**



**Photrel Pro** 69 g/l N + 125 g/l CaO + 118 g/l MgO + 60 g/l B, 70 g/l Mn + 4 g/l Mo

Photrel fournit les éléments principaux pour la croissance de la plante, y compris le Molybdène.

**Quantité à appliquer:**

Salade (de plein champ): 3 l/ha 15 jours après le repiquage ou l'émergence. Pois: 3 l/ha dès que la surface foliaire est assez développée. Oignon: 3 l/ha au stade 10-15 cm et 15 jours plus tard. Haricots: 3 l/ha dès 4-6 feuilles. Des applications répétées peuvent être réalisées à 10-15 jours d'intervalle. Crucifères: 3 l/ha au stade 4-6 feuilles.



**Hasorgan Profi (bio)**

Engrais foliaire organique, composé uniquement d'algues brunes. Les algues brunes sont riches en oligoéléments et en autres liaisons organiques telles que les acides aminés, les hydrates de carbone et les vitamines, qui ont un effet bénéfique sur la croissance des plantes et la qualité des récoltes. Les acides aminés améliorent l'assimilation de l'azote via le feuillage. Les plantes se renforcent et les symptômes carenciels disparaissent.

**Quantité à appliquer**

Dans toutes cultures maraîchères plusieurs fois 1.5-2 l/ha. Fertigation: 0.5-1%



**Fylloton (bio)**

Biostimulant à base d'algues et acides aminés. Aide les plantes à surmonter les périodes de stress.

**Recommandations:**

Sur toutes cultures maraîchères. Début de la culture 2 x 1,5 l/ha.



**Pour plus d'informations, consultez le nouveau Guide de fertilisation foliaire**

**Landi**

Exclusivité de votre Landi

**LANDOR**, fenaco société coopérative  
 Rte de Siviriez 3, 1510 Moudon  
 Tél. 058 433 66 13  
 E-mail [info@landor.ch](mailto:info@landor.ch)

**Appel gratuit  
 0800 80 99 60  
 landor.ch**

**LANDOR**  
 Avec vous,  
 aujourd'hui et demain  
[www.landor.ch](http://www.landor.ch)



Engrais	Nom commercial	Dosage par ha	Prix approx. CHF/ha	Contenu en g/l ou %	Éléments nutritifs	Remarques	
Engrais foliaires	Universal	<b>Fertiplus 13.9.7</b> (La)	3-5l	24-40.-	130g 90g / 70g	N P / K	L'engrais avantageux avec oligo-éléments. (1.2 g/l MgO, 0.12 g/l B, 0.12 g/l Mn, 0.12 g/l Fe)
		<b>Microplant</b> (Om)	1-2l	19-38.-	76g 153g / 84g	N K / S	Selon besoin, 3-4 applications.
		<b>Wuxal Profi</b> (MP)	2l	24.-	100g 100g / 75g	N P / K	
		<b>Epso Microtop</b> (La)	5-10kg		9% / 12%	Mg / S	
		<b>MagSoft SC</b> (Leb)	3-5l	16-26.-	350g	Mg	
		<b>Sulfomag</b> (La)	18-31.-	240g	S		
	Azote	<b>Safe N</b> (La)	10-20l	91-182.-	300g	N	
		<b>Azolon Fluid</b> (Om)	5-10l	96-192.-	28%		
	Phosphore	<b>Patastar Plus</b> (La)	5-10l	165-330.-	440g 75g 40g	P K MgO	Favorise la formation racinaire et des tubercules. Améliore la résistance.
		<b>Wuxal P Plus</b> (MP)	3-4l	30-40.-	256g 64g 64g	P N K	Intervalle de 8-10 jours. Contient des micro-éléments.
	Cuivre	<b>Cuprostar</b> (La)	0.25-0.5l	4-8.-	300g	K	Peu disponible dans des sols sablonneux, froids et humides.
	Bore	<b>Borstar</b> (La)	2-3l	15-22.-	150g	B	Prévient la pourriture du coeur. Adapté par sécheresse et pH élevé.
		<b>Wuxal Bor Plus</b> (MP)	1.75-2.25l	26-34.-	108g 70g 183g	B N P	Utilisation 2 à 3 semaines après plantation ou au démarrage des cultures. Renouveler avec un intervalle de 8-10 jours. Pour les choux: au stade 4-6 feuilles jusqu'au début de la formation de la pomme.
	Magnésium	<b>Hydromag</b> (La)	4-6l	48-72.-	500g	Mg	
		<b>Wuxal Suspension Mg</b> (MP)	2l	24.-	180g	Mg	Appliquer dès les premiers symptômes de carence en magnésium. Répéter 2 à 3 fois.
	Soufre	<b>Azos</b> (La)	5l	44.-	300g 200g	S N	Effet rapide.
		<b>Sufrostar</b> (La)	3l	18.-	800g	S	Peu disponible dans des sols mal aérés.
	Manganèse	<b>Mantrac Pro</b> (La)	1-3l	20-60.-	500g	Mn	Adapté par sécheresse et pH élevé.
	Zinc	<b>Zinflow</b> (La)	1l	40.-	700g	Zn	
	Fer	<b>Fer EDTA</b> (La)	1l	41.-	100g	Fe	
Calcium	<b>Calstar</b> (La)	4l	25.-	185g 20g 10g	Ca Mn Zn	Peu disponible dans des sols acides et sablonneux. Renforce les parois cellulaires. Amélioration de la fermeté et de la durée de conservation.	
	<b>Calshine</b> (St)	1-2l	26-51.-	15%	Ca	Sur crucifères, dès la formation des têtes, plusieurs applications.	
	<b>Wuxal Suspension Ca</b> (MP)	2-4l	24-48.-	240g 160g	Ca N	Contre la pourriture apicale dans les tomates 2 l/ha. Contre les feuilles intérieures noires des choux (chou chinois) 4 l/ha.	
	<b>Calciumchlorid 384 Bio</b> (Sc)	3-4l	16-21.-	3 8 4 g (CaCl)	Ca	3-4 traitements avec 600-800l d'eau. Ne pas traiter par forte chaleur.	
Biostimulants	Biostimulants	<b>Hasorgan Profi</b> (La)	2l	28.-		Autorisation en PER:	Extrait d'algues, favorise l'auxine et la cytokine. Favorise l'enracinement et la tolérance au stress. 2x 2l après la plantation 10-15 jours plus tard.
	Biostimulants	<b>TraiNer</b> (La)	2l	27.-		Autorisation en PER:	Acides aminés végétaux. Favorise le développement des plantes et aide à mieux résister aux situations de stress. 4 x 2l dès 4-6 feuilles puis répéter tous les 10-15 jours.
Biocontrôle	Traitement du sol: sclérotiniose	<b>Lalstop Contans WG</b> (Da) <b>AS</b> (Coniothyrium minitans)	2-4kg	79-157.-	Protection de l'utilisateur:	Autorisation en PER:	Après l'application, incorporer tout de suite dans le sol. Appliquer au moins 2-3 mois avant la mise en place de la culture. Lors de traitement post-récolte, max. 4 applications avec un intervalle de 8 jours.
		<b>Contans WG</b> (Ba) <b>Contans WG</b> (AB)				Autorisation en PER:	<b>Délai d'utilisation: 05.04.24</b> <b>Délai d'utilisation: 30.06.24</b>

## Sélection d'AGROLINE pour le renforcement et la stimulation des plantes

Nom commercial (Firme)	Matière active	Assimilation des nutriments	Croissance	Qualité de la récolte	Vie microbienne du sol	Contre les maladies	Culture	Stimulateur des déf. naturelles	Biostimulant	Produits phytosanitaires	Adjuvants pour plantes	Substance de base
<b>Arvento</b> (AgB)	<b>AS</b> Extrait de préle					X	Général	X				X
<b>Hasorgan Profi</b> (La)	Extrait d'algues	X	X				Général		X			
<b>Ortical</b> (AgB)	Extrait d'ortie	X	X		X	X	Général		X			X
<b>Salix</b> (AgB)	<b>AS</b> Extrait d'écorce de saule			X			Général	X			X	
<b>Yukan</b> (AgB)	<b>AS</b> Extrait de yucca			X			Général				X	
<b>Gaio</b> (AgB)	Extrait d'ail			X	X		Général				X	
<b>Megafol</b> (Sy)	<b>AS</b> Extrait de plantes	X	X				Général		X			
<b>Tastik</b> (AgB)	Polysaccharides naturels			X			Général				X	
<b>Auralis</b> (Sy)	<b>AS</b> COS-OGA					X	Viticulture et cult. maraîchères	X		X		
<b>FytoSave</b> (AB)	COS-OGA					X	Viticulture et cult. maraîchères	X		X		
<b>Terraktiv</b> (AgB)	Micro-organismes efficaces		X		X		Général		X			
<b>Lalrise MAX WP</b> (Da)	Rhizopagus irregularis	X	X	X	X		Général		X			
<b>Cérés</b> (AgB)	Trichoderma harzianum, Pseudomonas fluorescens	X	X		X		Grandes cultures et cult. maraîchères		X			
<b>FZB 24 flüssig</b> (Ba)	Bacillus amyloliquefaciens			X		X	Pommes de terre et salades		X	X		
<b>Symbac</b> (AgB)	<b>AS</b> Bacillus amyloliquefaciens		X	X	X		Général		X			
<b>Rhizo vital</b> (AB)	Bacillus amyloliquefaciens		X	X	X		Général		X			
<b>TraiNer</b> (La)	Acides aminés végétaux	X	X				Général		X			
<b>Fylloton</b> (La)	Acides aminés	X	X				Cultures maraîchères		X			
<b>Agrosol liquide</b> (div.)	Acides aminés, hormones	X	X				Général		X			
<b>Bion</b> (Sy)	Acibenzolar-S-méthyle					X	Arboriculture et cult. maraîchères	X		X		
<b>Carapax</b> (AgB)	<b>AS</b> Chitosan		X			X	Général	X				X
<b>Vacciplant</b> (St)	Laminarine					X	Cultures maraîchères	X		X		
<b>Silifer</b> (La)	Acide silicique stabilisé	X	X				Général		X			
<b>Baxoda</b> (AgB)	<b>AS</b> Hydrogénocarbonate de sodium			X		X	Général					X

## Produits phytosanitaires

Par produit phytosanitaire on entend l'ensemble des produits utilisés pour protéger les cultures contre les maladies, ravageurs et mauvaises herbes. Les produits phytosanitaires contiennent des substances actives naturelles ou de synthèse mais également des organismes tels que des insectes prédateurs ou des champignons antagonistes. Les substances actives et organismes admis comme produits phytosanitaires figurent à l'annexe 1 de l'Ordonnance sur les produits phytosanitaires.

## Substances de bases

Les substances de base sont des substances qui ne présentent pas de risque pour la santé de l'être humain et des animaux, ainsi que pour l'environnement. Les substances de base autorisées sont listées à l'annexe 1, partie D, de l'ordonnance sur les produits phytosanitaires. Ces produits phytosanitaires peuvent être mis en circulation sans autorisation et peuvent également être utilisés par des utilisateurs non professionnels.

## Biostimulants

Les biostimulants des végétaux sont des substances, certains mélanges et certains micro-organismes qui visent à améliorer l'efficacité d'utilisation des éléments nutritifs des végétaux, la tolérance au stress abiotique, les caractéristiques qualitatives ou à augmenter la disponibilité des éléments nutritifs confinés dans le sol ou la rhizosphère. Tels que définis, les biostimulants sont régulés par l'ordonnance sur les engrais.

## Stimulateur des défenses naturelles

On définit par le terme stimulateur des défenses naturelles toute substance ou tout micro-organisme vivant non pathogène qui, appliqué sur une plante, est capable de promouvoir un état de résistance face à des stress biotiques. Les SDN n'agissent pas directement sur les insectes ou pathogènes, ils sont perçus par la plante comme un message d'alerte.

## Adjuvants pour plantes

Substances ou mélanges qui visent à augmenter la tolérance au stress abiotique ou à améliorer la qualité de la récolte. Comme les adjuvants ne contiennent pas d'éléments nutritifs et ne servent pas à la nutrition des plantes, ils ne sont pas soumis à l'ordonnance sur les engrais.



Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre													Homologué en				Indications / restrictions						Remarques														
						Amarante	Véronique	Galinsoga	Séneçon	Éthuse	Camomille	Gaillet gratteron	Renouée persicaire	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Morelle noire	Lamier pourpre	Mouron des oiseaux	Chénopode	Choux-fleurs	Brocoli	Romanesco	Choux de Bruxelles	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Applications maximales par culture		Applications max. par parcelle + année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée aux biotopes en m	Zone tampon non traité dans zones résid./ install. publ. en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER								
HERBICIDE	Pendiméthaline	400 g	3	<b>Pendi</b> (LG) <b>Sitradol SC</b> (St) <b>Sitradol Tec</b> (St)	SC	2-5l	50-125.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	X	X	●														●	Appliquer avant plantation. Pas indiqué dans les sols ablonneux.				
		455 g		<b>Hysan Aqua</b> (Om) <b>Stomp Aqua</b> (BF) <b>Stomp Aqua</b> (Sy)	AS CS	3.5-4.4l	97-122.- 95-120.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	X	X	●				1															
	Pyridate	450 g	6	<b>Lentagran</b> (LG)	WP	2kg	176.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●																			
	Clomazone	360 g	13	<b>Clomastar</b> (LS) <b>Cargon S</b> (St) <b>Capone</b> (Om) <b>Caravel</b> (LG)	AS CS	0.25l	28.- 54.- 54.- 54.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	X	X	●																			
	Métazachlore	500 g	15	<b>Bredola</b> (Om) <b>Butisan S</b> (BF) <b>Trax</b> (LG)	AS SC	1.5-2l	66-88.- 60-80.- 47-78.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	X	X	●	S2+Sh																		
	Napropamide	450 g	0	<b>Napronol</b> (Sc) <b>Nikkel</b> (Om)	SC	2.5l	110.- 115.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●																		
	Napropamide; Métazachlore	335 g 96 g	0 15	<b>Devrinol Plus</b> (St)	AS SC	3l	177.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	X	X	●	S2+Sh																		
Napropamide; Métazachlore + Clomazone	335 g 96 g 360 g	0 15 13	<b>Devrinol Plus</b> (St) <b>+ Cargon S</b> (St)	AS SC CS	3l + 0.15-0.25l	209-231.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	X	X	●	S2+Sh																			

Graminicides voir pages 136+137



	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre												Homologué en		Indications/restrictions						Remarques								
							Oïdium	Mildiou	Taches foliaires	Alternariose	Taches noires	Rouille blanche	Botrytis	Phoma	Cylindrosporiose	Nervures noires	Pourriture molle	Choux-fleurs	Brocoli	Romanesco	Choux de Bruxelles	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Applications maximales par culture		Applications max. par parcelle + année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER				
FONGICIDE	Difénoconazole	250g	3	<b>Bogard</b> (LG) <b>Sico</b> (Ba) <b>Slick</b> (Sy) <b>Slick</b> (St)	AS	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	●			14	3	2	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
	Difénoconazole; Fluxapyroxade	50g 75g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	AS	SC	1l	69.- 75.-	—	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	—	●		14	2		●	Max. 2 applications par culture et année. Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.		
	Tébuconazole; Fluopyram	200g 200g	3 7	<b>Moon Experience</b> (Ba)	AS	SC	0.9l	130.-	■	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	●		14	2		●	Stade développement des organes végétatifs de récoltes. Max. 2 traitements/culture et max. 3 traitements avec des produits contenant tebuconazole.		
	Tébuconazole; Trifloxystrobine	500g 250g	3 1l	<b>Nativo</b> (Ba)	AS	WG	0.4kg	96.-	■	—	—	■	■	■	—	—	■	—	—	—	—	—	X	X	X	—	●		21	2		●	Première application au début des attaques. Max. 2 traitements/culture avec des produits contenant la substance active tebuconazole.		
	Difénoconazole; Azoxystrobine	125g 200g	3 1l	<b>Priori Top</b> (Sy)	AS	SC	1l	104.-	—	■	—	■	—	—	□	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	●	S2+Sh	14	3	2	●	Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.		
	Boscalide; Pyraclostrobine	267g 67g	7 1l	<b>Signum</b> (BF)	AS	WG	1kg	98.-	—	—	—	■	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	■	—	—	●		14	1	1	●	Pour éviter des résistances, ne pas appliquer des produits contenant une matière active du groupe des SDHI (succinate dehydrogenase inhibitors) plus de 1 fois par culture.		
	Azoxystrobine	250g	1l	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG)	AS	SC	1l	72.- 66-76.- 64.-	■	■	■	—	■	■	□	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	●	S2+Sh	14	3	1	●	Première application au début des attaques. Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 3 fois par culture.	
	Trifloxystrobine	500g	1l	<b>Flint</b> (Ba) <b>Tega</b> (Ba, Sy)	AS	WG	0.4kg	104.- 102.-	—	□	■	■	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	X	X	X	●		7	3		●	Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 3 fois par culture.		
	Mandipropamide	250g	40	<b>Revus</b> (Sy)	AS	SC	0.6l	56.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	●		14	2		●	Applications avec un intervalle d'env. 10 jours.		
	Cuivre (f. d'hydroxide)	300g	MO1	<b>Funguran Flow</b> (Om)	AS	SC	2.5l	75.-	—	■	—	■	—	—	—	—	■	—	—	—	—	■	■	X	X	—	●		21			●	Max. 4 kg de cuivre métal par hectare et par an. En début d'attaque, fractionner les traitements.		
	Cuivre (f. d'oxychlorure)	350g	MO1	<b>Vitigran 35</b> (Om) <b>Oxykupfer 35</b> (St)	AS	WP	2kg	36.- 39.-	—	■	—	■	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	■	■	X	X	X	●		21	4		●	Max. 4 kg de cuivre métal par hectare et par an. En début d'attaque.	
	Cuivre (f. d'oxychlorure); Cuivre (f. d'hydroxide)	140g 140g	MO1	<b>Airone</b> (AB)	AS	WG	2.7kg	55.-	—	■	—	□	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	●		21			●	Max. 4 kg de cuivre métal par hectare et par an. En début d'attaque, fractionner les traitements.		
	Cuivre (f. d'oxychlorure)	350g	MO1	<b>Vitigran 35</b> (Om) <b>Oxykupfer 35</b> (St)	AS	WP	0.25%	45.- 45.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	□	—	X	X	X	●					●	Uniquement pour la culture de jeunes plants. Max. 4 kg de cuivre métal par hectare et par an.	
				<b>Cuprofix Fluid</b> (Sy) <b>Flowbrix</b> (LG)	AS	SC	0.2%	59.- 51.-																			●								
				<b>Curenox 50 WG</b> (Sc)	AS	WG	0.15%	25.-																			●								
	Cuivre (f. d'hydroxide)	300g	MO1	<b>Funguran Flow</b> (Om)	AS	SC	0.25%	75.-																			●								
				<b>Kocide Opti</b> (Ba)	AS	WG	0.23%	92.-																			●								
				<b>Kocide 2000</b> (St)	AS	WG	0.2%	63.-																			●								
	Soufre	800g	MO2	<b>Kumulus WG</b> (BF) <b>Solfovit WG</b> (Ba)	AS	WG	3.2kg	8.- 15.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	●		7	8			●	Dès le début de l'attaque, appliquer à intervalles de 7-10 jours.	







# MOVENTO<sup>®</sup> SC

## L'unique insecticide



Plus d'informations:  
[www.agrar.bayer.ch](http://www.agrar.bayer.ch)

Utilisez les pesticides avec précaution.  
Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant utilisation



Bayer (Schweiz) AG  
4052 Basel

### Stratégie légumes choux du service technique AGROLINE

						Remarques
Avant la plantation	2 feuilles étalées (BBCH 12)	4 feuilles étalées (BBCH 14)	8 feuilles étalées (BBCH 18)	début boutons floraux (BBCH 41)	70% de la taille finale (BBCH 47)	
<b>Dosage par hectare</b>						
<b>Traitement du sol: sclérotinose</b>						
Lalstop Contans WG 2 kg						Incorporer dans le sol immédiatement après l'application.
		Lalstop Contans WG 2 kg				Après le sarclage.
<b>Herbicide</b>						
	Devrinol Plus 31 + Cargon S 0.2l					Avant ou après plantation. Ne pas utiliser Cargon S sous Agril!
<b>Fongicide contre mildiou, alternariose, nervures noires, oïdium</b>						
		Amistar 1l				
			Priori Top 1l			
				Moon Experience 0.9l		
					Flint 0.4 kg	
		Funguran Flow 1.5l				
			Kumulus WG 2-3 kg			En mélange avec d'autres fongicides.
<b>Insecticide contre altises, chenilles, mouche blanche, pucerons</b>						
		Karate Zeon 0.1l				Utilisation possible selon l'OPD avec autorisat. spéciale.
			Audienz 0.3-0.4l			Effets secondaires sur thrips.
				Affirm 1.5 kg		
Contre mouche blanche		Movento SC 0.75l				Au début de l'infestation, répéter après 7 jours si nécessaire.
Contre puceron cendré du chou			Gazelle SG 0.25 kg			Egalement contre mouche blanche 0,325 kg/ha; effets secondaires sur thrips.
<b>Mouillant</b>						
		Break-Thru 0.15l				Ajouter à chaque pulvérisation, sauf en cas de mélange avec un engrais liquide.



HERBICIDE	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre													Indications/restrictions								Remarques														
								Amarante	Véronique	Galinsoga	Séneçon	Éthuse	Camomille	Gaillet gratteron	Renouée persicaire	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Morelle noire	Lamier pourpre	Mouron des oiseaux	Chénopode	Choux blancs, rouges, à choucroute, frisés	Choux de Chine	Choux pommés	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Applications maximales par culture	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée aux biotopes en m	Zone tampon non traité dans zones résid./install. publ. en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER									
HERBICIDE	Pendiméthaline	400g	3	Pendi (LG) Sitradol SC (St) Sitradol Tec (St)	SC	2-4l	50-100.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	X	●											●	Appliquer avant plantation. Ne pas appliquer sur sols sableux.						
		455g		Hysan Aqua (Om) Stomp Aqua (BF) Stomp Aqua (Sy)	AS	CS	3.5-4.4l	97-122.- 95-120.-															X	X	X				1														
	Pyridate	450g	6	Herbasan (Om) Lentagran (LG)	WP	2kg	172.- 176.-	●	●	●	●	—	●	●	—	—	—	—	—	—	—	X	—	X	●			28			3	3					●	Ne pas mélanger avec des adjuvants ou des engrais foliaires. Traitement dès que la culture est bien adaptée.					
	Clomazone	360g	13	Clomastar (LS) Cargon S (St) Capone (Om) Caravel (LG)	AS	CS	0.25l	28.- 54.- 54.- 54.-	●	●	●	●	—	●	●	●	—	—	—	—	—	X	X	X	●																●	Appliquer avant plantation. Ne pas utiliser sur sol sableux. Risques de chlorose persistante.	
	Métazachlore	500g	15	Bredola (Om) Butisan S (BF) Trax (LG)	AS	SC	1.5-2l	66-88.- 58-78.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	X	●	S2+Sh			6								3		●	Après plantation, avant levée des adventives. Max. 1kg de matière active (métazachlore) en 3 ans sur la même parcelle.			
							1.2-2l	58-78.-																		X	X	X															
	Napropamide	450g	0	Nikkel (Om) Napronol (Sc)		SC	2.5l	115.- 110.-	●	●	●	●	—	●	●	●	●	—	—	—	—	—	X	X	X	●				1												●	Directement avant le semis/plantation avec incorporation superficielle. Attention à la culture suivante!
																											X	—	X														
Napropamide; Métazachlore	335g 96g	0 15	Devrinol Plus (St)	AS	SC	3l	177.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	X	●	S2+Sh												1					●	De suite après plantation. Par temps sec, arroser env. 5 mm. Max. 1kg de matière active (métazachlore) en 3 ans sur la même parcelle.
Napropamide; Métazachlore + Clomazone	335g 96g 360g	0 15 13	Devrinol Plus (St) + Cargon S (St)	AS	SC	3l	209-231.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	X	●	S2+Sh																	●	Utiliser avant ou immédiatement après plantation. Ne pas utiliser sous Agril. Max. 1kg de matière active (métazachlore) en 3 ans sur la même parcelle. Risques de chlorose persistante.	

Graminicides voir pages 136+137



Puceron cendré du chou



Piéride de la rave



Larves de mouche du chou



Mouche blanche

Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre											Homologué en		Indications/restrictions							Remarques						
						Oïdium	Mildiou	Taches foliaires	Alternariose	Taches noires	Rouille blanche	Botrytis	Phoma	Cylindrosporiose	Nervures noires	Sclerotiniose	Pourriture molle	Choux blancs, rouges, à choucroute, frisés	Choux de Chine	Choux pommés	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture		Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER		
Difénoconazole	250g	3	<b>Bogard</b> (LG) <b>Sico</b> (Ba) <b>Slick</b> (Sy) <b>Slick</b> (St) <b>AS</b>	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	●			14	3	2	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.
Difénoconazole; Fluxapyroxade	50g 75g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	SC	1kg	69.-	—	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●			14	2	●	Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.	
Tébuconazole; Fluopyram	200g 200g	3 7	<b>Moon Experience</b> (Ba)	SC	0.9l	130.-	■	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●		14	2	●	Appliquer au début de la formation de la tête. Max. 2 traitements/culture avec ce produit. En tout 3 traitements au maximum avec des produits contenant la substance active tebuconazole.		
Tébuconazole; Trifloxystrobine	500g 250g	3 11	<b>Nativo</b> (Ba)	WG	0.4kg	96.-	■	—	—	■	■	■	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●		21	3	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements/culture avec des produits contenant la substance active tebuconazole.		
Difénoconazole; Azoxystrobine	125g 200g	3 11	<b>Priori Top</b> (Sy) <b>AS</b>	SC	1l	104.-	■	■	—	■	■	■	□	■	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	●	S2+Sh	14	3	2	●	Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
Azoxystrobine	250g	11	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG) <b>AS</b>	SC	1l	66.- 66-76.- 64.-	■	■	■	—	■	■	□	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	●	S2+Sh	14	3	1	●	Traitement préventif dès le début de l'attaque. Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 3 fois par culture.	
Trifloxystrobine	500g	11	<b>Flint</b> (Ba) <b>Tega</b> (Sy) <b>AS</b>	WG	0.4kg	104.- 102.-	—	□	■	■	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	X	—	●		7	3	●	Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 3 fois par culture.		
Cuivre (f. d'hydroxyde)	300g	MO1	<b>Funguran Flow</b> (Om) <b>AS</b>	SC	2.5l	75.-	—	■	—	■	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	■	—	—	●		21			●	Max. 4 kg de cuivre métal par ha et par an. Fractionner les applications.		
Cuivre (f. d'oxychlorure)	350g	MO1	<b>Vitigran 35</b> (Om) <b>Oxykupfer 35</b> (St)	WP	2kg	36.- 39.-	—	■	—	■	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	■	—	—	●		21	4		●	Max. 4 kg de cuivre métal par ha et par an.		
Cuivre (f. d'oxychlorure); Cuivre (f. d'hydroxyde)	140g 140g	MO1	<b>Airone</b> (AB)	WG	2.7kg	55.-	—	■	—	□	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	□	—	—	●		21			●	Max. 4 kg de cuivre métal par ha et par an. Fractionner les applications.		
Cuivre (f. d'oxychlorure)	350g 380g 500g	MO1	<b>Vitigran 35</b> (Om) <b>Oxykupfer 35</b> (St) <b>Cuprofix Fluid</b> (Sy) <b>Flowbrix</b> (LG) <b>Curenox 50 WG</b> (Sc) <b>AS</b>	WP SC WG	0.25% 0.2%	45.- 49.- 59.- 51.- 25.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	□	—	—	●						●	Uniquement pour la culture de jeunes plantes. Max. 4 kg de cuivre métal par ha et par an.	
Cuivre (f. d'hydroxyde)	300g 350g	MO1	<b>Funguran Flow</b> (Om) <b>Kocide Opti</b> (Ba) <b>Kocide 2000</b> (St) <b>AS</b>	SC WG WG	0.25% 0.23% 0.2%	75.- 92.- 63.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	□	—	—	●						●	Uniquement pour la culture de jeunes plantes. Max. 4 kg de cuivre métal par ha et par an.	
Soufre	800g	MO2	<b>Kumulus WG</b> (BF) <b>Solfovit WG</b> (Ba) <b>AS</b>	WG	3.2kg	8.- 15.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	●		7	8		●	Appliquer dès le début de l'attaque à intervalles de 7-10 jours.	
Coniothyrium minitans		BMO2	<b>Lalstop Contans WG</b> (Da) <b>AS</b>	WG	2-4kg	79-157.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	—	●						●	Après l'application, incorporer tout de suite dans le sol.	
Hydrogénocarbonate de potassium	850g	NC	<b>Armicarb</b> (St) <b>AS</b>	SP	3kg	59.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	●		1			●	2-3 traitements à 8 jours d'intervalle.	





	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre											Homologué en			Indications/restrictions							Remarques			
								Amarante	Véronique	Galinsoga	Séneçon	Éthuse	Camomille	Gaillet gratteron	Renouée persicaire	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Morelle noire	Lamier pourpre	Mouren des oiseaux	Chénopode	Radis	Radis blanc	Rave de Brassica	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Culture suivante	Interdiction dans les zones de protection des eaux		Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année
HERBICIDE	Clomazone	360g	13	<b>Clomastar</b> (LS) <b>AS</b> <b>Cargon S</b> (St) <b>Capone</b> (Om) <b>Caravel</b> (LG)	CS	0.25l	28.- 54.- 54.- 54.-	●	●	●	●	●	—	●	●	●	●	—	—	X	●										●	Max. 3 jours après le semis.
	Métazachlore	500g	15	<b>Bredola</b> (Om) <b>Butisan S</b> (BF) <b>AS</b> <b>Trax</b> (LG)	SC	0.8-1l	35-44.- 32-40.- 31-39.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	—	●	▲	S2+Sh						2	●	De suite après semis. <b>Max. 1kg de matière active (métazachlore) en 3 ans sur la même parcelle.</b>	
	Napropamide; Métazachlore	335g 96g	0 15	<b>Devrinol Plus</b> (St) <b>AS</b>	SC	3l	177.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	—	—	X	●		S2+Sh					1	●	De suite après semis. <b>Max. 1kg de matière active (métazachlore) en 3 ans sur la même parcelle.</b>		

Graminicides voir pages 136+137

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre				Homologué en			Indications/restrictions							Remarques							
								Mildiou	Rouille blanche	Alternariose	Oïdium	Radis	Radis blanc	Rave de Brassica	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER					
FONGICIDE	Difénoconazole;	50g	3	<b>Dagonis</b> (BF)	SC	1l	69.-	—	—	■	—	X	X	X	●			7	2									●	Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.
	Fluxapyroxade	75g	7	<b>Taifen</b> (Om)																									
	Azoxystrobine	250g	1l	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG)	AS	SC	1l	72.-	—	—	■	—	—	—	X	●		S2+Sh	14	3						1	●	En début d'attaque. Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 3 fois par culture.	
								66-76.- 64.-	■	■	■	—	X	X	—														
	Propamocarbe; Fosétyl	530g 310g	28 PO7	<b>Previcur Energy</b> (Bal) <b>Previcur Energy</b> (Sy)	AS	SL	1.5-2.5l	105-176.- 209-348.-	■	—	—	—	X	—	—	●			14	2								●	En début d'attaque. traitement à intervalle de 7 à 10 jours.
	Mandipropamide	250g	40	<b>Revus</b> (Sy)	AS	SC	0.6l	56.-	■	—	—	—	X	X	—	●			7	2	6							●	Application avec un intervalle d'env. 7 jours. <b>Uniquement en plein champs.</b>
Soufre	800g	MO2	<b>Elosal Supra</b> (Om)		WG	1.5kg	6.-	—	—	—	■	—	X	—	●			7	6								●	En début d'attaque.	
Acibenzolar-S-méthyle	500g	PO1	<b>Bion</b> (LG, Sy)		WG	30-60g	27-55.-	■	□	—	—	X	—	—	●			7	1									●	Stimulation des défenses naturelles.











INSECTICIDE	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications/restrictions							Remarques				
							Noctuelle du chou	Teigne des crucifères	Thrips	Piérides	Altises	Pucerons	Mouches blanches	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER	
	Pirimicarbe	500 g	1A	<b>Pirimicarb</b> (Om) <b>Pirimor</b> (Sy) <b>Pirimor</b> (LG, St)	AS	SG	0.5 kg	48.- 42.- 48-50.-	—	—	—	—	—	■	—	—	●	⚠	7	2	—	1	●	Efficacité par contact et phase gazeuse.
	Lambda-Cyhalothrine	100 g	3A	<b>Karate Zeon</b> (Sy) <b>Techno 10 CS</b> (LG)	AS	CS	0.1 l	13.- 12.-	—	—	■	—	■	■	—	—	●	⚠	7	2	—	20	●	<b>Pyréthrinoïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b> Appliquer par températures entre 5-20° C.
		50 g		<b>TAK 50 EG</b> (St)	AS	EG	0.2 kg	23.-	—	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—
	Acétamipride	200 g	4A	<b>Gazelle SG</b> (St) <b>Oryx Pro</b> (Sy) <b>Pistol</b> (Om)	AS	SG	0.25 kg	40.- 38.- 40.-	—	—	—	—	—	■	—	—	●	—	7	2	—	—	●	Intervalle de 10-14 jours.
	Spinosad	480 g	5	<b>Audienz</b> (Om) <b>Elvis</b> (St)	AS	SC	0.2 l	125.- 118.-	■	■	—	—	■	—	—	—	●	⚠	7	2	—	—	●	
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Dipel DF</b> (Om)	AS	WG	0.6 kg	63.-	■	■	—	■	—	—	—	—	●	—	3	—	—	—	●	Ne pas utiliser par temps froid. Agit seulement sur les jeunes stades larvaires.
	Bacillus thuringiensis var. aizawai	50 %	11A	<b>Agree WP</b> (AB)	AS	WP	1 kg	101.-	■	■	—	■	—	—	—	—	●	—	3	3	—	—	●	Ne pas utiliser par temps froid. Agit seulement sur les jeunes stades larvaires.
	Spirotetramat	100 g	23	<b>Movento SC</b> (Ba)	AS	SC	0.45 l	59.-	—	—	—	—	—	■	—	—	●	—	7	—	—	—	●	1-2 applications par culture et par an.
	Acides gras C7-C18	505 g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>Vista</b> (LG)	AS	SC	2 %	287.- 275.-	—	—	—	—	—	■	—	—	●	—	—	—	—	—	●	Application: 2 l par 100 l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact direct.
		515 g		<b>Natural</b> (AB) <b>Lotiq</b> (Sy)	AS	EC		297.- 220.-	—	—	—	—	—	■	—	—	●	—	—	—	—	—	●	

abrév. OPD = Ordonnance sur les paiements directs

HERBICIDE	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre												Homologué en						Indications/restrictions						Remarques							
								Amarante	Véronique	Galinsoga	Séneçon	Éthuse	Camomille	Gaillet gratteron	Renouée persicaire	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Morelle noire	Lamier pourpre	Mouron des oiseaux	Chénopode	Laitue pommée, laitue iceberg, batavia	Laitue frisée, Lollo, salade coupée	Chicorée scarole, frisée	Pain de sucre	Palla Rossa	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Culture suivante	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours		Nombre maximal de traitements par culture	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER			
	Pendiméthaline	455g	3	Hysan Aqua (Om) Stomp Aqua (BF) Stomp Aqua (Sy)	AS	CS	2.2-3.5l	61-97.- 60-95.-	☉	☀	☂	☂	☂	☂	☂	☂	☂	☂	☂	☂	☂	☂	☂	☂	X	X	X	X	X	☀								☀	Avant plantation. <b>Pas sur sols sablonneux.</b> <b>Pas sur cultures sous bâches.</b>
	Propyzamide	400g	3	Granat (LG) Kerb Flo (Om) Proper Flo (Sc) Nizo S (St)	AS	SC	2.5-3.75l	103-154.- 109-163.- 101-152.- 114-171.-	☂	☂	—	—	—	—	—	☂	☂	☂						X	X	X	X	X	☀								☀	Après semis/plantation. Bonne efficacité contre les graminées. Uniquement plein champ. Arroser après traitement par temps sec.	

Graminicides voir pages 136+137

## Stratégie salades pommées du service technique AGROLINE

					Remarques
Avant la plantation	Plantation	10-14 jours après plantation	Début de pomaison	7 jours avant la récolte	
<b>Dosage par hectare</b>					
<b>Traitement du sol: sclérotiniose</b>					
Lalstop Contans WG 4 kg					Incorporer immédiatement après l'application.
	Lalstop Contans WG 4 kg				Irriguer après l'application. Miscible avec du Kerb Flo.
<b>Biostimulants</b>					
Symbac 0.5l					Effet partiel Rhizoctonia
<b>Herbicides</b>					
Stomp Aqua 1.5-2l					Pas sur un sol sablonneux. Pas sous couvert.
	Kerb Flo 3-3.75l				Irriguer lors de sécheresse.
<b>Fongicides: Mildiou, Botrytis et Sclérotiniose</b>					
	Amistar 1l				Mélange avec Kerb Flo possible.
		Previcur Energie 2l + Pyrus 400 SC 2l			Previcur a un effet secondaire sur Phytium spp.
			Revus 0.6l		
				Revus 0.6l	
<b>Insecticides: Pucerons du feuillage, Chenilles et Thrips</b>					
		Movento SC 0.75l			
			Movento SC 0.75l + Audienz 0.2l		
				Dipel DF 0.6 kg	



## SYMBAC

AGROLINE  
Service & Bioprotect

**biostimulation**

- + Microorganismes pour le traitement des sols, des semences ou des plantes
- + Favorise la croissance, le développement des racines et l'absorption des éléments nutritifs
- + Garantit et améliore les rendements

AGROLINE Bioprotect  
058 434 32 82  
bioprotect@fenaco.com  
**bioprotect.ch**





Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Homologué en					Indications/restrictions							Remarques										
						Mildiou	Rhizoctonia-solani	Botrytis	Sclerotiniose	Anthraxose	Alternariose	Rouilles	Laitue pommée, laitue iceberg, batavia	Laitue frisée, Lollo, salade coupée	Chicorée scarole, frisée	Pain de sucre	Palla Rossa	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Culture suivante	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture		Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER						
Difénoconazole	250g	3	<b>Bogard</b> (LG) <b>Sico</b> (Ba) <b>Slick</b> (Sy) <b>Slick</b> (St)	AS	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	—	X	X	X	●	—	—	—	21	—	3	—	2	●	Max. 3 traitements par parcelle et année avec des produits à base de difénoconazole.	
Difénoconazole; Fluxapyroxade	50g 75g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	AS	SC	2l	138.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	X	—	—	—	●	—	—	—	14	1	—	—	—	●	Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.		
Difénoconazole; Azoxystrobine	125g 200g	3 11	<b>Priori Top</b> (Sy)	AS	SC	1l	104.-	■	■	□	—	—	—	—	—	—	X	—	X	—	—	●	S2+Sh	21	—	3	—	2	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et année avec des produits à base de difénoconazole.				
Fluopyram	500g	7	<b>Moon Privilege</b> (Ba)	AS	SC	0.5l	186.-	—	—	■	■	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	(10)	2	—	—	—	●	Appliquer au début de la formation des têtes. 21 jours d'attente en serre.		
Fluopyram; Trifloxystrobine	250g 250g	7 11	<b>Moon Sensation</b> (Ba)	AS	SC	0.8l 0.6l 0.8l	238.- 178.- 238.-	—	—	■	■	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	14 21	2 2 1	—	—	—	●	<b>Plein champ:</b> Appliquer au début de la formation des têtes. <b>Sous serre:</b> 0.6l/ha 2 traitements max 0.8l/ha 1 traitement max!		
Pyriméthanol	400g	9	<b>Espiro</b> (Om) <b>Papyrus</b> (LG) <b>Pyrus 400 SC</b> (Sc)	AS	SC	2l	148.- 149.- 123.-	—	—	■	■	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Au plus tard, 14 jours après plantation.	
Cyprodinil; Fludioxonil	375g 250g	9 12	<b>Avatar</b> (St) <b>Switch</b> (Sy)	AS	WG	0.5-0.8kg	109-175.- 98-157.-	—	■	■	■	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	SP	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Au plus tard, 14 jours après plantation.
Azoxystrobine	250g	11	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG)	AS	SC	1l	72.- 66-76.- 64.-	■	■	□	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	S2+Sh	14	2	—	—	—	—	—	—	—	●	En début d'attaque. Ne pas appliquer des produits contenant de la strobilurine plus de 2 fois par culture.
Trifloxystrobine	500g	11	<b>Flint</b> (Ba) <b>Tega</b> (Sy)	AS	WG	0.4kg	104.- 102.-	—	—	■	■	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	14	2	—	—	—	—	●	En début d'attaque. 21 jours d'attente en serre. Ne pas appliquer des produits contenant de la strobilurine plus de 3 fois par parcelle et année	
Fenhexamide	510g	17	<b>Teldor</b> (Ba)	AS	WG	1.5kg	225.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	3	2	—	—	—	—	●		
Cymoxanil	450g	27	<b>Cymoxanil WG</b> (Sc)	AS	WG	0.16kg	10.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	—	—	●	—	—	—	—	2	—	—	—	—	●	Uniquement pour la culture de jeunes plants. Traitement au plus tard 14 jours après la plantation.	
Propamocarbe; Fosétyl	530g 310g	28 PO7	<b>Previcur Energy</b> (Bal) <b>Previcur Energy</b> (Sy)	AS	SL	1.5-2.5l	105-176.- 209-348.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	21	2	—	—	—	—	—	●	1 <sup>ère</sup> application 2-3 jours après plantation. 2 <sup>ème</sup> application 12-16 jours plus tard.
Mandipropamide	250g	40	<b>Revus</b> (Sy)	AS	SC	0.6l	56.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	7	2	—	—	—	—	●	En début d'attaque.	
Diméthomorphe; Ametoctradine	225g 300g	40 45	<b>Orvego</b> (BF) <b>Dominator</b> (Om)	AS	SC	0.8l	47.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	—	—	●	—	—	—	7	3	—	—	—	—	●	Applications avec un intervalle de 7-14 jours.	
Acibenzolar-S-méthyle	500g	PO1	<b>Bion</b> (LG, Sy)	AS	WG	60g	53-55.-	□	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	—	—	●	—	—	—	7	4	—	—	—	—	●	Stimulateur des défenses naturelles. Application préventive.	
Laminarine	45g	PO4	<b>Vacciplant</b> (St)	AS	SL	1l	45.-	□	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	3	—	—	—	—	—	●	Stimulateur des défenses naturelles. Application préventive	
Fosétyl-aluminium	800g	PO7	<b>Alfil WG</b> (Si) <b>Alial 80 WG</b> (St) <b>Aliette WG</b> (Ba)	AS	WG	2kg	51.- 88.- 78.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	—	—	●	—	—	—	21	—	—	—	—	—	—	●	
Phosphonate de potassium	755g	NC	<b>Booster</b> (LG) <b>Quartet Lux</b> (Sy) <b>Stamina S</b> (St)	AS	SL	3l	62.- 55.- 62.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	14	4	—	—	—	—	—	●	Traitement avec un intervalle de 7-10 jours.
Bacillus subtilis		BMO2	<b>FZB 24 flüssig</b> (Ba)	AS	SC	0.5l	121.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	—	1	—	—	—	—	●	Une application rapidement après plantation.	
Coniothyrium minitans		BMO2	<b>Lalstop Contans WG</b> (Da)	AS	WG	2-4kg	79-157.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Après l'application, incorporer tout de suite dans le sol.	

Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Homologué en					Indications/restrictions							Remarques							
						Puceron	Altise	Noctuelle terrestre	Chenilles diverses	Thrips	Noctuelle aérienne	Noctuelle du chou	Puceron des racines	Laitue pommée, laitue iceberg, batavia	Laitue frisée, Lollo, salade coupée	Endive, frisée	Pain de sucre	Palla Rossa	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Culture suivante	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture		Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER			
INSECTICIDE	3A	Decis Protech (Ba)	EW	0.8l	47.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	⚠			14	2		100	1	● <b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b>			
		Aligator (Om) Deltastar (St)	EC	0.5l	35.- 44.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	⚠							Appliquer par températures entre 5-20° C. 7-14 jours entre 2 traitements.			
	100g	AS	Karate Zeon (Sy) Techno 10 CS (LG)	CS	0.1l	13.- 12.-	■	—	■	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	●			7		20					
			TAK 50 EG (St)	EG	0.2kg	23.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	⚠									
	47.5g 190g	3A	Parexan N (Om)	EC	0.6l	118.-	■	—	—	—	■	—	—	—	X	X	X	X	X	●	⚠			3	2		6	2	● <b>Pas conserver le produit à des températures au-dessous de 10°C. Aussi homologué contre acariens tétranyques et mouche blanche.</b>			
	200g	4A	AS	SG	Gazelle SG (St) Oryx Pro (Sy) Pistol (Om)	0.15kg 0.25kg	23-24.- 38-40.-	■	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●					14		2			● <b>Maximum 2 applications par parcelle par an avec des produits du même groupe de résistance.</b>		
					5	AS	SC	0.2l	118-125.-	—	—	■	■	■	—	—	—	X	X	X	X	X	●				7	2				
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki	11A	AS	WG	Dipel DF (Om)	0.6kg	63.-	—	—	—	■	—	—	—	X	X	X	X	X	●					3					● <b>Pas par temps froid. Contre les jeunes stades larvaires.</b>		
					Delfin (AB)	0.75kg	153.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	●				6					
					Wormox (St)	1kg	55.-	—	—	—	■	—	■	—	—	—	X	X	X	X	X	●					2					● <b>Le pH de la bouille doit être inférieur à 8.</b>
	54% 50%	11A	AS	WG	XenTari WG (LG)	1kg	103.-	—	—	—	—	—	■	—	X	X	X	X	X	●					3					● <b>Pas par temps froid. Contre les jeunes stades larvaires.</b>		
					WP	Agree WP (AB)	1.5kg 1-2kg	151.- 101-202.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	●					7		4		
	100g	23	AS	SC		0.75l	98.-	■	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●					14	2				● <b>Appliquer tôt, vu l'efficacité lente. Intervalle de traitement entre 7-14 jours.</b>	
	9.8g 26g	UN	AS	EC	AgroNeem (AgB) NeemAzal-TS (AB)	3l 1.5l	320.- 342.- 325.-	■	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●					7	5				● <b>Si nécessaire, répéter les traitements à 7-10 jours d'intervalle.</b>		
					Oikos (LG) Sicid Neem (St)																		●									
505g 515g	UNE	AS	SC	Siva 50 (Om) Vista (LG)	2%	287.- 275.-	■	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●										● <b>Application 2l par 100l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact direct.</b>			
				Natural (AB) Lotiq (Sy)	EC		297.- 220.-																									
186g (oléate de sodium)	UNE	AS	SC	1-1.5%	189-284.-	■	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●					7					● <b>Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.</b>			

Remarques

abrév. OPD = Ordonnance sur les paiements directs



Vers fil de fer



Mildiou sur salade pommée





	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications/restrictions							Remarques				
							Altise	Noctuelle terrestre	Chenille défoliatrice	Puceron	Thrips	Noctuelle foliaire	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER		
INSECTICIDE	Pirimicarbe	500 g	1A	<b>Pirimicarb</b> (Om) <b>Pirimor</b> (Sy) <b>Pirimor</b> (LG, St) <b>AS</b>	SG	0.5kg	48.- 42.- 48-50.-	—	—	—	■	—	—	●	⚠		7	2			1	●	Efficacité par contact et phase gazeuse.	
	Deltaméthrine	15 g	3A	<b>Decis Protech</b> (Ba)	EW	0.8l	47.-	—	■	—	—	—	—	●	⚠		14	2		100	1	●	<b>Pyréthriinoïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b>	
		25 g		<b>Aligator</b> (Om) <b>Deltastar</b> (St)	EC	0.5l	43.- 44.-	—	—	—	—	—	—	●										
	Lambda-Cyhalothrine	100 g		<b>Karate Zeon</b> (Sy) <b>AS</b> <b>Techno 10 CS</b> (LG)	CS	0.1l	13.- 12.-	—	■	—	■	■	—	●						20				
		50 g	<b>TAK 50 EG</b> (St)	EG	0.2kg	23.-	—	—	—	—	—	—	●											
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Dipel DF</b> (Om) <b>AS</b>	WG	0.5-1kg	53-105.-	—	—	■	—	—	—	●			3	8				●	Pas par temps froid. Contre les jeunes stades larvaires. Applications distantes de 7 jours.	
	Acides gras C7-C18	505 g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>AS</b> <b>Vista</b> (LG)	SC	2%	287.- 275.-	—	—	—	■	—	—	●									●	Application 2l Siva 50 /Vista par 100l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller, agit seulement par contact direct.
		515 g		<b>Natural</b> (AB) <b>Lotiq</b> (Sy)	EC		297.- 220.-	—	—	—	—	—	—	●										
Acides gras (oléate de sodium)	186 g	UNE	<b>Oleate 20</b> (St)	SC	1-1.5%	189-284.-	—	—	—	■	—	—	●			7						●	Bien mouiller les plantes. N'agit que par contact direct.	

abrév. OPD = Ordonnance sur les paiements directs



	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications/restrictions							Remarques									
								Noctuelle aérienne	Chenilles diverses	Puceron	Thrips	Puceron des racines	Altise	Noctuelle terrestre	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER						
INSECTICIDE	Pirimicarbe	500 g	1A	<b>Pirimicarb</b> (Om) <b>Pirimor</b> (Sy) <b>Pirimor</b> (LG, St)	AS	SG	0.5kg	48.- 42.- 48-50.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	●	☞	7	2			1	●	Efficacité par contact et phase gazeuse.		
	Deltaméthrine	15 g	3A	<b>Decis Protech</b> (Ba)		EW	0.8l	47.-	—	—	—	—	—	—	—	■				●	☞	14	2		100	1	●	<b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b>		
		25 g		<b>Aligator</b> (Om) <b>Deltastar</b> (St)		EC	0.5l	43.- 44.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—				●									
	Lambda-Cyhalothrine	100 g		<b>Karate Zeon</b> (Sy) <b>Techno 10 CS</b> (LG)	AS	CS	0.1l	13.- 12.-	—	—	■	■	—	—	—	■					●	☞				20				Application par températures entre 5-20°C. Applications d'Alpha-Cyperméthrine distantes de 7-14 jours.
		50 g		<b>TAK 50 EG</b> (St)		EG	0.2kg	23.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—				●									
	Pyréthrine; huile de sésame raffinée	47.5 g 190 g	3A	<b>Parexan N</b> (Om)		EC	0.6l	118.-	—	—	■	■	—	—	—	—					●	☞	3	2		6	2	●	Pas conserver le produit à des températures au-dessous de 10°C. Aussi homologué contre acariens tétranyques et mouche blanche.	
	Bacillus thuringiensis var. aizawai	50%	11A	<b>Agree WP</b> (AB)		WP	1kg	101.-	—	■	—	—	—	—	—	—					●		7	3				●	Pas par temps froid. Contre les jeunes stades larvaires.	
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Dipel DF</b> (Om)	AS	WG	0.5-1kg	53-105.-	—	■	—	—	—	—	—	—					●		3	8				●	Pas par temps froid. Contre les jeunes stades larvaires. 7 jours d'intervalle entre les traitements. Le pH de la bouille doit être inférieur à 8.	
				<b>Wormox</b> (St)		WP	1kg	55.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—					●		2						
	Spirotetramat	100 g	23	<b>Movento SC</b> (Ba)	AS	SC	0.75l	98.-	—	—	■	—	■	—	—	—					●		14	2				●	Appliquer tôt, vu l'efficacité lente. 7-14 jours d'intervalle entre les traitements.	
Acides gras C7-C18	505 g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>Vista</b> (LG)	AS	SC	2%	287.- 275.-	—	—	■	—	—	—	—	—					●								●	Application 2l Siva 50 /Vista par 100l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller, agit seulement par contact direct.	
	515 g		<b>Natural</b> (AB) <b>Lotiq</b> (Sy)		EC		297.- 220.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—					●									

abrév. OPD = Ordonnance sur les paiements directs



Contre *Sclerotinia* spp.

## Réduisez progressivement la quantité de sclérotés dans les parcelles contaminées

LALSTOP Contans WG est un traitement à base d'une haute concentration de *Coniothyrium minitans* souche CON/M/91-08, champignon mycoparasite des sclérotés d'espèces virulentes de *Sclerotinia* spp. présents dans le sol. En réduisant le niveau d'inoculum des parcelles contaminées, LALSTOP Contans WG diminue significativement l'expression des symptômes sur les cultures sensibles.



GRANULÉS DISPERSIBLES

### BÉNÉFICES

Contre les sclérotés de *S. sclerotiorum* et *S. minor*, causant de graves pertes économiques aux plantes hôtes sensibles (rendement et qualité): colza, pois, haricot, laitue, carotte, endive...

### AVANTAGES

**Lutte associée:** combinaison possible dans le cadre de programmes de lutte chimique ou biologique contre *Sclerotinia* spp.:

- sécurise le rendement lorsque l'application est renouvelée dans le temps
- augmente le potentiel de rendement global

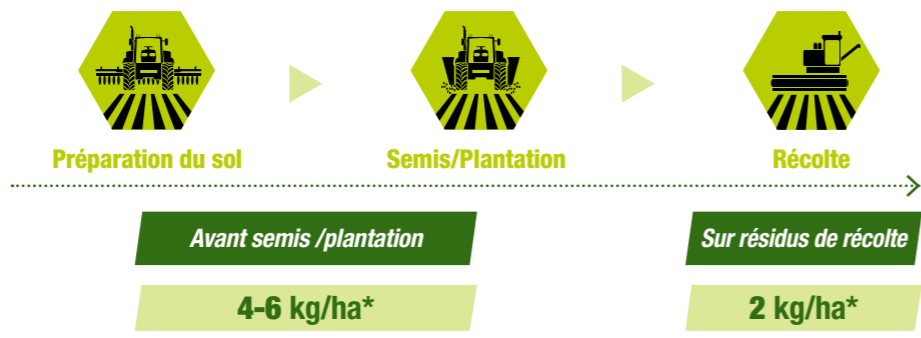
**Profil environnemental:**

- sans résidus
- sans classement toxicologique

**Souplesse d'application:**

- avant plantation/semis pour réduire l'inoculum du sol
- après la récolte (sur résidus de culture) pour éviter la recontamination du sol avec l'agent pathogène

### APPLICATIONS (haricot, salade, carotte, etc.)



\*Les recommandations d'usages sont données à titre indicatif. Le nombre d'applications et la dose sont fonction de la pression maladie au cours des dernières années, du nombre de cultures hôtes dans la rotation et du positionnement adéquat de LALSTOP Contans WG. Veuillez consulter l'étiquette ou rapprochez vous de votre conseiller pour de plus amples détails sur l'utilisation.

### GESTION DE LA ROTATION

Le sclérote est l'organe de conservation du *Sclerotinia*. Enfoui en même temps que les débris végétaux lors du travail du sol, il se conserve 10 ans au maximum dans le sol. Ramené en surface par le travail du sol, il permet à la maladie de se propager à nouveau causant des pertes importantes sur les cultures sensibles. Dans les situations à forte infestation, l'application de LALSTOP Contans WG permet de diminuer la pression en réduisant le stock de sclérotés. Le traitement des résidus de cultures permet d'atteindre les sclérotés nouvelelment produits, et d'éviter ainsi la recontamination du sol.

### Stratégie désherbage carottes du service technique AGROLINE

	Avant le semis	Semis (BBCH 00)	Stade cotylédons (BBCH 10)	Stade 2 feuilles (BBCH 12)	Stade 3 feuilles (BBCH 13)	Remarques
						*Les carottejaunes peuvent être sensibles à la métribuzine!

#### Dosages par hectare

#### Traitement du sol: sclérotiniose

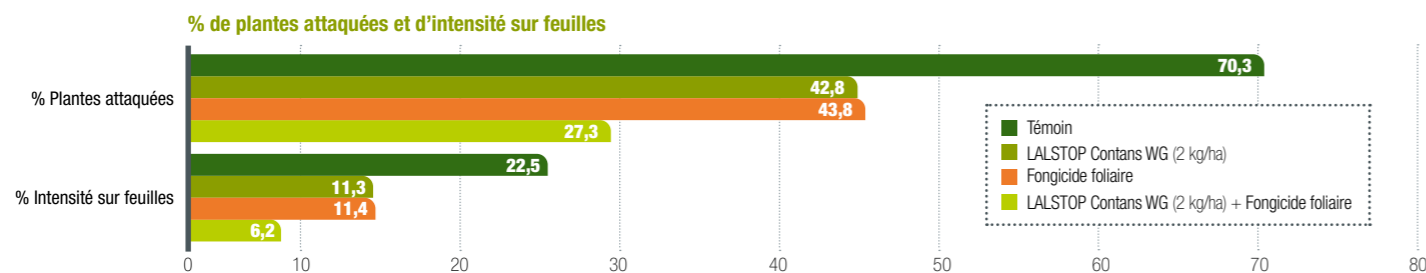
Lalstop Contans WG 4 kg					Avant la formation des buttes.
-------------------------	--	--	--	--	--------------------------------

#### Herbicides

	Stomp Aqua 1.5-2l + Metric* 0.6-0.9l				Pré-levée jusqu'à 3 jours après le semis. Prudence sur sols sableux.
ou	Stomp Aqua 1.5-2l + Bandur 1l + Cargon S 0.15-0.2l				Pré-levée jusqu'à 3 jours après le semis. Prudence sur sols sableux.
		Bandur 0.5-1l			Max 2.5l Bandur par hectare et par an. Prudence sur sols sableux.
			Bandur 0.5l + Sencor SC* 0.1-0.15l		Traiter le soir, sur plantes sèches, dès 2 feuilles.
				Bandur 0.5l + Sencor SC* 0.15-0.2l	Traiter le soir, sur des plantes sèches, appliquer Bandur jusqu'au stade 3 feuilles.

### Efficacité sur carotte

Moyenne de 4 essais UNILET, France 2004-2006



LALSTOP Contans WG / Numéro d'autorisation: W-7498. Composition: 1 milliard (10<sup>9</sup>) spores viables/g *Coniothyrium minitans* souche CON/M/91/08. Formulation: WG (granulés dispersibles dans l'eau). Classification du produit: Sans classement - Contient du *Coniothyrium minitans*. Peut provoquer des réactions de sensibilisation - Ne pas ingérer. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés. Éviter le contact avec la peau. Garder hors de la portée des enfants. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau EUH401: respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - SPT: ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas mélanger avec des engrais liquides et des fongicides. Titulaire de l'homologation: Danstar Ferment AG - Lallemand Plant Care, Poststrasse 30, 6300 Zug, Suisse.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**





Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre				Indications/restrictions							Remarques	
						Phytlum	Alternariose	Oidium	Sclerotiniose	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points
Difénoconazole 250g	3	<b>Bogard</b> (LG) <b>Sico</b> (Ba) <b>Slick</b> (Sy) <b>Slick</b> (St) <b>AS</b>	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	—	■	—	—	●			14		3		2	● En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.
Tébuconazole 250g	3	<b>Fezan</b> (St)	EC	0.6l	35.-	—	■	■	—	●			21	3				● Max. 3 traitements/culture avec ce produit ou tout autre produit contenant cette substance active.
Difénoconazole; Fluxapyroxade	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	SC	0.6l	41-45.- 69-75.- 138-151.-	—	—	■	—	●			7	2				●
Tébuconazole; Fluopyram	3 7	<b>Moon Experience</b> (Ba)	SC	0.75l	108.-	—	■	■	—	●			14	2				● Aux stade BBCH 40-49 (croissance des tubercules). Max. 2 traitements/culture et max. 3 traitements avec des produits contenant du tebuconazole.
Tébuconazole; Trifloxystrobine	3 11	<b>Nativo</b> (Ba)	WG	0.3kg	72.-	—	■	■	■	●			21	3				● Première application au début des attaques. Max. 3 traitements/culture avec des produits contenant la substance active tebuconazole.
Difénoconazole; Azoxystrobine	3 11	<b>Priori Top</b> (Sy) <b>AS</b>	SC	1l	104.-	—	■	■	—	●	S2+Sh		14		3		2	● En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.
Métalaxyle-M	4	<b>Fonganil</b> (Sy)	SL	0.5l	201.-	■	—	—	—	●				1				● Application au stade 1-4 feuilles de la culture en «solo».
Fluopyram; Trifloxystrobine	7 11	<b>Moon Sensation</b> (Ba)	SC	0.5l	149.-	—	■	—	—	●			14	2				● Application au début du grossissement des carottes.
Boscalide; Pyraclostrobine	7 11	<b>Signum</b> (BF) <b>AS</b>	WG	1kg	107.-	—	■	■	—	●			14	1			1	●
Azoxystrobine	11	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG) <b>AS</b>	SC	1l	72.- 66-76.- 64.-	—	■	—	—	●	S2+Sh		14	3				● Ne pas appliquer des produits contenant la matière active strobilurine plus de 3 fois par culture.
Trifloxystrobine	11	<b>Flint</b> (Ba) <b>Tega</b> (Sy) <b>AS</b>	WG	0.4kg	104.- 102.-	—	■	■	—	●			7	3				● Ne pas appliquer des produits contenant la matière active strobilurine plus de 3 fois par culture.
Cuivre (f. d'oxychlorure)	MO1	<b>Vitigran 35</b> (Om) <b>Oxykupfer 35</b> (St)	WP	2.5kg	45.-	—	■	—	—	●			21					● Max. 4 kg de cuivre par ha et par an. En mélange aux fongicides organiques, le dosage indiqué est divisé en deux. Première application en début d'attaque, puis renouveler 380g Cuprofix Fluid (Sy) chaque 7-10 jours.
		<b>Cuprofix Fluid</b> (Sy) <b>Flowbrix</b> (LG)	SC	2l	59.- 51.-					●								
		<b>Curenox 50 WG</b> (Sc) <b>AS</b>	WG	1.5kg	25.-					●								
Cuivre (f. d'hydroxyde)	MO1	<b>Funguran Flow</b> (Om) <b>AS</b>	SC	2.5l	75.-	—	■	—	—	●			21					● Max. 4 kg de cuivre par ha et par an. En mélange aux fongicides organiques, le dosage indiqué est divisé en deux. Première application en début d'attaque, puis renouveler 380g Cuprofix Fluid (Sy) chaque 7-10 jours.
		<b>Kocide Opti</b> (Ba)	WG	2.5kg	100.-					●								
		<b>Kocide 2000</b> (St)	WG	2.5kg	79.-					●								
		<b>Cuprum Flow</b> (Sc) <b>AS</b>	SC	2l	52.-					●								
Cuivre (f. d'oxychlorure); Cuivre (f. d'hydroxyde)	MO1	<b>Airone</b> (AB)	WG	2.5kg	51.-	—	■	—	—	●			21					● Max. 4 kg de cuivre par ha et par an. 7 à 10 jours d'intervalle entre les traitements.
Coniothyrium minitans	BMO2	<b>Lalstop Contans WG</b> (Da) <b>AS</b>	WG	4kg	157.-	—	—	—	■	●								● Après l'application, incorporer tout de suite dans le sol.
Bacillus amyloliquefaciens	BMO2	<b>Serenade ASO</b> (Ba) <b>AS</b>	SC	4l	108.-	—	□	□	—	●								● Appliquer soit 4l/ha (6 traitements au maximum à 5-7 jours d'intervalle) ou 8l/ha (4 traitements au maximum à 7-10 jours d'intervalle).





We create chemistry

**Nouveau**  
Encore plus de légumes

## Dagonis®

Le fongicide polyvalent pour une récolte saine

- Efficacité sur un large spectre
- Délais d'attente très court
- Excellent effet rémanent
- Pour de nombreuses cultures



### Stratégies fongicides et insecticides carottes du service technique AGROLINE

					Remarques
Stade 3 feuilles	Feuillage env. 10 cm	Stade crayon	Développement des racines	Env. 10 jours avant la récolte	

#### Dosages par hectare

#### Lutte contre Phytium

Fongamil 0.5l					Miscible avec les insecticides.
---------------	--	--	--	--	---------------------------------

#### Fongicides contre l'alternariose et l'oïdium

	Slick 0.5l				
	Moon Experience 0.75l				
		Dagonis 1l			
			Flint 0.4 kg		
		Serenade ASO 4l			
		Funguran Flow 1.5l			Pas dans les carottes IP-Suisse.

#### Répulsif: Mouche de la carotte

	Psila Protect 4-8 diffuseurs			Dès les 1 <sup>ers</sup> piègages.
--	------------------------------	--	--	------------------------------------

#### Insecticides

Mouches de la carotte	Karate Zeon 0.1l			Dès les premiers piègages. Traitements uniquement le soir.
Pucerons	Movento SC 0.45l			Max. 2 traitements /culture
Pucerons des racines		Movento SC 0.45l		Max. 4 traitements /culture

#### Molluscicide

Limaces	Axcela 7 kg			Max. 700g de métaldehyde par parcelle et par an.
---------	-------------	--	--	--



Oïdium sur feuille de carotte

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit. Tenez compte des avertissements et des symboles de mise en garde.



	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)		Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre					Indications/restrictions							Remarques		
												Mouche de la carotte	Puceron	Psylle de la carotte	Pucerons des racines	Noctuelle	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours		Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année
INSECTICIDE	Pirimicarbe	500 g	1A	Pirimor (Sy) Pirimicarb (Om) Pirimor (LG, St)	AS	SG	0.5kg	42.- 48-50.- 48.-	—	■	—	—	—	●	⚡		7	2			1	●	Efficacité par contact et phase gazeuse.
	Deltaméthrine	15 g	3A	Decis Protech (Ba)	EW	EW	0.5l	29.-	—	■	■	—	—	●	⚡		14	2		50	1	●	Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD. Appliquer par températures entre 5-20°
							1.6l	94.-	■	—	—	—	28					100					
		25 g	Aligator (Om) Deltastar (St)	EC	0.3l	26-27.-	—	■	■	—	—	14	2	50									
					0.5l	43-44.-	—	—	—	—	■	100											
	Lambda-Cyhalothrine	100 g	3A	Karate Zeon (Sy) Techno 10 CS (LG)	AS	CS	0.1l	13.- 12.-	■	—	—	—	—	●	⚡		14			20		●	Traitements à intervalle de 14 jours.
		50 g					TAK 50 EG (St)	EG	0.2kg	23.-	■	—	—				—	—					
	Spirotetramat	100 g	23	Movento SC (Ba)	AS	SC	0.45l	59.-	—	■	—	—	—	●			21	2				●	Application, 2l par 100l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact.
	Acides gras C7-C18	505 g	UNE	Siva 50 (Om) Vista (LG)	AS	SC	2%	287.- 275.-	—	■	—	—	—	●								●	Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.
		515 g						Natural (AB) Lotiq (Sy)															
Acides gras (oléate de sodium)	186 g	UNE	Oleate 20 (St)		SC	1-1.5%	189-284.-	—	■	—	—	—	●			7					●		
RÉPULSIF	Huile d'oignon (Di-/Trisulfide)		UNE	Karma (St) Psila-Protect (AB)		GR	8 diffuseurs 4-8 diffuseurs	132-263.- 118-236.-	■	—	—	—	—	●								●	30 g de boules par diffuseurs. Les pièges englués et les diffuseurs ne doivent pas se trouver à proximité.

abrév. OPD = Ordonnance sur les paiements directs



Mouches de la carotte sur un piège jaune



Pucerons des racines de la carotte

Stratégie céleri-pomme du service technique AGROLINE

						Remarques
Avant la plantation	Plantation (BBCH 12)	Stade 4 feuilles (BBCH 14)	Stade 6 feuilles (BBCH 16)	Stade 8 feuilles (BBCH 18)	70% de la taille finale	

Dosages par hectare:

Traitement du sol: sclérotiniose

Lalstop Contans WG 4 kg						Après l'application, incorporer tout de suite dans le sol.
-------------------------	--	--	--	--	--	--

Herbicides

	Stomp Aqua 3.0l + Bandur 0.5l + Cargon S 0.25l					Prudence sur sol sableux. 5-7 jours après la plantation. Sur sol humide.
		Bandur 1.0l				7-10 jours après la 1 <sup>ère</sup> application d'herbicides.
			Bandur 0.5l			Risque de chlorose foliaire.

Fongicides

			Amistar 1.0l			
			Slick 0.5l			
				Flint 0.4 kg		
			Funguran Flow 1.5l			Ne pas mélanger avec Amistar.
				Elosal Supra 1.5 kg		

Répulsif

Mouches de la carotte	Psila Protect 4-8 diffuseurs				Dès les 1 <sup>ers</sup> piègages.
-----------------------	------------------------------	--	--	--	------------------------------------

Insecticides

Mouches de la carotte	Karate Zeon 0.1l				Selon service d'alerte, dès les 1 <sup>ers</sup> piègages.
Pucerons			Gazelle SG 0.25kg		Uniquement en cas d'infestation.

Acaricides

Acarieus				Kiron 0.9l + Break Thru 0.15l	Bien mouiller les feuilles en dessous.
----------	--	--	--	-------------------------------	--

Oligo-éléments

Bore			Borstar 2l		3-4 traitements en complément des fongicides.
------	--	--	------------	--	---





Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre				Homologué en		Indications/restrictions							Remarques				
						Septoriose	Alternariose	Sclérotiniose	Oïdium	Céleris branches	Céleris pommes	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délat d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER		
Difénoconazole	250 g	3	<b>Bogard</b> (LG) <b>Sico</b> (Ba) <b>Slick</b> (Sy) <b>Slick</b> (St) <b>AS</b>	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	■	—	—	—	X	X	●			14		3		2	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
Difénoconazole; Fluxapyroxade	50 g 75 g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	SC	0.6l	41.- 69.- 138.-	—	—	—	■	—	X	●			7	2				●		
Difénoconazole; Azoxystrobine	125 g 200 g	3 11	<b>Priori Top</b> (Sy) <b>AS</b>	SC	1l	104.-	■	—	—	—	X	X	●	S2+Sh		14		3		2	●	Application préventive. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
Azoxystrobine	250 g	11	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG) <b>AS</b>	SC	1l	72.- 66-76.- 64.-	■	—	—	—	X	X	●	S2+Sh		14	3				●	En début d'attaque. Ne pas appliquer des produits contenant de la strobilurine plus de 3 fois par culture.	
Trifloxystrobine	500 g	11	<b>Flint</b> (Ba) <b>Tega</b> (Sy) <b>AS</b>	WG	0.4kg	104.- 102.-	■	—	—	—	—	X	●			14	3				●	Ne pas appliquer des produits contenant de la strobilurine plus de 3 fois par culture.	
Cuivre (f. d'oxychlorure)	350 g	MO1	<b>Vitigran 35</b> (Om) <b>Oxykupfer 35</b> (St)	WP	2.5kg	45.-	■	—	—	—	X	X	●			21					●	<b>Au max. 4 kg de cuivre métal par ha par an.</b> Avec des fongicides organiques, le dosage indiqué est divisé en deux. Première application en début d'attaque,	
	380 g		<b>Cuprofix Fluid</b> (Sy) <b>Flowbrix</b> (LG)	SC	2l	59.- 51.-							●										
	500 g		<b>Curenox 50 WG</b> (Sc) <b>AS</b>	WG	1.5kg	25.-							●										
Cuivre (f. d'hydroxyde)	300 g	MO1	<b>Funguran Flow</b> (Om) <b>AS</b>	SC	2.5l	75.-	■	—	—	—	X	X	●								●	<b>Au max. 4 kg de cuivre métal par ha par an.</b> Avec des fongicides organiques, le dosage indiqué est divisé en deux. Première application en début d'attaque,	
			<b>Kocide Opti</b> (Ba)	WG	2.5kg	100.-							●										
	350 g		<b>Kocide 2000</b> (St)	WG	2.5kg	79.-							●										
	360 g		<b>Cuprum Flow</b> (Sc) <b>AS</b>	SC	2l	52.-							●										
Cuivre (f. d'oxychlorure); Cuivre (f. d'hydroxyde)	140 g 140 g	MO1	<b>Airone</b> (AB)	WG	2.7kg	55.-	■	—	—	—	X	X	●			21					●	<b>Au max. 4 kg de cuivre métal par ha par an.</b> Avec des fongicides organiques, le dosage indiqué est divisé en deux.	
Soufre	800 g	MO2	<b>Elosal Supra</b> (Om)	WG	1.5kg	6.-	—	—	—	■	—	X	●			7	6				●	Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes, mini. 5 jours entre les traitements. Risque de phytotoxicité!	
			<b>Microthiol Spécial Disperss</b> (AgB) <b>AS</b>			4.-								●									
Coniothyrium minitans		BMO2	<b>Lalstop Contans WG</b> (Da) <b>AS</b>	WG	4kg	157.-	—	—	■	—	X	X	●								●	Après l'application, incorporer tout de suite dans le sol.	
Hydrogencarbonate de potassium	850 g	NC	<b>Armcarb</b> (St) <b>AS</b>	SP	3kg	59.-	—	—	—	■	X	X	●			1					●	2 à 4 traitements avec un intervalle de 8 jours.	



Septoriose du céleri

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Homologué en		Indications/restrictions							Remarques							
							Mouche de la carotte	Noctuelle aérienne	Puceron	Pucerons des racines	Thrips	Mouche mineuse	Acarien	Céleris branches	Céleris pommes	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER					
INSECTICIDE	Pirimicarbe	500 g	1A	Pirimicarb (Om) Pirimor (Sy) Pirimor (LG, St) AS	SG	0.5 kg	48.- 42.- 48-50.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	●	☠	7	2			1	●	Efficacité par contact et phase gazeuse.		
	Deltaméthrine	15 g	3A	Decis Protech (Ba)	EW	1.6 l	94.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	●	☠	28			100	1	●	<b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b>  <b>Pendant le vol de la mouche.</b> Selon service d'alerte. Appliquer par températures entre 5-20°C.	
		25 g		Aligator (Om) Deltastar (St)	EC	1 l	87-89.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14			20				
	Lambda-Cyhalothrine	100 g	4A	Karate Zeon (Sy) Techno 10 CS (LG) AS	CS	0.1 l	13.- 12.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	●	●		2						
		50 g		TAK 50 EG (St)	EG	0.2 kg	23.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	●	●		2					
	Acétamipride	200 g	4A	Gazelle SG (St) Oryx Pro (Sy) Pistol (Om) AS	SG	0.25 kg	40.- 38.- 40.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	●	☠	14	2				●		
	Spinosad	480 g	5	Audienz (Om) Elvis (St) AS	SC	0.2 l	125.- 118.-	—	■	—	—	■	■	—	—	—	—	—	X	X	●	☠	7	3				●	Max. 3 traitements par culture avec un intervalle d'au moins 7 jours.	
	Abamectine	18 g	6	Vertimec Gold (Sy) AS	SC	0.5 l	55.-	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	—	●	☠	7		6	1	●	Toxique pour les acariens et les insectes.		
	Bacillus thuringiensis var. aizawai	50 %	11A	Agree WP (AB)	WP	1 kg	101.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	●		7	3				●	Ne pas appliquer par temps froid. Contre les jeunes stades larvaires.	
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki			Dipel DF (Om) AS	WG	0.6 kg	63.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		3						
				Wormox (St)	WP	1 kg	55.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		2						
	Fenpyroximate	51 g	21A	Kiron (Om)	SC	0.9 l	111.-	—	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	●		14	1		6	1	●		
	Spirotetramat	100 g	23	Movento SC (Ba) AS	SC	0.45 l	59.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	●		21	2				●	En début d'attaque, en intervalle de 14 jours.
98.-							—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		4				
98.-							—	—	■	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—		7	2			
Acides gras C7-C18	505 g	UNE	Siva 50 (Om) Vista (LG) AS	SC	2%	287.- 275.-	—	—	■	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	X	●						●	2 l par 100 l d'eau. Au besoin renouveler le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact direct.		
	515 g		Natural (AB) Lotiq (Sy)	EC		297.- 220.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—									
Acides gras (oléate de sodium)	186 g	UNE	Oleate 20 (St)	SC	1-1.5%	189-284.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	●						●	Bien mouiller les plantes. N'agit que par contact direct.		
RÉPULSIF	Huile d'oignon (Di-/Trisulfide)	UNE	Karma (St) Psila-Protect (AB)	GR	4-8 diffuseurs	132-263.- 118-236.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	●						●	30 g de boules par diffuseur. Les pièges englués et les diffuseurs ne doivent pas se trouver à proximité.		

Remarques

abrév. OPD = Ordonnance sur les paiements directs

INSECTICIDE

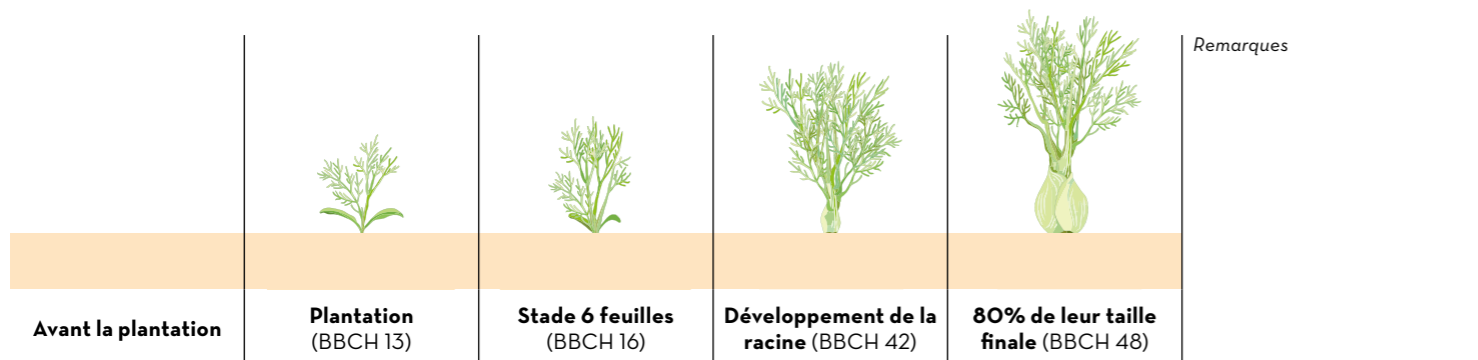
RÉPULSIF



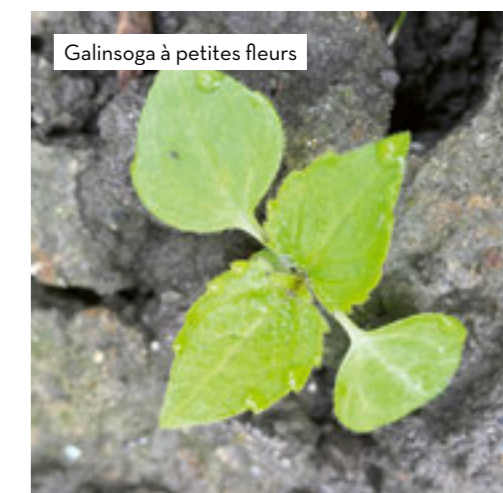
HERBICIDE	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre										Homologué en		Indications/restrictions							Remarques						
								Amarante	Véronique	Galinsoga	Séneçon	Éthuse	Camomille	Gaillet gratteron	Renouée persicaire	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Morelle noire	Lamier pourpre	Mouron des oiseaux	Chénopode	Fenouil semé	Fenouil planté	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Culture suivante		Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points
	Pendiméthaline	400g	3	Pendi (LG) Sitradol SC (St) Sitradol Tec (St)	SC	2-3l	50-75.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	X	X	●										●	Avant plantation ou jusqu'à 5 jours après le semis. Pas sur sols sablonneux.		
		455g		Hysan Aqua (Om) Stomp Aqua (BF) Stomp Aqua (Sy)	AS	CS	1.75-3.5l	48-97.- 48-95.-											X	—					1							En pré-levée, jusqu'à 5 jours après le semis. Max. un traitement par culture.	
	Clomazone	360g	13	Clomastar (LS) Cargon S (St) Capone (Om) Caravel (LG)	AS	CS	0.2l	23-43.-	●	●	●	●	●	—	●	●	●	X	—	●				60								●	En pré-levée, de suite et jusqu'à 2 jours après le semis. Pas sur culture sous voile.
							0.25l	28-54.-																									
	Aclonifène	600g	32	Bandur (Ba) Bandur (Sy) Baso (Om) Dacthal SC (St)	AS	SC	1-1.5l	33-65.-	●	●	●	●	—	●	●	●	●	X	—	●				90			20	3			●	Pré-levée jusqu'à 2 jours après le semis. Chlorose foliaire possible.	
Pendiméthaline + Clomazone	455g 360g	3 13	Stomp Aqua (BF) + Cargon S (St)	AS	CS CS	1.75-3l + 0.2-0.25l	91-136.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	—	X	●				60								●	Immédiatement avant la plantation. Chlorose foliaire possible.	
																																Application de suite après la plantation. Sur sols légers, utiliser le dosage inférieur. Pas d'utilisation sur sols sableux. Ne pas employer sous film plastique.	

Stratégie fenouil du service technique AGROLINE

Graminicides voir pages 136+137



Dosages par hectare					
Traitement du sol: sclérotiniose					
Lalstop Contans WG 4 kg					Après l'application incorporer tout de suite dans le sol.
Herbicide					
	Stomp Aqua 3.0l + Cargon S 0.2l				Application de suite après la plantation. Ne pas employer Cargon S sous film plastique!
Fongicide contre mildiou et alternariose					
		Revus 0.6l			Important en automne!
		Slick 0.5l			
Insecticide contre pucerons et thrips					
	Movento SC 0.75l				
		Audienz 0.2l			Utiliser avec un mouillant.



	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre					Indications/restrictions							Remarques					
							Cercosporiose et ramulariose	Mildiou	Alternariose	Oïdium	Sclerotiniose	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER			
FONGICIDE	Difénoconazole	250g	3	<b>Bogard</b> (LG) <b>Sico</b> (Ba) <b>Slick</b> (Sy) <b>Slick</b> (St)	AS	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	■	—	—	—	—	—	●	—	—	14	—	3	—	2	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.
	Difénoconazole; Fluxapyroxade	50g 75g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	AS	SC	0.6l	41.- 69.- 138.-	—	—	—	■	—	—	●	—	—	7	2	—	—	—	●	En début d'attaque.
	Azoxystrobine	250g	1l	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG)	AS	SC	1l	72.- 66-76.- 64.-	■	■	—	—	—	—	●	—	S2+Sh	7	3	—	—	1	●	Ne pas appliquer des produits contenant de la strobilurine plus de 3 fois par culture.
	Mandipropamide	250g	40	<b>Revus</b> (Sy)	AS	SC	0.6l	56.-	—	■	—	—	—	—	●	—	—	14	3	—	—	—	●	En début d'attaque. Applications avec un intervalle de 7-10 jours.
	Coniothyrium minitans		BMO2	<b>Lalstop Contans WG</b> (Da)	AS	WG	4kg	157.-	—	—	—	—	■	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	●

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications/restrictions							Remarques								
							Puceron	Noctuelle terrestre	Thrips	Noctuelle aérienne	Chenilles diverses	Mouche de la carotte	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER						
INSECTICIDE	Lambda-Cyhalothrine	100g	3A	<b>Karate Zeon</b> (Sy) <b>Techno 10 CS</b> (LG)	AS	CS	0.1l	13.- 12.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	●	⚠	—	14	2	—	20	—	●	<b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b> Application par températures entre 5-20 °C. Pendant le vol de la mouche.	
		50g		<b>TAK 50 EG</b> (St)	AS	EG	0.2kg	23.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	●		
	Spinosad	480g	5	<b>Audienz</b> (Om) <b>Elvis</b> (St)	AS	SC	0.2l	125.- 118.-	—	■	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	●	Max. 3 traitements par culture avec un intervalle d'au moins 7 jours.
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Dipel DF</b> (Om) <b>Wormox</b> (St)	AS	WG WP	0.6kg 1kg	63.- 55.-	—	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	3 2	—	—	—	—	●	Ne pas appliquer par temps froid. Contre les jeunes stades larvaires. Le pH de la bouille doit être inférieur à 8.
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Xen Tari WG</b> (LG)	AS	WG	1kg	103.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	●	Ne pas appliquer par temps froid. Contre les jeunes stades larvaires.
	Spirotetramat	100g	23	<b>Movento SC</b> (Ba)	AS	SC	0.75l	98.-	■	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	2	—	—	—	●	En début d'attaque, en intervalle de 14 jours.
	Azadirachtine A	9.8g	UN	<b>Agro neem</b> (AgB) <b>NeemAzal-T/S</b> (AB)	AS	EC	3l	320.- 342.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	3	—	—	—	●	Si nécessaire, répéter les traitements à 7-10 jours d'intervalle.
	Acides gras C7-C18	505g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>Vista</b> (LG)	AS	SC	2%	287.- 275.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Application 2l par 100l de l'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact.
		515g		<b>Natural</b> (AB) <b>Lotiq</b> (Sy)	AS	EC		297.- 220.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	
	Acides gras (oléate de sodium)	186g	UNE	<b>Oleate 20</b> (St)	AS	SC	1-1.5%	189-284.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	—	—	—	—	●	Bien mouiller les plantes. N'agit que par contact direct.





	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre					Indications/restrictions							Remarques							
							Cercosporiose	Ramulariose	Oïdium	Sclérotiniose	Rhizoctone	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER					
FONGICIDE	Difénoconazole	250 g	3	<b>Bogard</b> (LG) <b>Sico</b> (Ba) <b>Slick</b> (Sy) <b>Slick</b> (St) AS	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	■	■	—	—	—	—	—	●			14		3		2	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.		
	Difénoconazole; Fluxapyroxade	50 g 75 g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	SC	0.6l	41.-	—	—	■	—	—	—	●			7	2					●	Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.		
						1l	68.-	■	■	—	—	—	—				14	2						<b>Pour un usage foliaire (consommation des feuilles).</b> Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.		
						2l	136.-	—	—	—	■	—	—				7	1						Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.		
	Difénoconazole; Azoxystrobine	125 g 200 g	3 1l	<b>Priori Top</b> (Sy) AS	SC	1l	104.-	■	■	—	—	—	—	●		S2+Sh	14		3			2	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.		
	Azoxystrobine	250 g	1l	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) AS	SC	1l	72.- 66-76.-	■	■	■	—	—	—	●		S2+Sh	14	2					1	●	Pour éviter des résistances, 2 traitements au maximum par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (notamment les strobilurines). Application: dès le stade BBCH 12.	
	Cuivre (f. d'oxychlorure)	350 g	MO1	<b>Vitigran 35</b> (Om) <b>Oxykupfer 35</b> (St)	WP	2.5kg	45.-	■	■	—	—	—	—	●				21						●	<b>Au max. 4 kg de cuivre métal par ha par an.</b> Première application en début d'attaque, puis renouveler chaque 7-10 jours. En mélange avec d'autres fongicides, la moitié de la dose de cuivre suffit.	
		380 g		<b>Cuprofix Fluid</b> (Sy) <b>Flowbrix</b> (LG)	SC	2l	59.- 51.-	—	—	—	—	—	—	●												
		500 g		<b>Curenox 50 WG</b> (Sc) AS	WG	1.5kg	25.-	—	—	—	—	—	—	●												
	Cuivre (f. d'hydroxyde)	300 g	MO1	<b>Funguran Flow</b> (Om) AS	SC	2.5l	75.-	■	■	—	—	—	—	●				21						●	<b>Au max. 4 kg de cuivre métal par ha par an.</b> Première application en début d'attaque, puis renouveler chaque 7-10 jours. En mélange avec d'autres fongicides, la moitié de la dose de cuivre suffit.	
	350 g		<b>Kocide Opti</b> (Ba)	WG	2.5kg	100.-	—	—	—	—	—	—	●													
	350 g		<b>Kocide 2000</b> (St)	WG	2.5kg	79.-	—	—	—	—	—	—	●													
	360 g		<b>Cuprum Flow</b> (Sc) AS	SC	2l	52.-	—	—	—	—	—	—	●													

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Indications/restrictions							Remarques								
							Puceron	Altise	Ver gris	Noctuelle	Mouche de la betterave	Thrips	Mouche mineuse	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre max. de traitements par culture	Nombre max. de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER						
INSECTICIDE	Pirimicarbe	500 g	1A	<b>Pirimicarb</b> (Om) <b>Pirimor</b> (Sy) <b>Pirimor</b> (LG, St) AS	SG	0.5kg	48.- 42.- 48-50.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	⚡		7	2			1	●	Agit par contact et en phase gazeuse.		
	Deltaméthrine	15 g 25 g	3A	<b>Decis Protech</b> (Ba) <b>Aligator</b> (Om) <b>Deltastar</b> (St)	EW EC	0.8l 0.5l	47.- 35.- 44.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	●	⚡		14	2		100	1	●	<b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b>  Utiliser à des températures entre 5-20°C.	
	Lambda-Cyhalothrine	100 g		<b>Karate Zeon</b> (Sy) AS	CS	0.1l	13.-	■	■	■	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	7		20					
				<b>Techno 10 CS</b> (LG)	CS	0.1l	8.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—							
				<b>TAK 50 EG</b> (St)	EG	0.2kg	23.-	■	■	■	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—							
	Bacillus thuringiensis var. aizawai	50%	11A	<b>Agree WP</b> (AB)	WP	1kg	10l.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	3				●	Ne pas appliquer par temps froid. Uniquement contre les jeunes larves. Autoriser uniquement contre chenilles défoliatrices.	

HERBICIDE	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre													Indications/restrictions							Remarques			
	Efficacité contre													Indications/restrictions																	
								Amarante	Véronique	Galinsoga	Séneçon	Éthuse	Camomille	Gaillet gratteron	Renouée persicaire	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Morelle noire	Lamier pourpre	Mouron des oiseaux	Chénopode	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Culture suivante	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER
HERBICIDE	Phenmedipham	160g	5	<b>Beetup 160 EC (St)</b> <b>Betam LG (LG)</b> <b>Mentor Uno (Om)</b> <b>Phenmedipham EC (Sc) AS</b>	EC	0.8-1l	26-33.- 33-41.- 26-33.- 23-28.-	●	●	●	●	—	—	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	21					● <b>En post-levée:</b> Traitements fractionnés à partir du stade cotylédons des mauvaises herbes, après 5-7 jours répéter l'intervention. Ne pas utiliser par conditions météorologiques extrêmes. Pas d'application sur Baby-Leaf. Totale max. 6l/ha.		
	Métamitron	700g	5	<b>Beta Omya (Om)</b> <b>Goltix 700 SC (LG)</b>	SC	2l	83.- 93.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		1				● <b>En pré-levée:</b> Les traitements de prélevée sont de la responsabilité du producteur.			
	Lénacile	800g	5	<b>Spark (LG)</b> <b>Venzar (FMC) AS</b> <b>Venzar (Ba)</b>	WP	1.5-2kg	178-238.- 176-235.- 296-395.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	S2+Sh	1	20	1	● <b>En pré-levée:</b> Attention à la culture suivante. Réduction du dosage sur des sols légers, augmentation sur des sols riches en humus.		
																														SC	1l
	Clomazone	360g	13	<b>Cargon S (St)</b> ou <b>Capone (Om)</b> ou <b>Clomastar (LS)</b> + <b>Venzar 500 SC (St) AS</b>	CS	0.15l	104-141.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	S2+Sh	35	1	6	1	● <b>En pré-levée:</b> En pré-levée de suite après le semis. Risque de chlorose persistante. Attention à la culture suivante.	
	+ Lénacile	500g	5	+ <b>Venzar 500 SC (St)</b>	SC	+ 0.8-1l		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	S2+Sh					● <b>En pré-levée:</b> Utilisation dans épinards de printemps et d'été. Directement après le semis. Pas d'application en automne/hiver sur les épinards. Attention à la culture suivante. Sur sols légers, il existe un risque de dégâts sur la culture.	
	Ethofumésate + Lénacile	200g 800g	15 5	<b>Oblix 200 EC (Sc)</b> + <b>Venzar (FMC) AS</b>	EC WP	1.5l + 0.5-0.6kg	115-126.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	S2+Sh	1		20	1	● <b>En pré-levée: Utilisation dans les épinards d'automne et d'hiver.</b> Attention à la culture suivante.		
Métamitron + Lénacile	700g 800g	5 5	<b>Goltix 700 SC (LG)</b> + <b>Venzar (FMC) AS</b>	SC WP	2l + 1.5-2kg	269-328.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	S2+Sh	1		20	1	● <b>En pré-levée: Utilisation dans les épinards d'automne et d'hiver.</b> Attention à la culture suivante.		

Graminicides voir pages 136+137

Stratégie épinard du service technique AGROLINE

					Remarques
Semis (BBCH 00)	Stade cotylédons (BBCH 10)	Stade 2 feuilles (BBCH 12)	Stade 4 feuilles (BBCH 14)	Fermeture des lignes (BBCH 35)	

Dosage par hectare

Herbicide					
Epinard d'hiver	<b>Goltix 700 SC 2l + Venzar 1.5-2kg</b>				Attention cultures suivantes !
		<b>Phenmedipham EC 0.8-1l</b>			Sur conseil!
Epinard du printemps et d'été	<b>Oblix 200 EC 1.5l + Venzar 0.5-0.6kg</b>				Attention cultures suivantes !
		<b>Phenmedipham EC 0.8-1l</b>			Sur conseil!
Fongicide					
Mildiou		<b>Previcur Energy 1.5-2.5l</b>			
Mildiou		<b>Revus 0.6l</b>			
Stimulateur des défenses naturelles		<b>Bion 30g</b>			Miscible avec les fongicides
Insecticide					
Altises		<b>Karate Zeon 0.1l</b>			
Noctuelles terricoles		<b>Audienz 0.2-0.4l</b>			
Pucerons		<b>Movento SC 0.75l</b>			

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre			Indications/restrictions							Remarques			
							Mildiou	Cladosporiose	Taches foliaires	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER	
FONGICIDE	Difenoconazole; Fluxapyroxade	50g 75g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	SC	1l	69.-	—	—	■		●			14	2			●	Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.
	Propamocarbe; Fosétyl	530g 310g	28 33	<b>Previcur Energy</b> (Bal) <b>Previcur Energy</b> (Sy)	AS AS	SL	1.5-2.5l	105-176.- 209-348.-	■	—	—	●			14				●	Au début des attaques. 1-2 applications distantes de 7-10 jours. Pas d'application sur Baby-Leaf.
	Mandipropamide	250g	40	<b>Revus</b> (Sy)	AS	SC	0.6l	56.-	■	—	—	●			7	2			●	Application avec des intervalles d'env. 7 jours. Dès le stade BBCH 14-45 de la culture.
	Acibenzolar-S-méthyle	500g	POI	<b>Bion</b> (LG, Sy)		WG	20-60g	18-55.-	■	■	—	●			7	4			●	Stimulateur des défenses naturelles.

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Indications/restrictions							Remarques		
							Chenilles diverses	Noctuelle terrestre	Noctuelle aérienne	Noctuelle du chou	Puceron	Thrips	Altise	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER
INSECTICIDE	Pirimicarbe	500g	1A	<b>Pirimicarb</b> (Om) <b>Pirimor</b> (Sy) <b>Pirimor</b> (LG, St)	AS	SG	0.5kg	48.- 42.- 48-50.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	●	Efficacité par contact et phase gazeuse.	
	Deltaméthrine	15g	3A	<b>Decis Protech</b> (Ba)		EW	0.8l	47.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	<b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b> Appliquer par températures entre 5-20°C.	
		25g		<b>Aligator</b> (Om) <b>Deltastar</b> (St)		EC	0.5l	43.- 44.-															
	Lambda-Cyhalothrine	100g	5	<b>Karate Zeon</b> (Sy)	AS	CS	0.1l	13.-	■	■	—	—	■	■	■	—	—	—	—	—	—	●	Karate Zeon: dose contre les chenilles défoliatrices 0.075l/ha et pégomyie 0.0625l/ha.
		50g		<b>Techno 10 CS</b> (LG)		CS	0.1l	12.-	—	■	—	—	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	
	Spinosad	480g	5	<b>Audienz</b> (Om)	AS	SC	0.2-0.4l	118-250.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Seulement en plein champ. Contre la mouche mineuse et mouche de la betterave 0.2l/ha, max. 3 x par culture, délai d'att.: 7 j..
				<b>Elvis</b> (St)		SC	0.2l	118-125.-	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Dipel DF</b> (Om) <b>Delfin</b> (AB)	AS	WG	0.6kg 0.75kg	63.- 76.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Ne pas appliquer par temps froid. Uniquement contre les jeunes larves. Le pH de la bouille doit être inférieur à 8.
				<b>Wormox</b> (St)		WP	1kg	55.-	■	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Bacillus thuringiensis var. Aizawai		11A	<b>Agree WP</b> (AB)		WP	1-2kg	101-202.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Ne pas appliquer par temps froid. Uniquement contre les jeunes larves.
	Spirotetramate	100g	23	<b>Movento SC</b> (Ba)	AS	SC	0.75l	98.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Intervalle de 7-14 jours.
	Azadirachtine A	9.8g	UN	<b>Agroneem</b> (AgB)	AS	EC	3l	320.- 342.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●
<b>NeemAzal-TS</b> (AB)					EC	3l	287.- 275.-	—	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Acides gras C7-C18	505g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>Vista</b> (LG)	AS	SC	2%	287.- 275.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Application 2l par 100l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact direct.
	515g		<b>Natural</b> (AB) <b>Lotiq</b> (Sy)		EC		297.- 220.-																
Acides gras (oléate de sodium)	186g	UNE	<b>Oleate 20</b> (St)		SC	1-1.5%	189-284.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.











Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Graisie	Indications/restrictions							Remarques							
						Anthracoïse du haricot	Rouille du haricot	Botrytis	Sclérotiniose	Mildiou	Charbon du haricot	Protection de l'utilisateur		Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points		Autorisation en PER						
Tébuconazole	250g	3	<b>Fezan</b> (St)	EC	1l	58.-	—	—	■	■	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	21	2	—	—	—	●	Entre début et pleine floraison. Max. 2 traitements par culture avec du tébuconazole.	
Difénoconazole; Azoxystrobine	125g 200g	3 1l	<b>Priori Top</b> (Sy)	AS	SC	1l	104.-	—	—	—	—	■	—	—	●	—	—	S2+Sh	—	—	7	3	—	2	●	●	Application au début de l'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
Fluopyram	500g	7	<b>Moon Privilege</b> (Ba)	AS	SC	0.5l	186.-	—	—	■	■	—	—	●	—	—	—	—	—	—	7	2	—	—	—	●	Du début fleur jusqu'à pleine fleur.	
Fluopyram; Trifloxystrobine	250g 250g	7 1l	<b>Moon Sensation</b> (Ba)	AS	SC	0.8l	238.-	—	—	■	■	—	—	●	—	—	—	—	—	—	14	2	—	—	—	●	Du début fleur jusqu'à pleine fleur.	
Pyriméthanol	400g	9	<b>Espiro</b> (Om) <b>Papyrus</b> (LG) <b>Pyrus 400 SC</b> (Sc)	AS	SC	2l	123-148.-	—	—	■	■	—	—	●	—	—	—	—	—	—	14	2	—	—	—	●	2 traitements, début et pleine floraison.	
Mépaniprim	440g	9	<b>Frupica SC</b> (St)	AS	SC	1l	180.-	—	—	■	■	—	—	●	—	—	—	—	—	—	14	—	—	—	—	●	1-2 applications, avant début fleur.	
Cyprodinil; Fludioxonil	375g 250g	9 12	<b>Avatar</b> (St) <b>Switch</b> (Sy)	AS	WG	0.5-0.8kg	109-175.- 116-185.-	—	—	■	■	—	—	●	—	—	—	—	—	—	14	2	—	—	—	●		
Azoxystrobine	250g	1l	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG)	AS	SC	1l	72.- 66-76.- 64.-	■	—	—	■	■	—	—	●	—	—	S2+Sh	—	—	14	3	—	—	—	●	Ne pas appliquer des produits contenant la matière active strobilurine plus de 3 fois par culture. Homologation supplémentaire: Botrytis des vicia	
Fenhexamide	510g	17	<b>Teldor</b> (Ba)	AS	WG	1.5kg	225.-	—	—	■	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	3	3	—	—	—	●		
Cuivre (f. d'oxychlorure)	350g	MO1	<b>Vitigran 35</b> (Om) <b>Oxykupfer 35</b> (St)		WP	3kg	54.-	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	21	—	—	—	—	●	<b>Au max. 4 kg de cuivre métal par ha par an.</b> Risque de phytotoxicité. Première application au début des attaques, puis traitements réguliers chaque 7-10 jours.	
	380g		<b>Cuprofix Fluid</b> (Sy) <b>Flowbrix</b> (LG)		SC	2l	59.- 51.-	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		●
	500g		<b>Curenex 50 WG</b> (Sc)	AS	WG	2kg	33.-	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		●
Cuivre (f. d'hydroxyde)	300g	MO1	<b>Funguran Flow</b> (Om)	AS	SC	2.5l	90.-	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	21	—	—	—	—	—	●	
			<b>Kocide Opti</b> (Ba)		WG	2.3kg	92.-	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	
	350g		<b>Kocide 2000</b> (St)		WG	2kg	63.-	—	—	—	—	—	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	
Coniothyrium minitans		BMO2	<b>Lalstop Contans WG</b> (Da)	AS	WG	4kg	157.-	—	—	—	■	—	—	●	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Après l'application, incorporer tout de suite dans le sol.	

Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Mouche grise des semis	Chenille de sphinx	Indications/restrictions								Remarques								
						Puceron	Acarien	Noctuelle terricoles	Thrips	Noctuelle aérienne	Chenille défoliatrice			Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Culture suivante	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER						
Pirimicarbe	500g	1A	<b>Pirimicarb</b> (Om) <b>Pirimor</b> (Sy) <b>Pirimor</b> (LG, St)	AS	SG	0.5kg	48.- 42.- 48-50.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	●	☠	—	—	—	—	—	7	2	—	—	1	●	Efficacité par contact et phase gazeuse. Dangereux pour les abeilles: traiter en dehors du vol!
			<b>Decis Protech</b> (Ba)					EW	0.5l	29.-	—	—	—	—	—	—	—	■	●	☠	—	—	—	—	—	—	—	14	1	50
Deltaméthrine	15g 25g	3A	<b>Aligator</b> (Om) <b>Deltastar</b> (St)		EC	0.3l	26.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	2	—	—	20	—	●	
			<b>Karate Zeon</b> (Sy) <b>Techno 10 CS</b> (LG)	AS	CS	0.1l	13.- 12.-	■	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	
	50g		<b>TAK 50 EG</b> (St)		EG	0.2kg	23.-	■	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●		
Bacillus thuringiensis var. aizawai		11A	<b>XenTari WG</b> (LG)		WG	1kg	103.-	—	—	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	●	Ne pas appliquer par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.
Bacillus thuringiensis var. kurstaki			<b>Dipel DF</b> (Om) <b>Wormox</b> (St)	AS		0.75kg 1kg	79.- 55.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	●	Le pH de la bouille doit être inférieur à 8.
Fenpyroximate	51g	21A	<b>Kiron</b> (Om)	AS	SC	2l	247.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	1	20	1	●			
Spirotetramat	100g	23	<b>Movento SC</b> (Ba)	AS	SC	0.75l	98.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	2	—	—	—	●	Intervalle de 7-14 jours.	
Acides gras en C7-C18	505g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>Vista</b> (LG)	AS	SC	2%	287.- 275.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Application 2l par 100l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact.	
	515g		<b>Natural</b> (AB), <b>Lotiq</b> (Sy)					EC	297.-, 220.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—

abrev. OPD = Ordonnance sur les paiements directs



## Stratégie pois du service technique AGROLINE

						Remarques
	***					
	<b>Semis</b> (BBCH 00)	<b>Stade 4-5 feuilles</b> (BBCH 14)	<b>Montaison</b> (BBCH 30)	<b>Floraison</b> (BBCH 61)	<b>Développement des gousses</b> (BBCH 75)	

### Dosages par hectare

#### Traitement du sol: sclérotiniose

<b>Lalstop Contans WG 4 kg</b>					Incorporer tout de suite dans le sol.
--------------------------------	--	--	--	--	---------------------------------------

#### Herbicides

Variante avec Bentazone		<b>Stomp Aqua 0.9l + Basagran SG 0.8 kg</b>			Sur plantes sèches. Par fortes chaleurs, réduire le dosage.
Variante sans Bentazone		<b>Stomp Aqua 0.9l + Bolero 0.5l + Bandur 0.5l</b>			Au sol humide.

#### Traitements de correction

Chardons, chénop. blancs, liserons			<b>MCPB 4l</b>		Avant l'apparition des boutons floraux.
Graminées		<b>Select 0.5l + Mero 0.5l</b>			Max. 1 traitement.

#### Insecticides

Sitones du pois		<b>Karate Zeon 0.1l</b>			Uniquement avec autorisation spéciale! Misc. avec herbicides.
Pucerons du feuillage				<b>Pirimor 0.15 kg</b>	Le soir, lorsque les abeilles ne volent pas.
Doryphores (pomme de terre)				<b>Gazelle SG 0.1kg</b>	Max. 1 traitement par parcelle et par an.
Tordeuses du pois				<b>Decis Protech 0.5l</b>	Max. 2 traitements par culture.



## Le pulvérisateur le plus précis du marché

Utilisation éprouvée dans les prairies contre le rumex et les chardons, ainsi que dans les grandes cultures et les cultures maraîchères

- Réduction moyenne de 80-95% des quantités de produits phytosanitaires utilisées
- Économie de ressources et de coûts
- Augmentation des rendements
- Réduction de la phytotoxicité



Réserver ce service directement auprès de votre LANDI





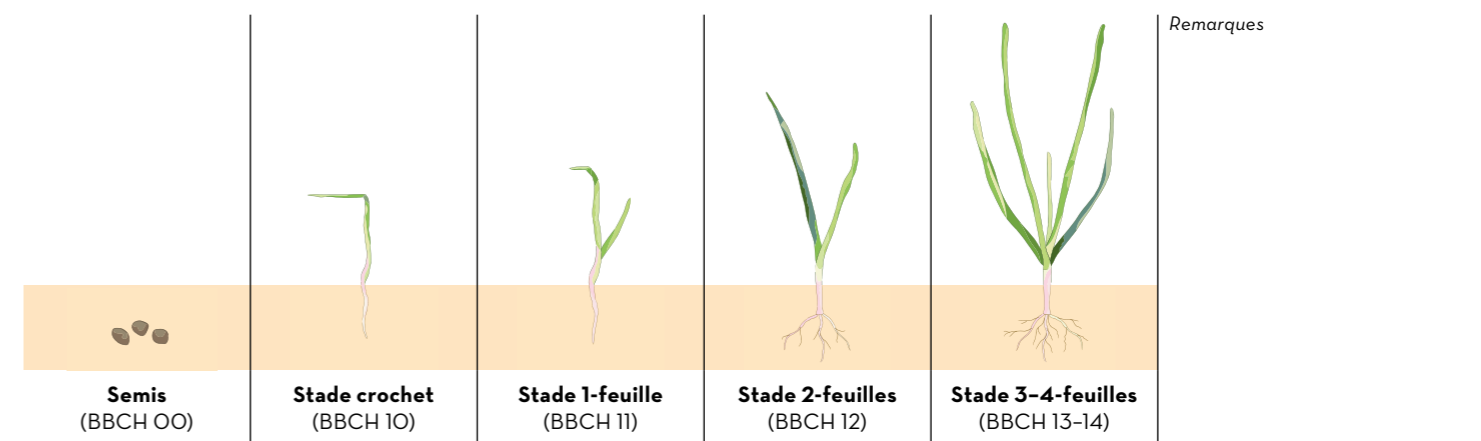


	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre					Indications/restrictions							Remarques				
							Anthracnose	Mildiou	Botrytis	Rouilles	Sclérotiniose	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER		
FONGICIDE	Tébuconazole	250 g	3	<b>Fezan</b> (St) <b>Horizont</b> (Ba) <b>Folicur</b> (BaD)	AS	EC EW	1l	51.- 41.- 39.-	■	—	■	■	—									●	Avant début fleur et à pleine fleur. Max. 2 traitements par culture avec tébuconazole.
	Difénoconazole; Fluxapyroxade	50 g 75 g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	AS	SC	2l	138.-	■	—	—	—	—									●	Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.
	Difénoconazole; Azoxytrobine	125 g 200 g	3 11	<b>Priori Top</b> (Sy)	AS	SC	1l	104.-	■	■	—	—	—		S2+Sh	7		3		2		●	Application au début de l'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.
	Fluopyram	500 g	7	<b>Moon Privilege</b> (Ba)	AS	SC	0.5l	186.-	—	—	■	—	■				7	2				●	De début à pleine fleur.
	Fluopyram; Trifloxystrobine	250 g 250 g	7 11	<b>Moon Sensation</b> (Ba)	AS	SC	0.8l	238.-	—	—	■	—	■				14	2				●	De début à pleine fleur.
	Cyprodinil; Fludioxonil	375 g 250 g	9 12	<b>Avatar</b> (St) <b>Switch</b> (Sy)	AS	WG	1kg	218.- 196.-	■	—	■	—	■				14	2				●	Applications à intervalle de 10 jours.
	Azoxytrobine	250 g	11	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG)	AS	SC	1l	72.- 66-76.- 64.-	■	■	■	—	—		S2+Sh	14	2					●	Ne pas appliquer des produits contenant la matière active strobilurine plus de 2 fois par culture.
	Mandipropamid	250 g	40	<b>Revus</b> (Sy)	AS	SC	0.6l	56.-	—	■	—	—	—				14	2				●	2 traitements au max. par culture avec un intervalle de 10 jours. Application: stade 35-59 (BBCH).
	Coniothyrium minitans		BMO2	<b>Lalstop Contans WG</b> (Da)	AS	WG	4kg	157.-	—	—	—	—	■									●	Après l'application, incorporer tout de suite dans le sol.

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Indications/restrictions							Remarques				
							Puceron	Noctuelle terrestre	Thrips	Sitone du pois	Noctuelle aérienne	Puceron vert du pois	Tordeuse du pois	Doryphore sur repousses	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER	
INSECTICIDE	Pirimicarbe	500 g	1A	<b>Pirimor</b> (Sy) <b>Pirimor</b> (LG, St) <b>Pirimicarb</b> (Om)	AS	SG	0.15kg	13.- 14-15.- 15.-	■	—	—	—	—	—	—									●	Efficacité par contact et phase gazeuse. Dangereux pour les abeilles: traiter en dehors du vol!
	Deltaméthrine	15 g 25 g	3A	<b>Decis Protech</b> (Ba) <b>Aligator</b> (Om) <b>Deltastar</b> (St)	AS	EW EC	0.5l 0.3l	29.- 26.-	—	—	—	—	—	■						50	1		●	<b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b> Max. 1 application contre la sitone du pois.	
	Lambda-Cyhalothrine	100 g 50 g		<b>Karate Zeon</b> (Sy) <b>Techno 10 CS</b> (LG) <b>TAK 50 EG</b> (St)	AS	CS EG	0.1l 0.2kg	13.- 12.- 23.-	■	■	■	■	—	—				7			20		●	7-14 jours d'intervalle entre les traitements. Dangereux pour les abeilles: traiter en dehors du vol!	
	Acétamipride	200 g	4A	<b>Gazelle SG</b> (St) <b>Oryx Pro</b> (Sy), <b>Pistol</b> (Om)	AS	SG	0.1kg	16.- 15.-, 14.-	—	—	—	—	—	—				14		1			●		
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Dipel DF</b> (Om)	AS	WG	0.75kg	79.-	—	—	—	—	■	—				3					●	Ne pas appliquer par temps froid. Seulement contre les jeunes stades larvaires.	
	Fonicamide	500 g	29	<b>Teppeki</b> (ISK) <b>Teppeki</b> (Sy, Om)	AS	WG	0.14kg	51.- 52.-	■	—	—	—	—	—				14	1				●	L'ajout d'un mouillant est conseillé. Dangereux pour les abeilles: traiter en dehors du vol!	
	Acides gras en C7-C18	505 g 515 g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>Vista</b> (LG) <b>Natural</b> (AB) <b>Lotiq</b> (Sy)	AS	SC EC	2%	287.- 275.- 297.- 220.-	■	—	—	—	—	—									●	Application: 2l par 100l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact.	
	Acides gras (oléate de sodium)	186 g	UNE	<b>Oleate 20</b> (St)	AS	SC	1-1.5%	189-284.-	■	—	—	—	—	—				7					●	Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.	



Stratégie désherbage pour oignons du service technique AGROLINE



Dosages par hectare

Herbicides (si adventices stade cotylédon)

Natrel: appliquer en fin de matinée avec une forte luminosité et 300l/ha d'eau

Stomp Aqua 1.5l + Natrel 10l				Ajouter Natrel lorsque les adventices ont déjà levé.
	Natrel 8-10l			2ème traitement dès nouvelle levée des adventices
		Natrel 10l + Bandur 0.2l		3ème traitement dès nouvelle levée des adventices

Traitement de correction

		Lentagran 0.1kg + Bandur 0.2l + Alopex 83g		Dès la 1ère vraie feuille des oignons. Bandur max. 1.33l/parcelle et an.
			Lentagran 0.3kg + Bandur 0.2l + Alopex 83g	
			Lentagran 0.3kg + Bandur 0.2l + Starane Max 0.1l	

Traitement de couverture dès le stade 3-feuilles

			Boxer 3-4l	Restriction liée à la culture suivantes Max. 1 traitement par culture.
--	--	--	------------	---

Traitement de printemps des oignons d'hiver

			Bandur 0.3-0.5l + Starane Max 0.15l	Délai d'attente 90 jours. Attention aux gelées tardives.
			Bandur 0.3l + Alopex 83g	Délai d'attente 42 jours. Attention aux gelées tardives!

Correction contre les mono- et dicotylédones avec Ecorobotix

Bonnes expériences pratiques ces dernières années 2022 et 2023. Pour choisir la meilleure spécialité commerciale, contactez votre conseiller AGROLINE.			Stade d'intervention avec ARA d'Ecorobotix	Dès le stade 3 feuilles des bulbes
--	--	--	--	------------------------------------



	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué en			Homologué contre				Indications/restrictions										Remarques				
								Oignons (condiment)	Oignons (potager)	Oignons en botte	Mildiou	Rouilles	Rouilles du poireau	Cladosporiose variable	Alternariose	Botrytis	Pourriture du collet	Pourriture blanche	Stemphylium	Cladosporiose fulvum	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours		Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon non traité dans zones résid./install. publ. en m
FONGICIDE	Difénoconazole	250 g	3	<b>Bogard</b> (LG) <b>Sico</b> (Ba) <b>Slick</b> (Sy) <b>Slick</b> (St)	AS	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	X	X	X	—	■	—	—	—	■	●			14		3			2	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
	Difénoconazole; Fluxapyroxade	50 g 75 g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)		SC	1l	69.-	—	—	X	—	■	■	—	—	—	●			14	2					●	Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.	
	Tébuconazole; Fluopyram	200 g 200 g	3 7	<b>Moon Experience</b> (Ba)		SC	0.5l	72.-	X	X	X	—	—	—	—	—	■	●			7	2			1	●	Max. 2 traitements/culture et max. 3 traitements avec des produits contenant du tebuconazole.		
	Prothioconazole; Fluoxastrobine	100 g 100 g	3 11	<b>Fandango</b> (Ba) <b>Fandango</b> (St)	AS	EC	1.25l	107.- 111.-	X	X	—	■	—	—	—	—	—	●			21	3		6	1	●	Attention lors du mélange.		
	Difénoconazole; Azoxystrobine	125 g 200 g	3 11	<b>Priori Top</b> (Sy)	AS	SC	1l	104.-	X	X	X	■	—	■	■	—	■	●	S2+Sh		14		3			2	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
	Boscalide; Pyraclostrobine	267 g 67 g	7 11	<b>Signum</b> (BF)	AS	WG	1.5 kg	147.-	X	X	—	—	—	—	—	—	■	●			14	1			1	●	Pour éviter des résistances, ne pas appliquer des produits contenant une matière active du groupe des SDHI plus de 1 fois par culture.		
	Mépanipyrin	440 g	9	<b>Frupica SC</b> (St)		SC	1l	180.-	—	—	X	—	■	■	■	—	—	●			14						●	Appliquer préventivement.	
	Pyriméthanil	400 g	9	<b>Espiro</b> (Om) <b>Papyrus</b> (LG) <b>Pyrus 400 SC</b> (Sc)	AS	SC	2l	148.- 149.- 123.-	X	X	X	—	—	—	—	—	—	●			21	1					●		
	Cyprodinil; Fludioxonil	375 g 250 g	9 12	<b>Avatar</b> (St) <b>Switch</b> (Sy)	AS	WG	1kg	218.- 196.-	X	X	X	—	—	—	—	—	—	●			14	2				1	●	Pourriture blanche au stade 2 feuilles. Au printemps pour semis d'automne.	
	Azoxystrobine	250 g	11	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG)	AS	SC	1l	72.- 66-76.- 64.-	X	X	X	■	—	—	—	—	—	●	S2+Sh		14	3				1	●	Préventif avec effet Greening. Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 3 fois par culture.	
	Cymoxanil	450 g	27	<b>Cymoxanil WG</b> (Sc)	AS	WG	0.18-0.27 kg	12-17.-	X	X	X	■	—	—	—	—	—	●			21	3					●	Pour éviter de résistances, alterner des produits du groupe FRAC 27 avec des produits d'autres groupes FRAC.	
	Fluazinam	500 g	29	<b>Ibiza SC</b> (Sc) <b>Mapro</b> (Sy) <b>Tisca</b> (Ba) <b>Zignal</b> (St)	AS	SC	0.5l	26.- 44.- 42.- 42.-	X	X	X	■	■	—	—	—	—	■	●			7	3		20		4	●	Bonne résistance au lessivage, avec effet stoppant. Répéter chaque 7-10 jours.
	Diméthomorphe	150 g	40	<b>Forum</b> (BF)	AS	DC	1l	47.-	X	X	X	■	—	—	—	—	—	●			21		4				●		

INHIBITEUR DE GERMINATION	Hydrazide maléique	270 g	!	<b>Itcan SL 270</b> (Kr)	AS	SL	8.8l	125.-	X	X	—							●			4						●	Dès le début du flétrissement des feuilles vertes (10% des plantes flétries) au plus tard jusqu'à ce que 30% des plantes soient fanées. Au plus tard jusqu'à 2 semaines avant l'arrachage des oignons. Utilisation par températures > 25°C. Sans pluie ni arrosage durant 24 heures après le traitement.
		600 g	!	<b>Fazor</b> (LG) <b>Germstop</b> (St)		SG	3.5-4 kg	137-157.- 128-146.-											●			14			3			●



Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué en							Indications/restrictions							Remarques		
						Oignons (condiment)	Oignons (potager)	Oignons en botte	Thrips	Mouche mineuse	Mouche de l'oignon	Teigne du poireau	Nématode des tiges	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points
Deltaméthrine 15g	3A	Decis Protech (Ba)	EW	0.5l	29.-	X	X	X	■	-	-	-	-	●	⚡		14	2		50	1	● <b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b> Appliquer par températures entre 5-20°C
		Aligator (Om) Deltastar (St)	EC	0.3l	26.-	X	X	X	■	-	-	-	-	●								
Lambda-Cyhalothrine 100g	4A	Karate Zeon (Sy) Techno 10 CS (LG)	AS CS	0.1l	13.- 12.-	X	X	X	■	■	-	■	-	●	⚡			3		20		
		TAK 50 EG (St)	EG	0.2kg	23.-	X	X	X	■	■	-	■	-	●								
Acétamipride 200g	4A	Gazelle SG (St) Oryx Pro (Sy) Pistol (Om)	AS SG	0.5kg	80.- 76.- 70.-	X	X	X	■	-	-	-	-	●	⚡		7	2		6	1	●
Spinosad 480g	5	Audienz (Om) Elvis (St)	AS SC	0.4l	250.- 237.-	X	X	X	■	■	-	-	-	●	⚡		7	4				● (bio)
Abamectine 18g	6	Vertimec Gold (Sy)	AS SC	1l	109.-	X	X	X	■	-	-	-	-	●	⚡		14			6	1	●
Bacillus thuringiensis var. kurstaki	11A	Dipel DF (Om)	AS WG	1kg	100.-	X	X	X	-	-	-	■	-	●			3					● (bio)
		XenTari WG (LG)			103.-	-	-	X	-	-	-	-	■	●								●
Spirotetramat 100g	23	Movento SC (Ba)	AS SC	0.75l	98.-	X	X	X	■	-	-	-	-	●			14	4				●

abrev.: OPD = Ordonnance sur les paiements directs.

# OxySol

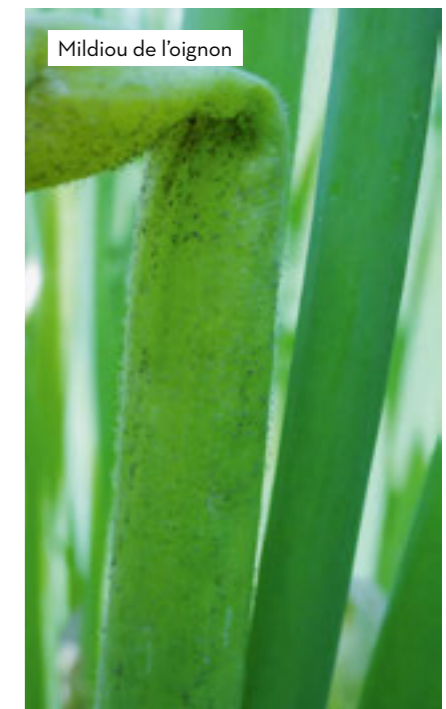
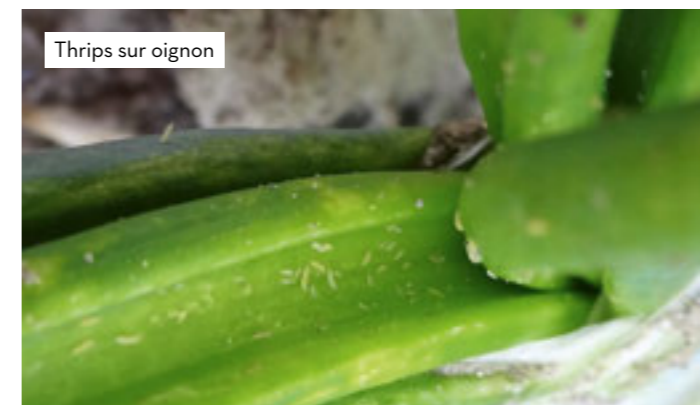
**Une puissance naturelle au service des cultures**

OxySol améliore le sol et stimule le métabolisme des plantes:

- Augmentation du rendement
- Résilience aux stress
- Plus de biomasse
- Système racinaire plus développé
- Un sol plus vivant
- En production biologique également

Poudre de quartz, micronisée, enrichie en oxygène. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations sur le produit. Tenez compte des avertissements et des symboles de mise en garde.

Omya www.omya-agro.ch







	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Indications/restrictions							Remarques					
								Alternariose	Cladosporiose variable	Cladosporiose fulvum	Rouilles du poireau	Mildiou	Botrytis	Pourriture blanche	Rouilles	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER		
FONGICIDE	Difénoconazole	250 g	3	<b>Bogard</b> (LG) <b>Sico</b> (Ba) <b>Slick</b> (Sy) <b>Slick</b> (St) <b>AS</b>	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	■	■	—	—	—	—	—	—	■				21		3		2	●	Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
	Difénoconazole; Fluxapyroxade	50 g 75 g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	SC	1l	69.-	■	—	—	■	—	—	—	—	■				14	2				●	Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.	
	Tébuconazole; Fluopyram	200 g 200 g	3 7	<b>Moon Experience</b> (Ba)	SC	1l	144.-	■	—	—	■	—	—	—	—	—				21	1			1	●	Stade BBCH 40-49, tubes en fin de formation. Max. 1 traitement/culture et max. 3 traitements avec des produits contenant du tebuconazole.	
	Tébuconazole; Trifloxystrobine	500 g 250 g	3 11	<b>Nativo</b> (Ba)	WG	0.4 kg	96.-	■	□	□	■	—	—	—	—	■				21	3			1	●	En début d'attaque. Max. 3 traitements/culture avec des produits contenant la substance active tebuconazole.	
	Difénoconazole; Azoxystrobine	125 g 200 g	3 11	<b>Priori Top</b> (Sy) <b>AS</b>	SC	1l	104.-	■	—	■	■	—	—	—	—	—		S2+Sh	21		3			2	●	Utilisation préventive. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
	Azoxystrobine	250 g	11	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG) <b>AS</b>	SC	1l	72.- 66-76.- 64.-	■	—	■	—	—	—	—	—	—		S2+Sh	14	3				1	●	Ne pas appliquer des produits contenant la matière active strobilurine plus de 3 fois par culture.	
	Trifloxystrobine	500 g	11	<b>Flint</b> (Ba) <b>Tega</b> (Sy) <b>AS</b>	WG	0.4 kg	104.-	■	■	■	■	—	—	—	—	—				14	2					●	En début d'attaque avec un intervalle de 7 jours.
	Diméthomorphe; Amétoctradine	225 g 300 g	40 45	<b>Dominator</b> (Om) <b>Orvego</b> (BF)	SC	0.8l	47.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—				7	2					●	Application avec un intervalle de 7-14 jours.

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Indications/restrictions							Remarques				
								Thrips	Teigne du poireau	Mouche mineuse	Mouche de l'oignon	Mouche blanche	Pucerons du feuillage	Acarions tétranyques	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER		
INSECTICIDE	Deltaméthrine	15 g 25 g	3A	<b>Decis Protech</b> (Ba) <b>Aligator</b> (Om) <b>Deltastar</b> (St)	EW EC	0.5l 0.3l	29.- 26.-	■	—	—	—	—	—	—	—				14	2		50	1	●	<b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b>	
	Lambda-Cyhalothrine	100 g		<b>Karate Zeon</b> (Sy) <b>Techno 10 CS</b> (LG) <b>AS</b>	CS	0.1l	13.- 12.-	■	■	■	—	—	■	—						3		20			●	Appliquer par températures entre 5-20°C.
	Acétamipride	50 g 200 g	4A	<b>TAK 50 EG</b> (St) <b>Gazelle SG</b> (St) <b>Oryx Pro</b> (Sy) <b>Pistol</b> (Om) <b>AS</b>	EG SG	0.2 kg 0.5 kg	23.- 80.- 76.- 70.-	■	■	■	—	—	■	—						14		2	6	1	●	
	Spinosad	480 g	5	<b>Audienz</b> (Om) <b>Elvis</b> (St) <b>AS</b>	SC	0.2l 0.4l	118-125.- 237-250.-	—	■	—	—	—	—	—						7	3				● (bio)	
	Abamectine	18 g	6	<b>Vertimec Gold</b> (Sy) <b>AS</b>	SC	1l	109.-	■	—	—	—	—	—	—						14			6	1	●	
	Bacillus thuringiensis var. aizawai		11A	<b>XenTari WG</b> (LG) <b>Agree WP</b> (AB) <b>AS</b>	WG WP	1kg	103.- 101.-	—	■	—	—	—	—	—						7		3			● (bio)	Ne pas utiliser par temps froid, agit seulement sur les jeunes larves.
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Dipel DF</b> (Om) <b>Defin</b> (AB) <b>AS</b>	WG	1kg	105.- 204.-	—	■	—	—	—	—	—						3		6			● (bio)	Dipel DF: Autorisé aussi contre chenilles défoliatrices : 0.5-1 kg, DA : 3 jours
	Azadirachtine A	9.8 g	UN	<b>Agroneem</b> (AgB) <b>NeemAzal-TS</b> (AB) <b>AS</b>	EC	3l	320.- 342.-	■	—	—	—	—	—	—						14	3				● (bio)	Si nécessaire, répéter les traitements à 7-10 jours d'intervalle.
	Acides gras C7-C18	505 g 515 g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>Vista</b> (LG) <b>Natural</b> (AB) <b>Lotiq</b> (Sy) <b>AS</b>	SC EC	2%	287.- 275.- 297.- 220.-	—	—	—	—	—	■	■											● (bio)	Application: 2l par 100l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact.





	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre					Indications/restrictions							Remarques							
							Brûlures des feuilles	Rouille des asperges	Botrytis	Mildiou	Sclérotiniose	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture et année	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER					
FONGICIDE	Tébuconazole	250 g	3	Fezan (St) Folicur (BaD) Horizont (Ba)	AS EW	1l	51.- 39.- 41.-	■	■	—	—	—	—	—	●	●				2		6		●	Cultures jeunes et en production (après la récolte). Max. 2 traitements par culture et année avec tébuconazole.	
	Difénoconazole	250 g	3	Bogard (LG) Sico (Ba) Slick (Sy) Slick (St)	AS EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	■	■	—	—	—	—	—	●						3		2		●	L'été après la récolte. En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.
	Tébuconazole; Trifloxystrobine	500 g 250 g	3	Nativo (Ba)		WG	0.4 kg	96.-	■	■	—	—	—	—	●						3	20		●	Cultures jeunes et en production (après la récolte). Max. 3 traitements/parcelle et année avec des produits contenant la substance active tebuconazole.	
	Difénoconazole; Azoxystrobine	125 g 200 g	3	Priori Top (Sy)	AS	SC	1l	104.-	■	■	■	—	—	—	●	S2+Sh	21			3		2		●	Application après la récolte. Utilisation préventive. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
	Fluopyram; Trifloxystrobine	250 g 250 g	7	Moon Sensation (Ba)		SC	0.8l	238.-	■	—	■	—	—	—	●						2				●	Application au stade début fleur jusqu'à maturité (BBCH 49-95).
	Cyprodinil; Fludioxonil	375 g 250 g	9	Avatar (St)		WG	1kg	218.-	—	—	■	—	—	—	●										●	Après la récolte, à intervalle de 10-14 jours.
	Azoxystrobine	250 g	11	Amistar (Sy) Amistar (Om, St) Diagonal (LG)	AS	SC	1l	72.-	■	■	—	—	—	—	●					3					●	Dans les jeunes cultures ou les cultures de rendement après la récolte. Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 3x par parcelle et année.
								66-76.- 64.-	S2+Sh																	
	Krésoxim-méthyle	500 g	11	Stroby WG (BF) Corsil (Om)		WG	0.5kg	77.- 76.-	■	■	■	—	—	—	●							3			●	Au début des attaques, après la récolte. Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 3x par parcelle et année.
Cymoxanil	450 g	27	Cymoxanil WG (Sc)	AS	WG	0.27kg	17.-	■	—	—	—	—	—	●										●	Application seulement après la récolte! Utiliser le produit en alternance, qui ne contiennent pas de substance du groupe de matières actives FRAC n° 27.	

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Indications/restrictions							Remarques							
							Criocère à douze points	Criocère de l'asperge	Mouche de l'asperge	Mouche mineuse	Puceron	Noctuelle terrestre	Thrips	Protection de l'utilisateur	Délai d'attente en jours	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER					
INSECTICIDE	Deltaméthrine	15g	3A	Decis Protech (Ba)	EW	0.5l	29.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	●	⚡					2	50	1	●	Pyréthrinoïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.	
	Lambda-Cyhalothrine	100g	4A	Karate Zeon (Sy) Techno 10 CS (LG)	AS	CS	0.1l	13.- 12.-	■	—	■	■	■	■	■	■	●	●						20				Application: après la récolte. Application par températures entre 5-20°C.
								23.-	■	—	■	■	■	■	●													
	Acétamipride	200g	4A	Gazelle SG (St) Oryx Pro (Sy)	AS	SG	0.25kg	40.- 38.-	■	■	—	—	—	—	—	—	●					2			●	Intervalle d'environ 3 semaines.		
	Spinosad	480g	5	Audienz (Om)	AS	SC	0.2l	125.-	■	■	—	—	—	—	—	■	●	⚡					3			●	Application: après la récolte, à intervalle de 7 jours.	
	Azadichtrine A	9.8g	UN	Agroneem (AgB) NeemAzal-T/S (AB)	AS	EC	3l	320.- 342.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	●					2			●	Application: après la récolte, à intervalle de 10 jours.	
Acides gras en C7-C18	505g	UNE	Siva 50 (Om) Vista (LG)	AS	SC	2%	287.- 275.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	●										Application: 2l par 100l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact direct.	
							297.- 220.-																					





	Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)		Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Culture					Indications/restrictions					Remarques							
	Matière active	Teneur		AS	Formulation				Mildiou	Oïdium	Gommose	Alternariose	Cladosporiose	Septoriose	Botrytis	Courgette	Courge à peau non comestible	Courge à huile	Cornichon	Melon	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture		Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER			
FONGICIDE	Penconazole	100 g	3	Topas Vino (Sy)	AS	EC	0.25l	24.-	-	■	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	3	4						●		
	Difénoconazole	250 g	3	Bogard (LG) Sico (Ba) Slick (Sy) Slick (St)	AS	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	-	■	-	■	■	-	-	X	X	-	-	-	-	●	-	S2+Sh	3	4	3	1				●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole. Sur cornichon: uniquement autorisé contre la gommose.
	Difénoconazole; Fluxapyroxade	50 g 75 g	3 7	Dagonis (BF) Taifen (Om)	AS	SC	0.6l	41.- 42.-	-	■	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	3	3		6				●	En début d'attaque.	
	Tébuconazole; Trifloxystrobine	500 g 250 g	3 11	Nativo (Ba)	AS	WG	0.3kg	72.-	-	■	■	-	-	-	-	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	3	3						●	Dans 500-1000 l d'eau par ha. Max. 3 traitements/culture avec des produits contenant la substance active tebuconazole.	
	Difénoconazole; Azoxystrobine	125 g 200 g	3 11	Priori Top (Sy)	AS	SC	1l	104.-	-	■	-	■	■	-	-	X	-	-	-	-	●	-	S2+Sh	14		3	1				●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
	Boscalide; Pyraclostrobin	267 g 67 g	7 11	Signum (BF)	AS	WG	1.5kg	147.-	-	■	-	-	■	-	-	X	-	-	-	-	●	-	S2+Sh	1		2	20				●	Premier traitement en cas de risque d'infection ou sur conseil du service d'avertissement.	
	Azoxystrobine	250 g	11	Amistar (Sy) Amistar (Om, St) Diagonal (LG)	AS	SC	1l	64-72.- 52-58.-	-	■	■	-	-	-	-	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	21	2						●	Application en préventif. Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 2 fois par culture.	
	Krésoxim-méthyle	500 g	11	Corsil (Om) Stroby WG (BF)	AS	WG	0.3kg	45.- 46.-	-	■	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	3	2						●		
	Trifloxystrobine	500 g	11	Flint (Ba) Tega (Sy)	AS	WG	0.5kg 0.25kg	127-130.- 63-65.-	-	■	■	-	-	-	-	X	-	-	X	-	●	-	S2+Sh	3	3						●	En début d'attaque. Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 3 fois par culture.	
	Fludioxonil	500 g	12	Sapphire (Sy)	AS	WG	0.5 kg	131.-	-	-	-	-	-	-	■	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	3	2						●		
	Fenhexamide	510 g	17	Teldor (Ba)	AS	WG	1.5kg	225.-	-	-	-	-	-	-	■	X	-	-	X	-	●	-	S2+Sh	3	3		(6)				●	Zone tampon liée à la dérive uniquement pour cornichon.	
	Cyazofamide	160 g	21	Ranman Top (LG) Ranman Top (Sy)	AS	SC	0.5l	54.- 55.-	-	■	-	-	-	-	-	X	-	-	X	-	●	-	S2+Sh	3	3		6				●	Au début d'attaque.	
	Propamocarb Fosetyl	530 g 310 g	28 PO7	Previcur Energy (Bal) Previcur Energy (Sy)	AS	SL	1.5-2.5l	105-176.- 209-348.-	-	■	-	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	●	-	S2+Sh	5							●	Renouveler l'application après 7-10 jours.
	Diméthomorph	150 g	40	Forum (BF)	AS	DC	1l	47.-	-	■	-	-	-	-	-	-	-	-	X	-	●	-	S2+Sh	3		4					●	En mélange avec O.OI5% Stroby.	
	Diméthomorphe; Amétoctadine	225 g 300 g	40 45	Orvego (BF) Dominador (Om)	AS	SC	0.8l	47.- 49.-	-	■	-	-	-	-	-	X	-	-	-	-	●	-	S2+Sh	1	3		20				●	Intervalle de 7-14 jours entre les traitements.	
	Laminarine	45 g	PO4	Vacciplant (St)	AS	SL	3l	135.-	-	■	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	3							●		
	Fosétyl-aluminium	800 g	PO7	Alfil WG (Si) Alial 80 WG (St) Alette WG (Ba)	AS	WG	3kg	77.- 132.- 116.-	-	■	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	3								●	
	Cuivre (d'oxychlorure); Cuivre (d'hydroxyde)	140 g 140 g	MO1	Airone (AB)	AS	WG	2.7kg	55.-	-	■	-	-	-	-	-	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	Rem.								●	Rem. delai d'att.: courgette et cornichon: 3 j., courge à peau non comestible et melon: 7 j., courge à huile: 21 j., au début d'attaque.
	Cuivre (d'hydroxyde)	300 g	MO1	Funguran Flow (Om)	AS	SC	2.5l	75.-	-	□	-	-	-	-	□	X	-	-	X	-	●	-	S2+Sh	3							●	Au début d'attaque. Attention au risque de phytotoxicité.	
	Soufre	700 g 800 g	MO2	Heliosoufre S (Om) Celos (LG) Elosal Supra (Om) Kumulus WG (BF) Microthiol Spécial Disperss (AgB) Solfovot WG (Ba) Sufralo (St) Thiovit Jet S (Sy)	AS	SC WG	1-2l 1-2kg	11-22.- 3-6.- 4-8.- 3-5.- 3-6.- 5-10.- 5-11.- 4-9.-	-	-	■	-	-	-	-	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	3								●	
	Hydrogencarbonate de potassium	850 g	NC	Armicarb (St)	AS	SP	3kg 5kg	59.- 99.-	-	-	■	-	-	-	-	X	X	X	X	X	●	-	S2+Sh	1 3								●	En cas de risque de contamination. 2-3 applications chaque 8 jours.

Matière active / Teneur en matière active en g / kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Culture					Indications/restrictions						Remarques							
						Puceron	Cicadelle	Thrips	Noctuelle aérienne	Mouche blanche	Chenilles diverses	Acarien rouge	Courgette	Courge à peau non comestible	Courge à huile	Cornichon	Melon	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année		Zone tampon liée aux biotopes en m	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER			
Pirimicarbe	500 g	1A	<b>Pirimicarb</b> (Om) <b>Pirimor</b> (Sy) <b>Pirimor</b> (LG, St) <b>AS</b>	SG	0.5kg	48.- 42.- 48-50.-	■	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	☞	7	2			(20)	1	●	<b>Zone tampon liée à la dérive uniquement pour cornichon!</b> Effet par contact et phase gazeuse.	
Lambda-Cyhalothrine	100 g	3A	<b>Karate Zeon</b> (Sy) <b>Techno 10 CS</b> (LG)	CS	0.1l	13.- 12.-	■	—	■	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	☞	3	2			20		●	<b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b> Appliquer par températures entre 5-20° C. Délai d'attente pour courge à huile: 2 semaines.	
	50 g		<b>TAK 50 EG</b> (St)	EG	0.2kg	23.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	☞										
Acétamipride	200 g	4A	<b>Gazelle SG</b> (St) <b>Oryx Pro</b> (Sy) <b>Pistol</b> (Om) <b>AS</b>	SG	0.125 kg 0.15 kg	17-20.- 21-24.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	●	☞	14 3	2			6	1	●	Intervalle de 7-14 jours entre les traitements.	
Spinosad	480 g	5	<b>Audienz</b> (Om) <b>Elvis</b> (St) <b>AS</b>	SC	0.2l	118-125.-	—	—	■	■	—	■	—	—	—	X	—	—	X	●	☞	3	2							
Emamectine benzoate	950 g	6	<b>Affirm</b> (Sy) <b>Atac</b> (St) <b>Rapid</b> (LG) <b>AS</b>	SG	1.5kg	77.- 73.- 77.-	—	—	—	■	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	☞	3		2	20	6	1	●		
Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Dipel DF</b> (Om) <b>AS</b>	WG	0.6-1kg	63-105.-	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	X	X	●	☞	3						●	Ne pas utiliser par temps froid. Contre les jeunes larves uniquement.	
			<b>Delfin</b> (AB)		1kg	204.-	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	X	X	●	☞		6					●	Le pH de la bouille doit être inférieur à 8.	
			<b>Wormox</b> (St)	WP	1kg	55.-	—	—	—	■	—	■	—	—	X	X	X	X	X	●	☞	2						●		
Bacillus thuringiensis var. aizawai	54%	11A	<b>XenTari WG</b> (LG)	WG	1kg	103.-	—	—	—	■	—	—	—	—	X	X	—	X	X	●	☞	3						●	Ne pas utiliser par temps froid. Contre les jeunes larves uniquement.	
	50%		<b>Agree WP</b> (AB)	WP	1-2kg	101-202.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	☞	7	4					●		
Bifénazate	480 g	20D	<b>Acramite 480 SC</b> (LG)	SC	0.25l	460.-	—	—	—	—	—	—	—	—	■	X	X	X	X	●	☞	3		1		6		☆	En début d'attaque. Délai d'utilisation: 11.07.2025.	
Fenpyroximate	51 g	21A	<b>Kiron</b> (Om)	SC	2l	247.-	—	—	—	—	—	—	—	—	■	X	—	—	—	●	☞	3	1		6	20	1	●		
															—	—	—	X	—	●	☞				6	50				
Spirotetramat	100 g	23	<b>Movento SC</b> (Ba) <b>AS</b>	SC	0.75l 0.6l 0.75l	98.- 78.- 98.-	■	—	—	—	—	■	—	—	X	—	—	X	—	●	☞	3	3					●	Respecter la miscibilité. Appliquer tôt, efficacité lente. Intervalle de traitement de 7-14 jours.	
Fonicamide	500 g	29	<b>Teppeki</b> (ISK) <b>Teppeki</b> (Om, Sy) <b>AS</b>	WG	0.1kg	37.- 37-42.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	—	●	☞	7	3					●		
Azadirachtine A	9.8 g	UN	<b>Agro neem</b> (AgB) <b>NeemAzal-T/S</b> (AB) <b>AS</b>	EC	2-3l	213-320.- 228-342.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	X	—	●	☞	3	3					●	En début d'attaque.
Acides gras C7-C18	505 g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>Vista</b> (LG) <b>AS</b>	SC	2%	287.- 275.-	■	—	—	—	—	—	—	—	■	X	X	X	X	X	●	☞							●	Application: 2l par 100 l d'eau. Au besoin renouveler le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact direct.
	515 g		<b>Natural</b> (AB) <b>Lotiq</b> (Sy)	EC		297.- 220.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	X	—	—	—	—	●	☞								

abrév.: OPD = Ordonnance sur les paiements directs.

INSECTICIDE

Auxiliaire	Nom commercial	Unités Ca= Cartes; MD= Matériel de dispersion; BS= BILLETS Sachets	Dosage par m <sup>2</sup> ou ha	Prix par emballage CHF	Homologué contre													Homologué en													Remarques Nous recommandons, avant de l'utilisation d'auxiliaires, de consulter une consultation: <a href="http://www.bioprotect.ch">www.bioprotect.ch</a> ou 058 434 32 82.
					Mouches blanches	Pucerons	Thrips	Acariens tétranyques	Mouches mineuses	Eriophyides libres	Tarsonèmes	Psylles du poirier	Cochenilles farineuses	Sciarides	Drosophile du cerisier	Punaise marbrée	Noctuelles / Pyrales	Cult. maraîchère en général	Concombres	Aubergines	Poivrons	Tomates	Courgettes	Haricots	Fines herbes	Plantes médicinales	Serre	Plein air	Autorisation FIBL		
Punaises prédatrices <i>Orius majusculus</i>	<b>Majuscupak</b>	500	0.5-5	33.25			X (X)								X								X	X	X	●	Scruter méticuleusement toutes les parties de la plante pour la présence de thrips.				
Punaises prédatrices <i>Orius laevigatus</i>	<b>Levipak</b>	500 1000 2000	0.5-5	40.50 65.20 118.50			X (X)									X	X	X						X		●	Scruter méticuleusement toutes les parties de la plante pour la présence de thrips.				
Hyménoptères parasites <i>Aphelinus abdominalis</i>	<b>Aphelipak</b>	250	0.3-5	60.80	X									X										X		●	Contre les pucerons à taches vertes et à strie verte de la pomme de terre.				
Hyménoptères parasites <i>Aphidius ervi</i>	<b>Ervipak</b>	250	0.5-4	38.20	X									X										X		●	Contre les pucerons à taches vertes et à strie verte de la pomme de terre.				
Hyménoptères parasites <i>Aphidius colemani</i>	<b>Aphidipak</b>	500 5000	0.5-5	24.85 182.75	X									X										X	X	●	Contre les pucerons du melon et du cotonnier, les pucerons verts du pêcher et les pucerons noirs de la fève.				
Hyménoptères parasites Cécidomyies <i>Aphelinus abdominalis</i> , <i>Aphidius colemani</i> , <i>Aphidius ervi</i> , <i>Aphidoletes aphidimyza</i>	<b>Pokerpak</b>	250	0.3-5	21.40	X									X										X		●	Utilisation en combinaison avec 'Aphidius sp.' ou 'Aphelinus abdominalis'.				
Cécidomyie prédatrice <i>Aphidoletes aphidimyza</i>	<b>Mizapak</b>	1000	0.5-3	32.90	X									X									X	X		●	Utilisation en combinaison avec 'Aphidius sp.' ou 'Aphelinus abdominalis'.				
Hyménoptères parasites <i>Diglyphus isea</i>	<b>Diglypak</b>	250	0.1-5	49.70				X						X										X		●	Les températures critiques sont inférieures à 6°C et plus de 32°C.				
Punaises prédatrices <i>Macrolophus pygmaeus</i>	<b>Miripak</b>	500	1-3	78.40	X (X)		(X)										X	X	X					X		●					
Acariens prédateurs <i>Phytoseiulus persimilis</i>	<b>Fitopak</b>	500 2000 10000	2-10	16.- 24.30 88.70			X							X										X		●	Autorisé dans les cultures de baies en plein champ.				
Hyménoptères parasites <i>Eretmocerus eremicus</i>	<b>Eremipak</b>	3000 15000	1-10	34.- 122.40	X										X	X	X	X						X		●	En combinaison avec Enpak.				
Hyménoptères parasites <i>Encarsia Formosa</i>	<b>Enpak</b>	5000 Ca 15000 Ca 3000 15000	1-20	38.25 103.- 26.50 97.-	X									X										X		●	En combinaison avec Eremipak.				
Acariens prédateurs <i>Typhlodromips swirskii</i>	<b>Swirskipak</b>	50000 MD 250000 MD 250x250 BS 500x250 BS	20-80	85.05 374.- 104.30 189.55	X	X									X	X	X							X		●	Application: En cultures maraîchères contre les thrips et les mouches blanches. Dans les cultures de petits fruits contre les acariens et les thrips. Dans les plantes ornementales contre les mouches blanches.				
Acariens prédateurs <i>Amblyseius cucumeris</i>	<b>Amblypak</b>	50000 SW 250000 SW 250x1000 BS 500x1000 BS	50-200	30.60 110.60 90.80 158.-		X	(X)	(X)	(X)					X									X	X		●	Lutte immédiate par l'épandage de matériel contenant des adultes. Préventif par sachets (plusieurs générations).				



Auxiliaire	Nom commercial	Unités Ca= Cartes; MD= Matériel de dispersion; BS= Billets Sachets	Dosage par m <sup>2</sup> ou ha	Prix par emballage CHF	Homologué contre								Homologué en												Remarques Nous recommandons, avant de l'utilisation d'auxiliaires, de consulter une consultation: <a href="http://www.bioprotect.ch">www.bioprotect.ch</a> ou 058 434 32 82.									
					Mouches blanches	Pucerons	Thrips	Acarions tétranyques	Mouches mineuses	Eriophyides libres	Tarsonèmes	Psylles du poirier	Cochenilles farineuses	Sciariides	Drosophile du cerisier	Punaise marbrée	Noctuelles / Pyrales	Cult. maraîchère en général	Concombres	Aubergines	Poivrons	Tomates	Courgettes	Haricots		Fines herbes	Plantes médicinales	Serre	Plein air	Autorisation FiBL				
Coccinelle australienne <i>Cryptolaemus montruzieri</i>	<b>Cryptopak</b>	100	2-5	52.-																												X	●	
Trichogrammes Mix <i>T. brassicae</i> Bezdenko, <i>T. cacoeciae</i> , <i>T. evanescens</i>	<b>Trichomix Gewächshaus</b>		40 cartes par ha	108.-									(X)																		X	●	Autorisé dans la serre.	
Punaises prédatrices <i>Anthocoris nemoralis</i>	<b>Anthopak</b>	500	1000- 2000 par ha	53.10																										X	●	Application: Mai - juin. Application simultanée ou répartie sur plusieurs semaines lâcher.		
Acarions prédateurs <i>Stratiolaelaps scimitus</i>	<b>Stratiopak</b>	25000	100-500	29.50										X		X														X	●	Préventif: 100-200 organismes / m <sup>2</sup> en cas d'infestation 500 organismes / m <sup>2</sup> avec 3-6 applications.		
Hyménoptères parasites <i>Trichopria drosophilae</i>	<b>Priapak</b>	500 5000	5000- 10000 par ha	27.- 168.-											(X)															X	●	1-2 applications / an à intervalles de 1-4 semaines, surface minimale 1ha, Cultures de baies stade 85-89 BBCH		
Acarions prédateurs <i>Amblyseius andersoni</i>	<b>Andersonipak</b>	25000 MD 250x250 BS	30-50	66.- 127.-				X	(X)								X	X	X	X	X									X	●	Application au début de l'infestation.		
Parasites Hyménoptères (insectes) <i>Anastatus bifasciatus</i>	<b>Statuspak</b>	250	1000 par ha	112.-												(X)														X	●	Utilisation de juin à septembre.		
Acarions prédateurs <i>Amblyseius californicus</i>	<b>Californipak</b>	250x250 BS	20-50	166.-				X	(X)								X					X								X	●	Application au début de l'infestation.		

## POLLINISATION

	Espèces	Nom commercial (Firme)	Nombre recommandé par ha			Unité	Prix en CHF	Remarques
POLLINISATION	<i>Osmia cornuta</i>	<b>Osmipro</b> (AgB)		pommiers, poiriers	abricotiers, pruneau- tiers, baies	cerisiers, aman- diers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix promotionnel jusqu'à fin février 187.-</li> <li>• à partir du 01.03.2024 198.-</li> <li>• Prix échelonné à partir de 10 pcs. 178.-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 500 cocons d'abeilles sauvages par OSMIPRO. • livraison au moment opportun - les cocons d'abeilles maçonnes prêts à éclore sont livrés à la date de votre choix (au début de la floraison). • augmentation du rendement. • travail minime.</li> </ul>
			plein air	1-3	2-3	2-5		
			sous abri	4-5	4-5	6-8		
		<i>Bombus terrestris</i>	<b>Beeline</b> (AgB)	sous abri	Tailles uniques Colonies de bourdons		30 80 110	53.- 56.- 62.-
				Recommandation pour les baies 2 à 4 triplets peuple/ha	330 triplets peuple	189.-	Prix échelonnés Hummel 330 Quantité 1-4 = 189.- Quantité 5-9 = 178.50 Plus de 10 = 168.-	



Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications/restrictions							Remarques											
						Pythium	Mildiou	Oïdium	Gommose	Botrytis	Sclérotiniose	Alternariose	Septoriose	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture		Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER							
FONGICIDE Continuation:	Soufre	800g	MO2	Microthiol Spécial Disperss (UPL) Sufralo (St), Thiovit Jet (Sy)	WG	0.1-0.2%	3-6.- 4-34.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	●	3	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)			
		700g			Heliosoufre S (Om)	SC	0.1-0.2%	14-27.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	●	3	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)		
	Laminarine	45g	PO4	Vacciplant (St)	SL	0.3%	127.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)		
	COS-OGA	12.5g	PO4	Auralis (Sy) FytoSave (AB)	AS	SL	0.4%	143.- 147.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)	Action préventive.
	Fosétyl-aluminium	800g	PO7	Alfil WG (St) Alial 80 WG (St), Aliette WG (Ba)	AS	WG	0.3%	77.- 116-132.-	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)	En début d'attaque.

Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Indications/restrictions							Remarques															
						Mouche mineuse	Tarsonème	Acarien	Thrips	Puceron	Mouche blanche	Tarsonème du cyclamen	Cicadelle	Noctuelle du feuillage	Chenille défoliatrice	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux		Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER									
Pirimicarbe	500g	1A	AS	Pirimicarb (Om) Pirimor (Sy) Pirimor (LG, St)	SG	0.05%	48.- 42.- 48-50.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Effet par contact et phase gazeuse. Lors de l'application sous abri, une bonne ventilation doit être assurée.				
Deltaméthrine	15g	3A		Decis Protech (Ba)	EW	0.08%	47.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Pyréthrinoides: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD. Attention: application uniquement dans des serres fermées.			
Lambda-Cyhalothrine	100g			Karate Zeon (Sy) Techno 10 CS (LG)	AS	CS	0.01%	13.- 12.-	■	—	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		●		
	50g		TAK 50 EG (St)	EG	0.02%	23.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●				
Acétamipride	200g	4A	AS	Gazelle SG (St) Oryx Pro (Sy) Pistol (Om)	SG	0.025%	35-40.- 70-80.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Intervalle de 7-14 jours.		
Spinosad	480g	5		Audienz (Om) Elvis (St)	AS	SC	0.02%	125.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)	10 jours d'intervalle entre les traitements. Répéter au besoin.		
Emamectine benzoate	950g	6	AS	Affirm (Sy) Atac (St), Rapid (LG)	SG	0.15%	77.- 73-77.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●			
Abamectine	18g	6		Vertimec Gold (Sy)	AS	SC	0.05%	55.-	■	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●		
Hexythiazox	250g	10A	Credo (LG) Nissostar (St)	AS	SC	0.032%	140.- 139.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	En début d'attaque.		
Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	AS	Dipel DF (Om) Delfin (AB)	WG	0.06-0.1%	63-105.- 204.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)	Contre les jeunes stades larvaires. 7 à 10 jours d'intervalle entre les traitements.		
Bacillus thuringiensis var. aizawai	54%	11A		XenTari WG (LG)	WG	0.1%	103.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)	Contre les jeunes stades larvaires.	
	50%		Agree WP (AB)	WP	0.1-0.2%	101-202.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●		
Acéquinocyl	152g	20B	Kanemite (St)	SC	0.1%	120.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Dosage maximal: 1.25l/ha.		
Bifénazate	480g	20D	Acramite 480 SC (LG)	SC	0.025%	460.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	En début d'attaque. Délai d'utilisation: 11.07.2025.	
Fenpyroximate	51g	21A	Kiron (Om)	SC	0.2%	247.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●		
Spirotetramat	100g	23	Movento SC (Ba)	AS	SC	0.075%	98.-	—	—	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●	Intervalle de 7-14 jours.	
Fonicamide	500g	9C	Tepeeki (ISK) Tepeeki (Om, Sy)	AS	WG	0.01%	37.- 37.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●		
Azadirachtine A	9.8g	UN	Agro-neem (AgB) NeemAzal-T/S (AB)	AS	EC	0.3-0.5%	320-533.- 342-570.-	—	—	■	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)	Contre les pucerons, max. 3 applications par culture.
Maltodextrine	598g	UN	Majestik (Om)	SL	2.5%	291.-	—	—	■	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)		
Acides gras C7-C18	505g	UNE	Siva 50 (Om) Vista (LG)	AS	SC	2%	287.- 275.-	—	—	■	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)	Application: 2l par 100l d'eau. Au besoin renouveler le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact direct.
	515g		Natural (AB) Lotiq (Sy)	EC		297.- 220.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	● (bio)	(Mouche blanche : max. 5 traitements par culture et par an)	

abrév.: OPD = Ordonnance sur les paiements directs.



Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre					Septoriose	Clasporiose	Chancres bactérien	Cultures			Indications/restrictions							Remarques							
						Mildiou de la tomate	Alternariose	Oïdium	Botrytis	Sclérotiniose				Pythium	Tomates	Aubergines	Poivrons	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année		Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER				
Penconazole	100 g	3	<b>Topas Vino</b> (Sy)	AS	EC	0.025%	24.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●	S2+Sh	3	4					●		
Difénoconazole	250 g	3	<b>Bogard</b> (LG) <b>Sico</b> (Ba) <b>Slick</b> (Sy) <b>Slick</b> (St)	AS	EC	0.05%	46.- 48.- 45.- 45.-	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●		3	4	3		1		●	Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.	
Difénoconazole; Fluxapyroxade	50 g 75 g	3 7	<b>Dagonis</b> (BF) <b>Taifen</b> (Om)	AS	SC	0.06%	41.- 42.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	X	X	●			3	2		6			●	En début d'attaque.	
Tébuconazole; Trifloxystrobine	500 g 250 g	3 11	<b>Nativo</b> (Ba)	AS	WG	0.02%	48.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	●			3	3					●	Max. 3 traitements/culture avec des produits contenant la substance active tebuconazole.	
Difénoconazole; Azoxystrobine	125 g 200 g	3 11	<b>Priori Top</b> (Sy)	AS	SC	0.1%	104.-	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	X	—	●	S2+Sh	3	3	3		1		●	En début d'attaque. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.		
Difénoconazole; Mandipropamide	250 g 250 g	3 40	<b>Revus Top</b> (Sy)	AS	SC	0.06%	70.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●			3	3		1		●	A intervalle de 7-10 jours.		
Fluopyrame	500 g	7	<b>Moon Privilege</b> (Ba)	AS	SC	0.015%	56.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●			3	4					●		
						0.05%	186.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	—	—	●				2							
						0.015%	56.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	X	—	●			7								
						0.05%	186.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	—	●											
Boscalide; Pyraclostrobine	267 g 67 g	7 11	<b>Signum</b> (BF)	AS	WG	0.1125%	121.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	—	●			3	2					●	2 traitements au maximum avec un intervalle de 7 à 10 jours.	
						0.15%	161.-	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	●			14	1		20					
Pyriméthanol	400 g	9	<b>Espiro</b> (Om) <b>Papyrus</b> (LG) <b>Pyrus 400 SC</b> (Sc)	AS	SC	0.125%	92.- 77.-	—	—	—	■	■	—	—	—	—	X	X	X	●			3	1		6				●	
Cyprodinil; Fludioxonil	375 g 250 g	9 12	<b>Avatar</b> (St) <b>Switch</b> (Sy)	AS	WG	0.1%	218.- 196.-	—	—	—	■	■	—	—	—	—	X	X	—	●			3	2		20				●	
Azoxystrobine	250 g	11	<b>Amistar</b> (Sy) <b>Amistar</b> (Om, St) <b>Diagonal</b> (LG)	AS	SC	0.1%	72.- 66-76.- 64.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●	S2+Sh	3	3	3		6			●	Ne pas appliquer des produits contenant une matière active Strobilurine plus de 3 fois par culture.	
Krésoxim-méthyle	500 g	11	<b>Corsil</b> (Om) <b>Stroby WG</b> (BF)	AS	WG	0.05%	76.- 77.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●			3	3		6				●	
Fludioxonil	500 g	12	<b>Saphire</b> (Sy)	AS	WG	0.05%	131.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	—	X	●			3	2		20			●		
Fenpyrazamine	500 g	17	<b>Prolectus</b> (Om)	AS	WG	0.1%	180.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	X	X	●			3	3					●	Max 3 applications avec des produits du groupe de m.a 17.	
Fenhexamide	510 g	17	<b>Teldor</b> (Ba)	AS	WG	0.15%	225.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	X	X	●			3	3		6			●	Max 3 applications avec des produits du groupe de m.a 17.	
Cyazofamide	160 g	21	<b>Ranman Top</b> (LG) <b>Ranman Top</b> (Sy)	AS	SC	0.05%	54.- 55.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	●			3	3		6			●	Intervalle de traitement 7-10 jours. En début d'attaque.	
Cymoxanil	450 g	27	<b>Cymoxanil WG</b> (Sc)	AS	WG	0.027%	17.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●			21	3					●	En alternance avec des produits, qui ne contiennent pas de substance du groupe de matières actives FRAC n° 27.	
Propamocarbe; Fosétyl	530 g 310 g	28 PO7	<b>Previcur Energy</b> (Ba) <b>Previcur Energy</b> (Sy)	AS	SL	0.1-0.3%	70-211.- 139-417.-	—	—	—	—	—	■	—	—	—	X	—	—	●					2				●	Application par irrigation goutte à goutte pour le traitement du lit de semence.	
Diméthomorphe + Cuivre (f. sulfate de cuivre tribasique)	150 g 190 g	40 MO1	<b>Forum</b> (BF) <b>+ Cuproxat liquide</b> (LG)	AS	DC SC	0.1% + 0.3%	106.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●			3	4		6			●		
Diméthomorphe; Ametoctradine	225 g 300 g	40 45	<b>Orvego</b> (BF) <b>Dominator</b> (Om)	AS	SC	0.08%	47.- 47.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	●			1	3		20			●	Application avec un intervalle de 7-14 jours.	

Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Cultures		Indications/restrictions							Remarques						
						Mildiou de la tomate	Alternariose	Oïdium	Botrytis	Sclérotiniose	Pythium	Septoriose	Cladosporiose	Chancres bactérien	Tomates	Aubergines	Poivrons	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours		Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER	
Continuation:																												
FONGICIDE	Cuivre (f. d'oxychlorure)	350g	MO1	Vitigran 35 (Om)	WP	0.25%	45.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	<p>Max. 4 kg de cuivre métal par ha et par an.</p> <p>Premier traitement en début d'attaque, à intervalle de 7-10 jours.</p> <p>En mélange avec des fongicides organiques, la moitié du dosage indiqué suffit.</p>		
		380g		Oxykupfer 35 (St)	SC	0.2%	59.-																					
		500g		Cuprofix Fluid (Sy)	SC	0.2%	48.-																					
	Cuivre (f. d'hydroxyde)	300g	MO1	Funguran Flow (Om)	AS	SC	0.25%	75.-	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		<p>Max. 4 kg de cuivre métal par ha et par an.</p> <p>Premier traitement en début d'attaque, à intervalle de 7-10 jours.</p> <p>En mélange avec des fongicides organiques, la moitié du dosage indiqué suffit.</p>	
				Kocide Opti (Ba)	WG	0.23%	92.-																					
		350g		Kocide 2000 (St)	WG	0.25%	79.-																					
		360g		Cuprum Flow (Sc)	AS	SC	0.2%	52.-																				
	Soufre	700g	MO2	Heliosoufre S (Om)	SC	0.1-0.2%	11-22.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		<p>3</p>	<p>3</p>
		800g		Celos (LG)	WG	0.1-0.2%	3-6.-																					
	Phosphonate de potassium	755g	NC	Booster (LG)	SL	0.4%	82.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		<p>15</p> <p>5</p>	<p>5</p>
Quartet Lux (Sy)				SL	0.4%	74.-																						
Stamina S (St)	SL	0.4%	82.-																									
Huile d'orange	61g	NC	Prev-AM (AB)	ME	0.4%	127.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	<p>3</p>	<p>3</p>		
Hydrogencarbonate de potassium	850g	NC	Armicarb (St)	AS	SP	0.3%	59.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—					
Laminarine	45g	PO4	Vacciplant (St)	SL	0.1%	50.-	—	—	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	<p>3</p>	<p>3</p>		
COS - OGA	12.5g	PO4	Auralis (Sy)	AS	SL	0.4%	143.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—					
FytoSave (AB)	147.-																								Application préventive.			

Calcul de la quantité de produits phytosanitaires

Litres de bouillies	Dosage des produits phytosanitaires (grammes/millilitres) en pourcentage des litres de bouillie											
	0.01%	0.015%	0.02%	0.025%	0.03%	0.05%	0.1%	0.15%	0.2%	0.3%	0.5%	0.75%
1	0.1	0.15	0.2	0.25	0.3	0.5	1	1.5	2	3	5	7.5
5	0.5	0.75	1	1.25	1.5	2.5	5	7.5	10	15	25	37.5
10	1	1.5	2	2.5	3	5	10	15	20	30	50	75
20	2	3	4	5	6	10	20	30	40	60	100	150
50	5	7.5	10	12.5	15	25	50	75	100	150	250	375
100	10	15	20	25	30	50	100	150	200	300	500	750
150	15	22.5	30	37.5	45	75	150	225	300	450	750	1125
200	20	30	40	50	60	100	200	300	400	600	1000	1500
250	25	37.5	50	62.5	75	125	250	375	500	750	1250	1875
300	30	45	60	75	90	150	300	450	600	900	1500	2250
500	50	75	100	125	150	250	500	750	1000	1500	2500	3750
800	80	120	160	200	240	400	800	1200	1600	2400	4000	6000
1000	100	150	200	250	300	500	1000	1500	2000	3000	5000	7500



AUXILIAIRES DE LA SERRE ET BOURDONS



AGROLINE Bioprotect propose un assortiment largement élargi d'insectes utiles pour les serres et de bourdons. Nos spécialistes sont à votre disposition.

- Conseil et planification de l'utilisation des insectes utiles
- Suivi sur place pendant la saison
- Pour un conseil général sur les serres



**AGROLINE Bioprotect**  
058 434 32 82  
bioprotect@fenaco.com  
**bioprotect.ch**

Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre							Cicadelle	Mineuse de la tomate	Cultures			Indications/restrictions								Remarques					
						Puceron	Thrips	Mouche mineuse	Tarsonème	Acarien	Mouche blanche	Noctuelle			Tomates	Aubergines	Poivrons	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points		Autorisation en PER				
Pirimicarbe	500 g	1A	<b>Pirimicarb</b> (Om) <b>Pirimor</b> (Sy) <b>Pirimor</b> (LG, St)	AS	SG	0.05%	48.- 42.- 48-50.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	● SP	⚠		7	2		20	1	●	Effet par contact et phase gazeuse. L'utilisation sous abri nécessite une bonne aération après traitement.	
Deltaméthrine	15 g	3A	<b>Decis Protech</b> (Ba)		EW	0.08%	47.-	—	—	—	—	—	■	—	—	—	X	X	X	●	⚠		3	2		20		●	<b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b>		
Lambda-Cyhalothrine	50 g		<b>TAK 50 EG</b> (St)		EG	0.02%	23.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●									Seulement sous abri. 7 à 14 jours d'intervalle entre les traitements.	
	100 g		<b>Karate Zeon</b> (Sy) <b>Techno 10 CS</b> (LG)	AS	CS	0.01%	13.- 12.-	■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●										
Acétamipride	200 g	4A	<b>Gazelle SG</b> (St) <b>Oryx Pro</b> (Sy) <b>Pistol</b> (Om)	AS	SG	0.025%	40-48.- 80-96.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	●			3	2					●		
Spinosad	480 g	5	<b>Audienz</b> (Om) <b>Elvis</b> (St)	AS	SC	0.02%	118-125.- 178-187.- 178-250.- 237-500.-	—	—	—	—	—	—	—	—	■	—	—	X	—	●	⚠		1	3		6		●	Attention aux auxiliaires. Seulement dans les serres fermées, en l'absence de pollinisateurs. En surplus Aubergines: contre doryphores 0.005%	
Emamectine benzoate	950 g	6	<b>Affirm</b> (Sy) <b>Rapid</b> (LG)	AS	SG	0.15%	77.-	—	—	—	—	—	—	—	—	■	X	—	—	●	⚠		3		2	6	1	●			
Abamectine	18 g	6	<b>Vertimec Gold</b> (Sy)	AS	SC	0.05%	55.-	—	■	■	■	■	—	—	—	—	X	X	X	●	⚠		3					●			
Hexythiazox	250 g	10A	<b>Credo</b> (LG) <b>Nissostar</b> (St)		SC	0.04%	175.- 174.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	X	X	X	●			3		1				●	En début d'attaque.	
Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Dipel DF</b> (Om)	AS	WG	0.1%	105.- 131.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	●			3					●	Homologué contre chenilles défoliatrices. Contre les jeunes stades larvaires.		
			<b>Wormox</b> (St)		WP	0.1%	55.-	—	—	—	—	—	—	—	—	■	—	—	—	●			2					●	Le pH de la bouille doit être inférieur à 8.		
Bacillus thuringiensis var. aizawai	54%	11A	<b>XenTari WG</b> (LG)		WG	0.1%	103.-	—	—	—	—	—	—	—	—	■	X	—	—	●			3					●	Homologué contre chenilles défoliatrices. Contre les jeunes stades larvaires.		
	50%		<b>Agree WP</b> (AB)		WP	0.125%	126.-	—	—	—	—	—	—	—	—	■	X	X	X	●											
Acéquinocyl	152 g	20B	<b>Kanemite</b> (St)		SC	0.1%	120.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	X	X	—	● SP			3	1				●	Dosage maximale: 1.25l/ha		
Bifénazate	480 g	20D	<b>Acramite 480 SC</b> (LG)		SC	0.025%	460.-	—	—	—	—	■	—	—	—	—	X	X	X	●			3		1	6		☆	En début d'attaque. Délai d'utilisation: 11.07.2025.		
Fenpyroximate	51 g	21A	<b>Kiron</b> (Om)		SC	0.2%	247.-	—	—	—	■	■	—	—	—	—	X	—	—	●			3	1		50	1	●			
								—	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	—	●			7								
Spirotetramat	100 g	23	<b>Movento SC</b> (Ba)	AS	SC	0.075%	98.-	■	—	—	—	—	■	—	—	—	X	X	X	●			3	3				●	Intervalle de 7-14 jours.		
								—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	X	—	●	⚠		3	2				●	Au minimum 1 semaine entre 2 applications. En surplus Aubergines: contre punaises 0.01%		
Fonicamide	500 g	29	<b>Teppeki</b> (ISK) <b>Teppeki</b> (Om,Sy)	AS	WG	0.01%	37.- 37-42.-	■	—	—	—	—	—	—	—	—	X	X	—	●	⚠		3	2				●			
Maltotextrine	598 g	UN	<b>Majestik</b> (Om)		SL	2.5%	291.-	■	—	—	—	■	■	—	—	—	X	X	X	●	⚠		3					●			
Azadirachtine A	9.8 g	UN	<b>Agroneem</b> (AgB) <b>NeemAzal-T/S</b> (AB)	AS	EC	0.2%	213-228.- 320-342.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	■	—	—	X	●							●	En cas d'attaque: 2-3 applications à intervalle de 7-10 jours. Température pas au-dessus de 25°C, traitements le matin dans la rosée.		
								■	■	■	—	—	—	—	—	—	—	X	—	●								●			
								■	■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X	—	●							●			
	26 g		<b>Oikos</b> (LG) <b>Sicid Neem</b> (St)			0.15%	320.-	■	—	—	—	—	■	—	—	—	X	—	—	● SP				3				●			
Huile d'orange	61 g	UNE	<b>Prev-AM</b> (AB)		ME	0.2%	6.-	—	—	—	—	—	■	—	—	—	X	—	—	●			3					●	Utilisation avec des organismes utiles: 1 jour après le traitement.		
Acides gras C7-C18	505 g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>Vista</b> (LG)	AS	SC	2%	287.- 275.-	■	—	—	—	■	■	—	—	—	X	X	X	●								●	Application 2l par 100l d'eau. Au besoin, répéter le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact direct.		
	515 g		<b>Natural</b> (AB) <b>Lotiq</b> (Sy)		EC		297.- 220.-	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	●			(5)					●	(Mouche blanche uniquement: max. 5. par culture et par an).		
Acides gras (oléate de sodium)	186 g	UNE	<b>Oleate 20</b> (St)		SC	1-1.5%	189-284.-	■	—	—	—	■	—	—	—	—	X	X	X	●			7					●	Bien mouiller les plantes. N'agit que par contact direct.		

abrég.: OPD = Ordonnance sur les paiements directs.



	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre								Indications/restrictions										Remarques						
								Amarante	Véronique	Galinsoga	Séneçon	Éthuse	Camomille	Gaillet gratteron	Renouée persicaire	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Morelle noire	Lamier pourpre	Mouron des oiseaux	Chénopode	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Culture suivante	Interdiction dans les zones de protection des eaux		Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER
HERBICIDE	Métobromuron	500g	5	Proman (Om) Soletto (LG)	SC	0.5-1.0l	28-56.- 25-50.-	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲												●	En pré-levée.
	Napropamide	450g	0	Nikkel (Om) Napronol (Sc)	SC	0.85l	39.- 37.-	●	●	●	●	—	●	●	●	●	●	▲													●	Directement avant le semis avec incorporation superficielle.

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre						Indications/restrictions								Remarques										
								Botrytis	Sclerotiniose	Mildiou	Alternariose	Oïdium	Rhizoctonia	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points		Autorisation en PER									
FONGICIDE	Difénoconazole	250g	3	Bogard (LG) Sico (Ba) Slick (Sy) Slick (St)	AS	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	—	—	—	—	■	—	●																	Avant ou directement après plantation, au plus tard jusqu'au stade 4 feuilles. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.
	Difénoconazole; Fluxapyroxade	50g 75g	3 7	Dagonis (BF) Taifen (Om)	AS	SC	2l	138.-	—	■	—	—	—	■	●					14	1									●	Application: Au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes.	
	Fluopyram	500g	7	Moon Privilege (Ba)	AS	SC	0.5l	186.-	■	■	—	—	—	—	●					21	2									●	Traitement à partir de formation de la rosette (BBCH 20-43).	
	Fluopyram; Trifloxystrobine	250g 250g	7 11	Moon Sensation (Ba)	AS	SC	0.8l	238.-	■	■	—	—	—	—	●					14	2									●	Traitement pendant la phase de croissance principale (BBCH 40-49).	
	Azoxystrobine	250g	11	Amistar (Sy) Amistar (Om, St)	AS	SC	1l	72.- 66-76.-	—	—	—	—	—	■	●		S2+Sh			14	2									●	Application: dès le stade BBCH 13. Pour éviter des résistances, 2 traitements au max. par culture avec des produits du groupe de matières actives FRAC C3 (les strobilurines).	
	Cyprodinil; Fludioxonil	375g 250g	9 12	Avatar (St) Switch (Sy)	AS	WG	0.6 kg	131.- 118.-	■	—	—	—	—	■	●					35						1				●	Application au plus tard 14 jours après la plantation.	
	Fenhexamide	510g	17	Teldor (Ba)	AS	WG	1.5kg	225.-	■	—	—	—	—	—	●					3	2									●		
	Diméthomorphe; Amétoctradine	225g 300g	40 45	Orvego (BF) Dominador (Om)	AS	SC	0.8l	47.-	—	—	■	—	—	—	●					7	3										●	Application à intervalle de 7-14 jours.
	Bacillus amyloliquefaciens	13.96g	BMO2	Serenade ASO (Ba)	AS	SC	4l	114.-	□	□	—	—	—	—	●															●	Appliquer soit 4l/ha (6 traitements au maximum à 5-7 jours d'intervalle) ou 8l/ha (4 traitements au maximum à 7-10 jours d'intervalle).	
	Huile d'orange	61g	NC	Prev-AM (AB)	AS	ME	1.8l	57.-	—	—	—	—	—	■	●					3	6										●	Intervalles de 7 à 10 jours entre les traitements.
Hydrogénocarbonate de potassium	850g	NC	Armicarb (St)	AS	SP	5kg	99.-	—	—	—	—	—	■	●					3											●	Par risque d'infection, 2-3 applications dans un intervalle de 8 jours.	

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre						Indications/restrictions								Remarques										
								Puceron	Chenilles diverses	Noctuelle du chou	Thrips	Noctuelle aérienne	Mouche mineuse	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points		Autorisation en PER									
INSECTICIDE	Pirimicarbe	500g	1A	Pirimicarb (Om) Pirimor (Sy) Pirimor (LG, St)	AS	SG	0.5kg	48.- 42.- 48-50.-	■	—	—	—	—	—	●	⚠			7	2										●	Effet par contact et phase gazeuse. Dangereux pour les abeilles: traiter en dehors du vol!	
	Lambda-Cyhalothrine	100g	3A	Karate Zeon (Sy) Techno 10 CS (LG)	AS	CS	0.1l	13.- 12.-	■	—	—	■	—	■	●	⚠			21	2			20							●	<b>Pyréthrinoides: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b> Application par températures entre 5-20°C. Au moins 7 jours d'intervalle entre les traitements. Dangereux pour les abeilles: traiter en dehors du vol!	
		50g		TAK 50 EG (St)	AS	EG	0.2kg	23.-	—	—	—	—	—	—	●																	
	Spinosad	480g	5	Audienz (Om) Elvis (St)	AS	SC	0.3l	178-187.-	—	—	—	—	—	■	●	⚠			14				2							●	Dangereux pour les abeilles: traiter en dehors du vol! Intervalle de 7-10 jours.	
	Bacillus thuringiensis var. aizawai		11A	XenTari WG (LG)	AS	WG	1kg	103.-	—	—	—	—	—	■	●				3												●	Ne pas appliquer par temps frais. Efficace uniquement contre les jeunes larves.
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki			Dipel DF (Om) Wormox (St)	AS	WP	0.5-1kg 1kg	53-105.- 55.-	—	■	—	—	—	—	●																●	Le pH de la bouille doit être inférieur à 8.

abrég.: OPD = Ordonnance sur les paiements directs.



	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre										Homologué en			Indications/restrictions						Remarques							
								Amarante	Véronique	Galinsoga	Séneçon	Éthuse	Camomille	Gaillet gratteron	Renouée persicaire	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Morelle noire	Lamier pourpre	Mouron des oiseaux	Chénopode	Persil planté	Persil semé	Ciboulette	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles		Culture suivante	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points
HERBICIDE	Propyzamide	400g	3	Kerb Flo (Om)	SC	2l	87.-	☉	☉	—	☉	—	☉	—	☉	—	☉	—	X	☉		△	45					☉	Après la coupe, avant débourrement.					
	Pendiméthaline	455g	3	Hysan Aqua (Om) Stomp Aqua (BF) Stomp Aqua (Sy)	AS	CS	1.75-3.5l	48-97.-	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	X	☉			28					☉	Après la plantations et la reprise au stade 2-5 feuilles de la culture.				
							3.5l	97.-	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉										☉	Application fractionnée 2l/ha en pré-levée, 1.5l/ha au stade BBCH 13.
							1.75-3.5l	48-97.-	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉					1					
Métamitron	700g	5	Beta Omya (Om) Goltix 700 SC (LG)	SC	4.5l	187.- 208.-	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉	☉					40					☉	Traitement fractionné 3x 1.5l/ha, dès 2 feuilles de la ciboulette.					
Clomazone	360g	13	Clomastar (AgB) Cargon S (St) Capone (Om) Caravel (LG)	AS	CS	0.15l	17.- 32.-	☉	☉	☉	☉	☉	—	☉	☉	☉	☉	☉	X	☉			90	1					☉	En pré-levée de suite après le semis. Pas d'utilisation dans culture sous film plastique.				

Graminicides voir pages 136+137

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l		Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre									Homologué en			Indications/restrictions						Remarques										
								Alternariose	Oidium	Mildiou	Botrytis cinerea	Cladosporiose des oignons	Septoriose	Cladosporiose	Rouilles	Persil	Ciboulette	Fines herbes	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Nombre maximal de traitements par culture et année		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER								
FONGICIDE	Difénoconazole	250g	3	Bogard (LG) Sico (Ba) Slick (Sy) Slick (St)	AS	EC	0.5l	46.- 48.- 45.- 45.-	■	—	—	—	—	■	—	—	—	X	—	—	☉			21 14		3		2	☉	Application jusqu'à une semaine avant la coupe. Max. 3 traitements par parcelle et par année avec des produits contenant du difénoconazole.						
							Métalaxyle-M	465g	4	Fonganil (Sy)	SL	0.2l	80.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	X	X	☉			21							
												Azoxystrobine	250g	11	Amistar (Sy) Amistar (Om, St)	AS	SC	1l	72.- 66-76.-	—	—	—	—	—	■	—	—	X	—	—	☉	S2+Sh	14	3		1
																											3									
	Boscalide; Pyraclostrobine	267g 67g	7 11	Signum (BF)	AS	WG	1.5kg	161.-	—	■	—	—	—	—	■	—	—	—	X	—	☉			35	1				☉	Premier traitement en cas de risque d'infection ou sur conseil du service d'avertissement.						
								Fenhexamide	510g	17	Teldor (Ba)	WG	1.5kg	225.-	—	—	—	■	—	—	—	—	—	X	X	☉			3	3				☉		
	Mandipropamide	250g	40	Revus (Sy)	AS	SC	0.6l	56.-	—	—	■	—	—	—	—	—	—	X	—	—	☉			7	6				☉	En début d'attaque.						
																															2 1					
	Fosétyl-aluminium	800g	PO7	Aliette WG (Ba)	WG	3kg	116.-			■	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	☉			21	2				☉	Application par pulvérisation.						
	Soufre	700g	MO2	Heliosoufre S (Om)	SC	2l	27.-			■	—	—	—	—	—	—	—	X	X	X	☉			14	3				☉	En début d'attaque.						
		800g		Kumulus WG (BF) Solfovit WG (Ba) Sufralo (St) Thiovit Jet (Sy)	AS	WG	2kg	5.- 10.- 11.- 9.-			■	—	—	—	—	—	—	—	—	—	☉															
Huile d'orange	61g	NC	Prev-AM (AB)	ME	1.8l	57.-			■	—	—	—	—	—	—	—	X	—	—	☉			3	6				☉	Intervalles de 7 à 10 jours entre les traitements.							
Hydrogénocarbonate de potassium	850g	NC	Armicarb (St)	AS	SP	3kg	59.-			■	—	—	—	—	—	—	X	X	X	☉			3					☉	En début d'attaque 2-3 applications avec un intervalle de 8 jours.							



	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Homologué contre						Homologué en			Indications/restrictions							Remarques					
							Mouche de la carotte	Noctuelle	Puceron du feuillage	Thrips	Mouche mineuse	Acarien tétranyque	Persil	Ciboulette	Fines herbes	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m		Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER			
INSECTICIDE	Pirimicarbe	500g	1A	<b>Pirimicarb</b> (Om) <b>Primor</b> (Sy) <b>Primor</b> (LG, St)	AS	SG	0.5kg	48.- 42.- 48-50.-	—	—	■	—	—	—	X	X	X	●	⚠		7	2			1	●	Effet par contact et phase gazeuse. Dangereux pour les abeilles : traiter en dehors du vol!	
	Lambda-Cyhalothrine	100g	3A	<b>Karate Zeon</b> (Sy) <b>Techno 10 CS</b> (LG)	AS	CS	0.1l	13.- 12.-	—	—	■	■	■	—	X	X	X	●	⚠		7	2		20		●	<b>Pyréthroïdes: En PER, l'utilisation est soumise aux restrictions de l'OPD.</b> Dangereux pour les abeilles: traiter en dehors du vol!	
		50g		<b>TAK 50 EG</b> (St)	EG	0.2kg	23.-																					
	Acétamipride	200g	4A	<b>Gazelle SG</b> (Sy) <b>Oryx Pro</b> (Sy) <b>Pistol</b> (Om)	AS	SG	0.25kg	40-54.-	—	—	■	—	—	—	X	X	X	●			7	2					●	Tester la compatibilité végétale.
	Spinosad	480g	5	<b>Audienz</b> (Om) <b>Elvis</b> (St)	AS	SC	0.2l	118-125.-	—	—	—	■	■	—	—	X	—	—	●	⚠		7		4			●	Dangereux pour les abeilles: traiter en dehors du vol! Max. 4 applications par parcelle et par an
									—	—	—	■	■	—	X	—	X						3				●	Max. 3 applications à intervalles de 7 jours
									—	■	—	—	—	—	X	X	X							3				●
	Bacillus thuringiensis var. kurstaki		11A	<b>Dipel DF</b> (Om)	AS	WG	0.6kg	63.-	—	■	—	—	—	—	X	X	X	●			3						●	Dipel DF: Homologué contre les chenilles défoliatrices. Ne pas appliquer par temps frais. Efficace uniquement contre les jeunes larves. Le pH de la bouille doit être inférieur à 8.
				<b>Wormox</b> (St)		WP	1kg	55.-	—	■	—	—	—	—	X	X	—					2					●	
	Bacillus thuringiensis var. aizawai		11A	<b>Agree WP</b> (AB) <b>XenTari WG</b> (LG)	AS	WG	1-2kg	101-202.- 103.-	—	■	—	—	—	—	X	X	X	●			3	4					●	Ne pas appliquer par temps frais. Efficace uniquement contre les jeunes larves.
Azadirachtine A	9.8g	UN	<b>AgroNeem</b> (AgB) <b>NeemAzal-T/S</b> (AB)	AS	EC	3l	320.- 342.-	—	—	■	■	—	■	—	—	X		●		7						●	Dès l'apparition de l'attaque, 2 à 3 applications avec un intervalle de 7 à 10 jours.	
Acides gras C7-C18	505g	UNE	<b>Siva 50</b> (Om) <b>Vista</b> (LG)	AS	SC	2%	275-287.-	—	—	■	—	—	■	X	X	X	●			7						●	Application: 2l par 100 l d'eau. Au besoin renouveler le traitement. Bien mouiller les plantes, agit seulement par contact direct.	
	515g		<b>Natural</b> (AB) <b>Lotiq</b> (Sy)	EC		297.- 220.-																						
Acides gras (oléate de sodium)	186g	UNE	<b>Oleate 20</b> (St)		SC	1-1.5%	189-284.-	—	—	■	—	—	■	X	X	X	●			7						●	Bien mouiller les plantes de tous les côtés. N'agit que par contact direct.	

abrév.: OPD = Ordonnance sur les paiements directs.

	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Grains/m <sup>2</sup> (en fonction du dosage/ha)	Max. 700 g de méthaldéhyde par ha / parcelle / an	Homologation dans toutes les cultures	Indications/restrictions										Remarques																			
										Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Culture suivante	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Nombre maximal de traitements par culture	Nombre maximal de traitements par parcelle et année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER																				
APPÂTS ANTI-LIMACES	Méthaldéhyde	30g	Axcela (Ar) AS	RB	5-7kg	34-47.-	40-55	23.3kg	■	●													●	Disperser les grains uniformément. Ne doit pas entrer en contact avec les parties comestibles des plantes. Protège les vers de terre et les auxiliaires. <b>Ne pas dépasser 700g de méthaldéhyde par ha et par an sur la même parcelle. L'intervalle entre 2 applications doit être au minimum de 14 jours.</b>															
			Lentilles Anti-limaces (Om)	RB	3-6kg	43-86.-	31-60	23.3kg	■																														
	40g	Metarex INOV (St)	GB	5kg	40.-	30	17.5kg	■																															
		Steiner Gold (Om)	GB	5kg	47.-	40	17.5kg	■																															
	50g	Amilon 5 (LG)	GB	7kg	47.-	38	14.0kg	■																															
		Carakol 5 (Sy) AS	GB	5-7kg	21-29.-	27-37	14.0kg	■																															
		Limax Power (Sy)	GB	5-7kg	31-43.-	25-35	14.0kg	■																															
		Metarol (Ba)	GB	5-7kg	39-54.-	25-35	14.0kg	■																															
	Phosphate de fer III	30g	Antarion (AgB) AS	RB	7kg	55.-	60	-	■																●													●	Disperser les grains uniformément. Ne doit pas entrer en contact avec les parties comestibles des plantes. Protège les vers de terre et les auxiliaires.
			Sluxx HP (AB)			63.-																																	
2.42%		Ironmax Pro (St)		56.-																																			

**axCela**

**Protège tes efforts**

Protection optimale contre les limaces avec l'Axcela Anti-limaces

Fabriqué en Suisse | [www.axcela.ch](http://www.axcela.ch)

HERBICIDES FOLIAIRES TOTAUX	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)		Formulation	Dosage en %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre							Indications/restrictions										Remarques				
				Amarante				Renouée	Chénopode blanc	Séneçon	Mouron des oiseaux	Chiendent	Rumex	Chardon des champs	Laiteron des champs	Liseron	Prêle des champs	Rorippa sylvestris	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Culture suivante	Interdiction dans les zones de protection des eaux	Délai d'attente en jours	Applications max par culture		Applications max par parcelle/année	Zone tampon liée à la dérive en m	Zone tampon liée au ruissellement en points	Autorisation en PER
HERBICIDES FOLIAIRES TOTAUX	Glyphosate	360g	9	Nufosate (Nu)	AS	SL	2-3l	17-69.-	☐	☐	☐	☐	☐	☐													● Traitement au plus tard 2 semaines avant le semis ou la plantation. Pas de précipitations pendant au moins 6 heures après le traitement.		
				Glyphosate (Si)																									
					Touchdown System 4 (Sy)				4-10l	33-230.-	●	●	●	●	●	●													
					Roundup PowerFlex (Ba)				2l	39-47.-	☐	☐	☐	☐	☐	☐													● Traitement par temps poussant. Après application, 6 h sans pluie. Litrage/ha recommandé: 200l/ha.
				Roundup PowerMax (St)				3l	58-111.-	☐	☐	☐	☐	☐	☐														
		480g					7.5l	146-175.-	●	●	●	●	●	●															
	Acide pélangonique	680g	0	Natrel (St)	AS	EC	8-16l	159-318.-	☐	☐	☐	☐	☐	☐												● Traitement au plus tard jusqu'à 7 jours avant le semis ou la plantation. 32l/ha par parcelle et par année au maximum. Traiter les adventices lorsqu'elles mesurent moins de 10 cm de hauteur.			



	Matière active / Teneur en matière active en g par kg ou l	Groupe de résistance	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage %, l/ha, kg/ha	Prix approx. CHF/ha	Efficacité contre										Culture (et délai d'attente)													Indications / restrictions						Remarques							
							Repousses de céréales	Panic pied-de-coq	Chiendent	Ray-grass	Pâturin annuel	Chou-fleur/brocoli	Chou de Bruxelles	Chou pommé (blanc, rouge, frisé)	Chou-rave	Chou de Chine	Salade	Chicorée	Carotte	Céleri pomme / céleri branche	Fenouil	Epinard	Betterave à salade	Haricot nain	Pois de conserve	Oignon	Poireau	Asperge blanche / verte	Mâche	Rhubarbe	Persil	Ciboulette	Protection de l'utilisateur	Impact sur les abeilles	Interdiction dans les zones de protection des eaux		Nombre maximum de traitement	Zone tampon liée aux biotopes en m	Zone tampon liée à la dérive en m	Autorisation en PER/PI			
GRAMINICIDES	Propaquizafop	100g	1	Agil (LG)	EC	0.75	58.-	●	●	—	●	—	8*	8*	8*	8*	8*	—	8	4	8	4	3	8	4	4	8	8	n.E	—	n.E	3	—	●									
						11	77.-	●	●	●	●	—	8*	8*	8*	8*	8*	—	8	4	8	4	3	8	4	4	8	8	n.E	—	n.E	3	—										
						1.5l	115.-	●	●	●	●	●	8*	8*	8*	8*	8*	—	—	4	8	—	3	8	—	4	8	8	n.E	—	n.E	—	—										
						2l	154.-	●	●	●	●	●	8*	8*	8*	8*	8*	—	—	4	8	—	3	8	—	4	8	8	n.E	—	n.E	—	—										
	Cycloxydime	100g	1	Focus Ultra (BF) Ruga (Om)	EC	1.5l	56-58.-	●	●	—	●	—	4*	4*	4*	4*	4*	—	35"	4	^8	4	3	8	4	4	8	8	n.E	35"	n.E	—	i.A	●									● Mâche: max. 2.5l/ha, dès BBCH 11 Chicorée: - repousses de céréales: 2.5l - chiendent rampant: 5l
						4l	150-155.-	●	●	●	●	●	4*	4*	4*	4*	4*	—	35"	4	^8	4	3	8	4	4	8	8	n.E	—	n.E	—	i.A										
						6l	224.- 223.-	●	●	●	●	●	4*	4*	4*	4*	4*	—	—	4	^8	4	—	8	4	4	8	8	—	—	n.E	—	i.A										
	Fluazifop-P-Butyle	125g	1	Fusilade Max (Sy) AS Xenturion (St)	EC	1.5l	48.-	●	●	—	●	—	6	—	8	8	—	6	—	4	^8	4	4	8	4	8	8	8	n.E	—	—	3	—	●			1						● Pas d'utilisation dans des cultures qui seront séchées après la récolte (haricots et pois).
						2l	64.-	●	●	●	●	●	—	—	—	—	—	—	—	4	^8	4	4	8	4	8	8	8	n.E	—	—	3	—										
						3l	96.-	●	●	●	●	●	—	—	—	—	—	—	—	4	^8	4	4	8	4	8	8	8	n.E	—	—	3	—										
	Cléthodime	240g	1	Select (St)	AS	EC	0.5l	40.-	●	●	—	●	—	—	—	4	—	—	—	8	—	—	—	60"	b.B	St 1	8	4	Bw	—	—	60"	60"	●		S2+Sh	(1)	6					● Pour les asperges en année de plantation ou en floraison: 1.0.75l/ha Betteraves et pois de conserve max. 1. par culture. Persil/ciboulette: Max. 1./culture + année
							1l	80.-	●	●	●	●	●	—	—	4	—	—	—	—	8	—	—	—	60"	b.B	—	8	4	—	—	—	—	—					20				
Quizalofop-P-ethyle	50g	1	Targa Super (Ba)	EC	1l	63.-	●	●	●	●	—	4	—	8	8	8	—	8	4	8	—	—	8	4	4	8	8	8	—	—	—	—	●									● Homologation côtes de bette: plein champ: 1.25l/ha. Après plantation, délai d'attente: 4 semaines.	
					1.5l	94.-	●	●	●	●	●	4	—	8	8	8	—	—	4	8	—	—	8	—	4	8	8	8	—	—	—	—											
					2.5l	157.-	●	●	●	●	●	4	—	8	8	8	—	—	4	8	—	—	8	—	4	8	8	8	—	—	—	—											

Légendes :

- nombre (4/8)** Homologué dans la culture et délai d'attente en semaine
- NA** Post-levée, pas de délai d'attente défini
- n.E** Application seulement après récolte
- i.A** Uniquement l'année de mise en culture
- Bw** Homologué, pas de délai d'attente défini
- b.B** Jusqu'à début fleur
- \*** Homologué sur crucifères
- ^** Pas sur céleris branches
- "** En jours
- Aucune autorisation
- St 1** Seulement du stade BBCH 12 à 19



	Matière active	Nom commercial (Firme)	Formulation	Dosage par ha	Prix approx. CHF/ha	Mode d'action		En mélange avec			Indications			Remarques Les additifs aux produits phytosanitaires ont plusieurs effets: Amélioration de l'humectabilité Amélioration de la pénétration dans la feuille Réduction de la dérive Amélioration de l'adhésion	
						Humectant	Agent anti-dérive	Amélioration de l'adhésion	Herbicides	Fongicides	Insecticides	Protection de l'utilisateur	Zone tampon liée à la dérive en m		Autorisation en PER
MOUILLANTS, ADHÉSIFS ET HUILES	Trisiloxane	<b>Break-Thru</b> (Om)	SL	0.1-0.2l	9-18.-	X	—	X	X	X	X	●	6	Améliore la répartition et l'humectabilité sur la feuille. Meilleure absorption des produits systémiques dans la plante. Idéal pour les sulfonilurées. Ne pas mélanger avec des engrais liquides, des huiles ou autres additifs. Break-Thru: concentration max. 50 ml/100l de bouillie.	
		<b>Etalfix Pro</b> (Sy)		0.2l	12.-										
	Heptamethyltrisiloxane	<b>Silwet L-77</b> (LG)	EC	0.1l	10.-							●			
	Hydrocarbures terpéniques et alcools	<b>Heliosol</b> (Om)	EC	0.2% 1-2l	28-56.-	X	—	X	X	X	X	●			Améliore la rétention et le pouvoir mouillant de la bouillie.
	Huile de colza	<b>Codacide</b> (LG)	EC	1-2.5l	11-28.-	X	X	X	X	X	X	●			Recommandé lors d'une application sur des adventives fortement développées ou lorsque celles-ci sont difficilement humectables. Ne pas appliquer par une température supérieure à 25° C.
		<b>Genol Plant</b> (MP)		0.5-5l	8-30.-	X	—	X	X	—	X				
		<b>Telmion</b> (Om)		1-2l	9-18.-										
		<b>Zofal R</b> (St)		0.5-2l	8-16.-										
	Huile de colza (ester méthylique)	<b>Mero</b> (Ba)	AS	0.5-2l	5-20.-	X	—	X	X	X	X	●			
	Acide gras C7-C20 (sel de potassium)	<b>Cocana</b> (AB)	EC	0.5%	53.-	X	—	X	—	X	X	●	3		500ml pour 100l d'eau
Latex synthétique	<b>Sticker</b> (St)	EW	0.15l	10.-	X	—	X	—	X	X	●		Inhibe l'évaporation. 0.1l par 100 l d'eau.		
Lécithine de soja	<b>Gondor</b> (St)	EC	0.5l	18.-	X	X	X	X	—	—	●		Grâce aux gouttelettes plus grosses, la dérive est nettement réduite. Ne pas mélanger avec des herbicides à base de Carfentrazone.		
Huile de soja éthoxylée	<b>Surfy</b> (LG)	EC	0.15%	5.-	X	X	X	X	X	X	●		Composants de mélange indiqués par le fabricant.		
ADOUCCISSEUR, RÉGULATEUR DE PH, SCHAUMSTOPP	Sulfate d'ammonium; Propionate d'ammonium; Acide citrique	<b>X-Change</b> (St)	SL	0.15-0.2l pour 100l d'eau	3-4.-	—	—	—	X	X	X	●		X-Change corrige la dureté et abaisse le pH de l'eau. Sulfate d'amm. corrige la dureté. Indiqué pour les produits à base de Glyphosate. D'abord verser le correcteur d'eau dans la cuve, attendre 2 minutes, puis verser le produit principal. Landor Sulfate d'ammoniaque: dissoudre dans l'eau chaude et filtrer avant d'incorporer.	
	Sulfate d'ammoniaque	<b>Landor Sulfate d'ammoniaque</b>	GR	2 kg pour 100l d'eau	sur demande										
	Acide phosphorique, polyalcools	<b>Checkpoint</b> (Om)	SL	0.04-0.22l /100l d'eau	1-5.-	—	—	—	X	X	X	●		Lie les cations dans l'eau. Corrige la dureté et abaisse le pH de l'eau. Colore la bouillie en fonction du pH. Ne pas mélanger avec des produits contenant du cuivre ni avec des sulfonilurées ayant la formulation SX.	
	Acide phosphorique	<b>pH-Korrekt</b> (La)		0.1-0.2l /100l d'eau	2-4.-										
	Pentoxyle de phosphore; azote urélique	<b>Opti pH</b> (Ew)	AS	0.04-0.2l pour 100l d'eau	1-3.-	—	—	—	X	X	X	●		Dosage en fonction de la dureté de l'eau. Ne pas utiliser avec du cuivre ou des sulfonilurées.	
	Polydimethylsiloxane	<b>Schaumstopp</b> (Ew)	AS	1-1.5 ml pour 100l d'eau	19.- pro Gebinde	—	—	—	X	X	X	●		Neutralise la formation de mousse.	

	Matière active	Nom commercial (Firme)	Dosage	Prix approx. CHF/100l d'eau de rinçage	Indications/restrictions		Remarques L'efficacité n'est assurée que lors d'un emploi correct (observer le mode d'emploi).
					Protection de l'utilisateur	Autorisation en PER	
NETTOYAGE	Tripolyphosphate de sodium	<b>Agroclean</b> (Om)	0.1%	10.-	●	●	Détergent pour l'élimination des résidus de bouillie dans le pulvérisateur y compris les sulfonilurées. Action neutralisante et anti-corrosion. Pour l'hivernage, augmenter le dosage de 0.2%.
	Mélange d'agents tensioactifs	<b>All Clear Extra</b> (St)	0.5%	8.-	●	●	Détergent pour le nettoyage des pulvérisateurs. Elimine les résidus de bouillie, y compris les sulfonilurées.
	Tensioactifs	<b>Power Clean</b> (LG)	2%	33.-	●	●	
	Tensioactifs	<b>Vapi Clean</b> (St)	0.5%	8.-	●	●	

	Matière active	Nom commercial (Firme)	Dosage par colonie	Efficacité contre			Indications/restrictions		Remarques dans les champs Prévention simple et efficace: • maintenir l'herbe rase dans tout le verger (bosquets et clôtures compris) • perchoirs pour rapaces • veiller à ne pas empoisonner des gens, des animaux domestiques ou sauvages • avant d'envoyer des gaz ou de déposer des appâts, fermer tous les trous avec de la terre • n'appliquer que dans les galeries en activité
				Campagnol terrestre	Taupe	Rat	Protection de l'utilisateur	Autorisation en PER	
LUTTE CONTRE LES SOURIS DANS LES CHAMPS	Nitrate de potassium + Soufre → SO <sub>2</sub>	<b>Cartouches fumigènes</b> (div.)	1 à 5 cartouches de gaz dans les galeries	●	●		●	●	Cartouches pour les systèmes de galeries isolées. Bien fermer les galeries après l'introduction. Pas d'accumulation dans la chaîne alimentaire.
	Phosphure d'aluminium	<b>CobraForte</b> (Si)	AS 3-5 Pellets par 3-10 m de galerie	●	●		●	●	Produit générateur de gaz. Ouvrir uniquement en plein air et n'utiliser qu'à l'air libre. Produit un gaz très toxique. Ne pas stocker dans des bâtiments habités. Le produit ne doit jamais entrer en contact avec de l'eau. Très inflammable. Ne pas pénétrer dans la zone traitée durant 2 jours.
LUTTE CONTRE LES SOURIS ET LES RATS DANS LES MAISONS ET LES FERMES	Cholecalciferol 0.075 g/100g	<b>Selontra</b> (BF)	AS Souris: 1-2 appâts Rats: 3-5 appâts	●	●		●	●	<b>Les produits doivent être administrés dans les règles de l'art avec des boîtes d'appât d'origine. Lire le mode d'emploi avant le traitement.</b>
	Difenacoum 0.005 g/100g	<b>Neosorexa CW</b> (Om)	AS Souris: 40 g Rats: 200 g	●	●		●	●	
	Brodifacoum 0.0024 g/100g	<b>Klerat Pellets XT</b> (Sy)	AS Souris: 30-50 g Rats: 50-75 g	●	●		●	●	
	Brodifacoum 0.005 g/100g	<b>Surux flocons</b> (St)	Souris: 30 g	●	●		●	●	
	Brodifacoum 0.005 g/100g	<b>Surux grains</b> (St)	Souris: 30 g Rats: 50 g	●	●		●	●	
	Difenthialone 0.0025 g/100g	<b>Klean-Agro Pat</b> (St)	Souris: 1-2 sachets Rats: 15 sachets	●	●		●	●	
	Flocoumafen 0.0025 g/100g	<b>Storm Ultra Happen</b> (BF) AS <b>Storm Ultra Happen</b> (LG)	Souris: 2-3 appâts Rats: 10 appâts	●	●		●	●	



Lutte contre les campagnols et les rats







Tous les produits sont disponibles dans votre LANDI



### Semences UFA

**Semences UFA** est leader du marché des semences agricoles et occupe également une position importante dans les espaces verts et les potagères. Ceci est le fruit de la politique suivie des décennies: capacité d'innovation, assortiment répondant à tous les besoins, qualité des produits, large réseau de distribution des LANDI, support technique. Notre catalogue Semences UFA contient tous les mélanges fourragers ainsi que les meilleures variétés en grandes cultures.

Pour tout renseignement complémentaire: 058 433 67 81

[www.semencesufa.ch](http://www.semencesufa.ch)



### LANDOR

Créée il y a 40 ans par les Fédérations de coopératives agricoles suisses, **LANDOR** est actuellement le principal partenaire des LANDI en matière de fertilisation. Nous assurons la fourniture d'une gamme complète d'engrais minéraux, formules BIO, oligo-éléments, spécialités, etc. Nos conseillers se tiennent à votre entière disposition pour réaliser plans de fumure (Agriland) et Suisse Bilan (Agri. PER-AGRIDEA).

Pour joindre votre conseiller: appel gratuit au N° vert 0800 80 99 60

[www.landor.ch](http://www.landor.ch)



### AGROLINE Service & Bioprotect

Pour le choix et l'utilisation ciblée de produits phytosanitaires, consultez nos assortiments choisis de produits phytosanitaires pour **grandes cultures et cultures fourragères, arboriculture, viticulture, maraîchères, cultures biologiques** ainsi que pour les **petits fruits**. Dans le catalogue professionnel AGROLINE Bioprotect vous trouverez les produits et services pour une agriculture durable. Nos spécialistes vous conseillent volontiers et de façon compétente. AGROLINE/LANDI vous offrent en permanence un service de livraison rapide d'un assortiment complet de produits de qualité.

Bioprotect: Tél. 058 434 32 82  
 Région Suisse romande: Tél. 058 433 69 02  
 Région Plateau central: Tél. 058 433 69 18  
 Région Suisse centrale: Tél. 058 433 69 18  
 Région Suisse orientale: Tél. 058 433 69 60

bioprotect@fenaco.com  
 ppl.moudon@fenaco.com  
 pfs.lyssach@fenaco.com  
 pfs.lyssach@fenaco.com  
 pfs.winterthur@fenaco.com

[www.agroline.ch](http://www.agroline.ch)



#### Légende

- = Très bonne efficacité, ◐ = Bonne efficacité par bonnes conditions
- ◑ = Efficacité partielle
- = Aucune efficacité ou n'est pas homologué, X = Homologué pour cette culture
- = Produit homologué pour cette application
- = Efficacité constatée mais pas d'homologation

#### Dénomination du produit

Les lettres «AS» indiquent que ce produit est inscrit dans la liste «Assortiment stratégique AGROLINE» de LANDI.

#### Prix

Les prix mentionnés couvrent **approximativement** le coût du produit pour le traitement d'un hectare. Le calcul se base sur le prix indicatif à l'emballage individuel qui correspond le mieux au traitement de 3 hectares.

#### Abréviations des firmes

**AB** = Andermatt Biocontrol; **Ad** = Adama; **Ag** = Agroline; **AgB** = Agroline Bioprotect; **Ar** = Arxada; **Ba** = Bayer; **BaD** = Bayer D; **Bal** = Bayer I; **BF** = BASF; **Co** = Corteva; **Da** = Danstar; **Ew** = Ewia; **FMC** = FMC; **Go** = Gowan; **ISK** = ISK Biosciences; **Kr** = Kreglinger; **La** = Landor; **LG** = Leu + Gyax; **LS** = Life Scientific; **MP** = Maag Profi; **Ni** = Nisso; **Nu** = Nufarm; **Om** = Omya; **Sc** = Schneiter; **Sd** = Sharda; **Si** = Sintagro; **St** = Stähler; **Sy** = Syngenta; **UPL** = UPL; **div.** = divers firmes

#### Protection de l'utilisateur

●●●●SP Voir les explications en page 3.

#### Culture suivante = Δ

Les produits se dégradant lentement dans le sol et présentant, selon le fabricant, des restrictions pour la culture suivante sont caractérisés par le symbole Δ. La notice d'emballage ainsi que les remarques dans les tableaux de produits sont à observer rigoureusement.

#### Interdiction dans les zones de protection des eaux S1, S2, S3 + Sh

Les indications dans la colonne des tableaux de produits signifient:

**S1** = Dans les zones de protection des eaux S1, **aucun produit phytosanitaire** n'est autorisé.

**S2** = produit **interdit dans les zones S1 et S2.**

**S3** = produit **interdit dans les zones S1 à S3.**

**Sh** = Ces produits **ne doivent pas être utilisés** dans la zone de protection **Sh** (risque élevé dans les zones karstiques). Dans les régions karstiques, les produits interdits sont indiqués dans les remarques.

#### Impact sur les abeilles = 🐝

Les produits mettant en danger les abeilles sont caractérisés par le symbole 🐝. Appliquer ces produits en dehors de la période de vol des abeilles ou renoncer à leur emploi. Les produits ne doivent pas entrer en contact avec des plantes en fleurs ou mellifères (cultures voisines, bandes fleuries, dents de lions, etc.). Les adventices ou plantes en fleurs doivent être mulchée avant les traitements.

#### Délai d'attente en jours/semaines

Le délai indiqué doit être respecté entre le dernier traitement et la récolte.

#### Restrictions contre la dérive et le ruissellement

**La dérive:** La distance fixée par rapport aux eaux de surface (6, 20, 50 ou 100 m) peut être réduite selon les instructions de l'OFAG. Voir page 6

**Le ruissellement:** Le nombre de points fixés (1,2,3 ou 4 points) doit être réduit selon les instructions de l'OFAG. Voir page 5

#### Autorisation en prestations écologiques requises (PER)

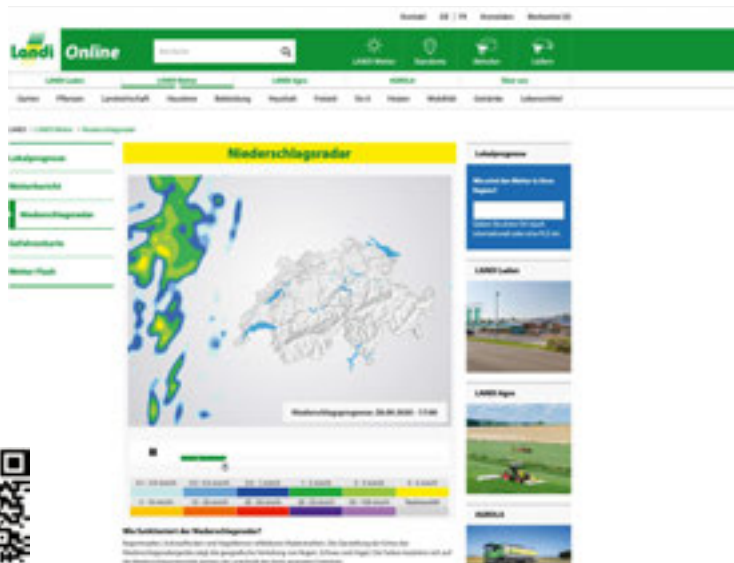
- = utilisable sans restriction en PER
- ◐ = utilisable avec restrictions ou une autorisation spéciale en PER (observer les prescriptions officielles)
- = interdit en PER
- 🗑️🗑️🗑️ = Voir remarques ci-dessus et de plus, utilisable jusqu'à la date limite légale (homologation prochainement retirée).
- ◐◐◐ = Voir remarques ci-dessus. Ces produits contiennent des substances présentant un potentiel de risque particulier selon l'OFAG. Le Conseil fédéral s'est fixé comme objectif de réduire de 30% la quantité de ces substances d'ici 2027.

🌿 = Autorisé en production biologique. Observer le dosage.

Ces informations sont déterminantes et doivent dans tous les cas être prises en compte. Elles sont actuelles au moment de l'impression de ce document. Des modifications sont toutefois possibles jusqu'à la parution de la prochaine édition. Avant chaque application de produit phytosanitaire, la nécessité de l'intervention doit être examinée minutieusement (observation/comptage au champ et comparaison avec le seuil d'intervention). Les cultures sous label sont soumises à d'autres prescriptions qui ne sont pas mentionnées dans l'assortiment phyto (observer les lignes directrices officielles).

**Interdiction de traiter:** Tout traitement (y compris une application d'un anti-limaces) est interdit entre le 15 novembre et le 15 février sans autorisation spéciale du canton. (N'est pas valable dans la production des cultures maraîchères)





**www.landich pour être branché**

www.landich est un des sites web le plus visité de Suisse. Dans la rubrique Agro, les professionnels de la terre trouveront une large offre d'informations pour leur production. Les pages météo proposent des prévisions actualisées trois fois par jour, (9h00 h, 13h00, 20h00) présentées en vidéo. LANDI Météo pour iPhone est particulièrement intéressante. Les articles de la Revue UFA sont disponibles en un clic. Une visite sur www.landich est toujours enrichissante. Ainsi, on reste en tout temps bien informé de l'assortiment, des offres et des actions de votre LANDI.

**Sources:**

- Les informations de l'assortiment phyto proviennent d'institutions et documents officiels, tels que:
- Stations fédérales de recherche (agroscope ACW et ART)
  - Ecole polytechnique fédérale, Zurich (EPFZ)
  - Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires HAFL, Zollikofen
  - Recommandations des stations phytosanitaires cantonales
  - Société suisse de phytologie (SSP)
  - Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV: Index des produits phytosanitaires
  - Office fédéral pour la protection des consommateurs et la sécurité alimentaire, Allemagne: Index des produits de protection des plantes
  - British Crop Protection Council: The Pesticide Manual
  - National Pesticide Information Centre, Oregon State University: GUS
  - Agridea Lindau: seuils d'intervention
  - Resistance Action Committee: FRAC, HRAC, IRAC
  - Euro Blight
  - Fiches techniques des fabricants de produits phytosanitaires
  - Informations de la presse spécialisée internationale

# Protection toute la saison, pour votre récolte et votre qualité.

Dagonis®

Forum®

Kumulus® WG

Orvego®

Signum®

Stroby® WG

Basagran® SG

Bolero®

Butisan® S

Focus® Ultra

Spectrum®

Stomp® Aqua



**BASF**  
We create chemistry

**La Performance au juste prix**

- Produits fiables et très efficaces
- Protéger vos cultures toute la saison
- Facilité d'emploi

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit. Tenez compte des avertissements et des symboles de mise en garde.

BASF Schweiz AG · Protection des plantes · Klybeckstrasse 141 · 4057 Basel · phone 061 636 8002 · agro-ch@basf.com · www.agro.basf.ch/fr